

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

BORDEAUX

Zèta : « 40 000 paires de baskets vendues »

LA VEILLE TECHNO

Haptique ou la puissance du toucher

TANGUY
LAVIALE

Gironde **Gastronomie :**
Génération
écoresponsable



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



Dans l'actu

GIRONDE

4 En bref Gironde

12 À la Une

Gastronomie : génération écoresponsable

20 La Relève

Zèta : « 40 000 paires de baskets vendues »

EN RÉGION

22 En bref Nouvelle-Aquitaine

24 Dordogne

Le domaine de la Barthe renaît

26 Lot-et-Garonne

Fourques-sur-Garonne : le succès de Madame Sécurité

Le cercle des experts

28 La veille techno

Haptique ou la puissance du toucher

32 Tribune

Le divorce par consentement mutuel

Tendances Business

36 Économie

Immobilier ancien : le marché se contracte

38 Entreprises

Employer un travailleur étranger

42 Économie

Piscines privées : un marché toujours dynamique

Vini & Culture

44 En bref Sortir en Gironde

46 Bordeaux

Rainbow, un air de famille

48 Le coup de cœur de Philippe

Château Gazin
Le centenaire de Pomerol

50 Cinéma

Soudain seuls

54 Annonces Légales



Sommaire

Gironde En bref

Bordeaux 21 % DE CROISSANCE POUR CF EN 2023

« 2023 aura été l'année de tous les records », se réjouit CF Compagnie Fiduciaire qui accède à la 18^e place des cabinets indépendants à l'échelle nationale (source Profession Comptable).

Fondé en 1980, cet acteur girondin de l'expertise comptable et de l'audit en France annonce une croissance record de près de 21 % en 2023, pour un chiffre d'affaires de 83 M€ et le recrutement d'une centaine de personnes au cours des 12 derniers mois.

Une dynamique qui va se poursuivre.

L'entreprise, qui a passé le cap des 1 000 collaborateurs répartis dans 25 cabinets, ouvrira 200 postes supplémentaires tout au long de 2024 pour soutenir son développement.

Parmi les faits marquants de 2023, l'ETI girondine a également fait l'acquisition de trois cabinets : Fosse (Landes), Fi.Solutions (Paris) et Coudouel & Associés (Toulouse). Une démarche qui s'inscrit dans l'ambition du groupe d'intensifier son rayonnement sur le territoire avec de nouvelles implantations dans les Landes, un ancrage renforcé sur la métropole toulousaine et une implantation solidifiée en Île-de-France. « Nous avons en ligne de mire l'annonce officielle, en début d'année, de la



JEAN-PHILIPPE
ROMERO
PDG de CF
Compagnie
Fiduciaire

conquête d'une nouvelle région, ou nous n'étions pas positionnés jusqu'à présent. Nous travaillons également très activement sur le déploiement de compétences complémentaires à celles que le groupe possède déjà », explique Jean-Philippe Romero, PDG de CF Compagnie Fiduciaire. L'entreprise qui accompagne 26 000 clients met en avant un positionnement à 360° unique. Elle a développé des solutions globales et pluridisciplinaires dans les domaines de l'audit, la comptabilité, le consulting, la gestion de patrimoine, la corporate Finance ou encore le droit.



Pessac LE GROUPE SERMA OUVRE 400 POSTES, DONT 50 EN GIRONDE

Après plusieurs opérations de croissance externe et des partenariats d'envergure signés récemment, notamment avec le groupe Renault, le girondin spécialiste du conseil et des tests dans le secteur des technologies électroniques, systèmes embarqués et systèmes d'information connaît une forte expansion. C'est pourquoi Serma Group déploie un plan de recrutement de 400 personnes sur des profils variés d'ingénieurs, techniciens, chefs de projet, experts, etc. Une cinquantaine de postes sont ouverts pour le site girondin du groupe, situé à Pessac. « Chez SERMA, nous sommes fermement convaincus que nos collaborateurs constituent notre atout le plus précieux. Nous sommes fiers de notre culture d'entreprise fondée sur l'excellence technique, le développement des compétences et la cohésion des équipes. Nous sommes impatients d'accueillir de nouveaux talents pour continuer à faire progresser le groupe », souligne dans un communiqué Alexandre Savalli, directeur du recrutement. Des offres à retrouver sur <https://www.serma.com/carrieres/offres-d-emploi/>

Bordeaux KLARSEN SE POSITIONNE SUR LE SEGMENT DU MARKETING DES SENIORS

Le spécialiste français du data marketing, dont le siège social se trouve à Bordeaux, annonce s'être positionné pour reprendre les actifs d'une société française entrée récemment en procédure de redressement judiciaire, composés de bases de données et de sites web actifs à fort trafic, spécialisés sur le segment du marketing des seniors. « La société Klarsen confirme ses ambitions pour le marché des seniors en France, en forte croissance, avec la volonté de devenir un acteur de référence sur cette cible à fort potentiel de création de valeur. La réponse du marché étant très favorable à l'offre issue des synergies Klarsen/ITL, le groupe souhaite renforcer ses positions en axant d'éventuelles acquisitions sur la génération de trafic qualifié et la qualité des datas commercialisables », précise l'entreprise dans un communiqué.





Bordeaux **ACTIV'INSIDE VALIDE SON BOOSTER DE VITAMINE D, IMPROV'3D™**

La dernière formule active d'Activ'Inside, Improv'3D™, capable de booster la vitamine D3 et ainsi de renforcer le soutien au système immunitaire, pourrait aider un milliard de personnes en carence de vitamine D dans le monde ! Sa formulation en instance de brevet, associant le pouvoir naturel des flavanols du thé vert à la vitamine D, augmente de 17 % la conversion de la vitamine D3 en sa forme active. Société nutraceutique B2B indépendante, Activ'Inside consacre 20 % de son budget à la recherche et à l'innovation, ce qui lui a permis d'obtenir jusqu'ici 17 brevets. Mettant à la disposition de l'industrie des compléments alimentaires, elle fournit également un service de prémélanges, gommés, sticks et gélules en marque privée et marque blanche.

l'arrivée de l'ex-Suffren
dans la Garonne



Bassens **HUIT BÂTIMENTS MILITAIRES EN DÉCONSTRUCTION AU PORT**

Un chantier exceptionnel de déconstruction débute au Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB), à Bassens, ce dernier figurant parmi les 18 sites mondiaux agréés par l'Union européenne. Huit grandes coques désarmées d'anciens bâtiments militaires seront démantelées ces 36 prochains mois par un groupement porté par la société Cardem, filiale de Vinci, et intégrant la société Snadec Environnement (dépollution et désamiantage) et la société Sirmet (valorisation de la ferraille). La première coque de l'ex-Suffren, frégate lance-missiles de la Marine nationale, est arrivée le 24 novembre. Elle sera suivie dans les mois qui viennent par l'ex-Albatros, l'ex-Georges-Leygues et l'ex-Entrecasteaux. Un travail de mise en sécurité et de préparation aura lieu au préalable pour chaque coque avant l'entrée en forme, qui se fera successivement entre 2024 et 2026. 25 000 tonnes de ferraille devraient être ainsi recyclées, dont une partie sera évacuée via les quais de Bassens.



Bordeaux BEE.CYCLE REVENDIQUE 250 CLIENTS ET 3 M€ DE CA

À Bordeaux, plusieurs acteurs se sont lancés sur le marché du vélo électrique de fonction. Parmi eux, Bee.Cycle qui accompagne les entreprises pour proposer à leurs collaborateurs des vélos en location longue durée. Lancée en 2019 à Bordeaux, la jeune pousse revendique 250 clients dont Vinci, Sud Ouest, Banque Populaire, Ubisoft, Bureau Veritas, Gaz de Bordeaux ou encore Odéon Théâtre de l'Europe, et annonce un chiffre d'affaire de 3 millions d'euros. L'entreprise a été créée par Jean-Christophe Melaye qui dispose d'une expérience de plus de 25 ans dans des sociétés de location longue durée. Aujourd'hui, Bee.Cycle ambitionne de digitaliser son offre et de poursuivre son développement en France puis de se lancer rapidement à l'international.

© D.R.

© D.R.



les fondateurs
de Moodita

© Moodita

Nouvelle-Aquitaine MOODITA VEUT FAVORISER LES ORGANISATIONS SAINES EN ENTREPRISE

Cinq ans après son lancement, Moodita s'est installée à Bordeaux et se déploie en Nouvelle-Aquitaine pour accompagner les entreprises dans la construction d'une organisation saine. « Les sociétés qui mettent en place des outils pour prévenir les moments difficiles des collaborateurs ont 10,8 fois plus de chances de diminuer le taux d'absentéisme, 2,2 fois plus de chances de dépasser les objectifs financiers ou encore 3,2 fois plus de chances d'engager et de retenir leurs employés », explique Simon Gournay cofondateur de Moodita. En 2024, l'entreprise entend tripler le nombre de directeurs de département et managers suivis pour toucher plus de 2 000 salariés. Selon le cabinet Mozart Consulting, le coût du mal-être au travail a été chiffré à 12 600 euros par salarié et par an.



FRANCK MORISSE
ambassadeur
néo-aquitain de la
Communauté des
entreprises à mission
(et dirigeant du
cabinet de conseil
RSE Skultur)

Nouvelle-Aquitaine **SKULTUR ET COHDA : LE 1^{ER} BAROMÈTRE DES SOCIÉTÉS À MISSION**

Quel est le ressenti des dirigeants de sociétés à mission des prémices de la réflexion à la vie de la mission ? C'est sur la base de cette question que Skultur et COHDA publient le premier baromètre des sociétés à mission en Nouvelle-Aquitaine. À partir d'un échantillon de 24 sociétés sur les 87 sociétés à mission implantées dans la région, l'étude révèle la place centrale des collaborateurs dans la construction du projet. Si près de 9 dirigeants sur 10 ont bénéficié de contributions externes et internes, 58 % des dirigeants ont impliqué les salariés dans l'ensemble du processus. Tous les répondants s'accordent également sur un point : les étapes pour devenir société à mission et faire vivre sa mission sont exigeantes. Pour 42 % des répondants, il faut compter plus de 7 mois entre le début de la démarche et le passage effectif en société à mission. Malgré des risques qui ne sont pas passés sous silence (greenwashing ou audit négatif par un Organisme Tiers Indépendant), une fois décrochée, la qualité de société à mission est facteur de fierté et d'engagement pour l'ensemble des dirigeants interrogés. Ils constatent également un impact positif sur leurs collaborateurs, en particulier le sens donné à leurs actions au quotidien (94 %). Alors que la majorité des dirigeants estime que ce modèle sera celui du futur, très peu en revanche y trouvent une opportunité de développer un réseau de proximité ou d'en tirer des bénéfices commerciaux. Seuls 35 % des dirigeants perçoivent un bénéfice pour remporter de nouveaux marchés. La Nouvelle-Aquitaine est la troisième région la plus dotée en sociétés à mission.



EMMANUEL
PETIT
fondateur d'Eklo

© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins

Gironde LE GROUPE SOÏKOS S'ENGAGE POUR LE LOGEMENT DES SENIORS

Acteur majeur du logement social dans le grand Sud-Ouest, le groupe Soïkos, via sa filiale Mésolia, a signé fin novembre une convention de coopération avec la Caisse centrale des activités sociales (CCAS) de Talence, et trois lettres d'intention avec les CCAS de Bordeaux, Bruges et Lormont. Objectif : prendre en compte la population des seniors dans son parc, à travers l'élaboration d'un modèle de coopération tournée vers le bien-vivre et le bien-être des seniors. Comment ? En développant une offre d'habitat et de services favorisant l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées. « Nous souhaitons sortir de la vision uniquement immobilière de la construction de résidences en nous posant la question de l'utilité de nos établissements et des réponses qu'ils apportent aux besoins spécifiques des seniors, et plus largement des territoires. Notre objectif est d'implanter de nouveaux services, mener des actions sociales en faveur de nos locataires, mais également envers les populations extérieures à travers l'installation de personnels soignants et médicaux », assure dans un communiqué Emmanuel Picard, directeur général du groupe Soïkos et de Mésolia.



© D. R.

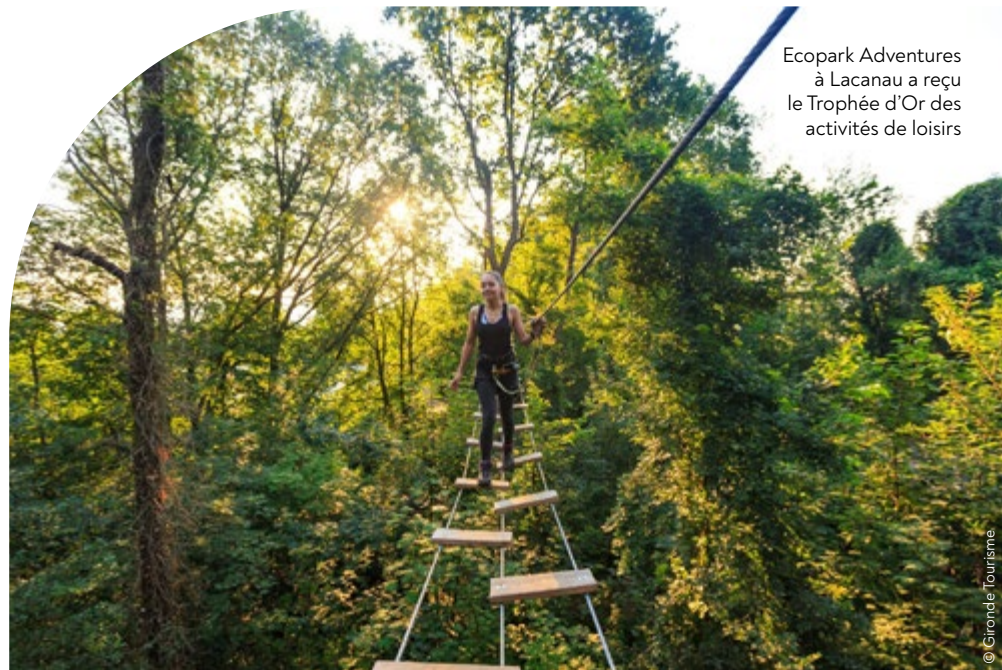
Bordeaux EKLO DÉVOILE SON PREMIER RESTAURANT FRENCH KISS

Une dixième adresse au cœur de Montpellier pour Eklo. Le groupe bordelais a inauguré son nouvel établissement le 30 novembre et lancé, à cette occasion, French Kiss, sa nouvelle marque « Food & Beverage & Entertainment » pour une expérience autour de la boisson, de la gourmandise et du divertissement. « Dans l'hôtellerie, la restauration a longtemps été considérée comme un service secondaire. Et dans l'hôtellerie économique, elle est quasi inexistante. L'ambition d'Eklo est de révolutionner l'image du restaurant d'hôtel et de repenser l'offre Food & Beverage pour attirer une clientèle locale en créant un lieu de destination pour les habitants du quartier », explique Emmanuel Petit, fondateur d'Eklo en 2014. Il a créé un nouveau concept français d'hôtel écologique, économique et convivial pour réinventer l'hôtellerie économique.



Bordeaux-Mérignac **PRODUITS ÉQUITABLES : LE SIVU RÉCOMPENSÉ**

Avec 13 % de produits équitables bio dans les cantines scolaires, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Bordeaux Mérignac a le meilleur taux recensé de France ! La cuisine centrale qui produit 23 500 repas par jour a été distinguée, fin novembre, à l'occasion des premiers Trophées Fairtile 2023 créés par l'ONG Max Havelaar. Le SIVU a reçu le prix spécial du jury pour l'ensemble de ses actions en faveur d'une commande publique équitable qui encourage la juste rémunération des agriculteurs. Dans le détail, 100 % des viandes de porc, 98 % des viandes de bœuf, 38 % des fruits et légumes et 6 % de produits d'épicerie proposés sont issus du commerce équitable Nord-Nord ou Nord-Sud. Max Havelaar rappelle que les produits équitables, y compris d'origine française, sont désormais intégrés aux 50 % de produits durables imposés aux collectivités dans leur restauration collective depuis la loi Egalim 2 en début d'année 2023.



Ecopark Adventures
à Lacanau a reçu
le Trophée d'Or des
activités de loisirs

Gironde **36 LAURÉATS DES TROPHÉES DE L'ACCUEIL**

Le 27 novembre, au palais de la Bourse de Bordeaux, s'est déroulée la remise des prix de la 5^e édition des Trophées de l'Accueil organisés par la CCI Bordeaux Gironde. 36 lauréats sur 117 participants se sont distingués pour la qualité de l'accueil réservé aux touristes dans six catégories avec, pour chacune, un Trophée d'Or, à savoir : Boutique Hôtel, à Bordeaux (hôtels) ; Lacan'Océane, à Lacanau (chambres d'hôtes) ; La Part des Anges, à Vendays-Montalivet (restaurants) ; La Table de Montaigne, à Bordeaux (restaurants gastronomiques) ; Ecopark Adventures, à Lacanau (activités de loisirs) ; et Cot' & Bord de Mer, à Soulac-sur-Mer (commerces).



Claire et Anne,
fondatrices
de Pomme Cactus

© D.R.

Bordeaux NOUVEL ÉTABLISSEMENT POMME CACTUS

Six ans après sa création à Blanquefort, Pomme Cactus ouvre un nouvel établissement à Bordeaux, cours d'Albret. Né de la rencontre de deux femmes, Claire la pâtissière et Anne la cuisinière, Pomme Cactus doit son succès à l'originalité de son concept : allier une restauration traditionnelle et qualitative le midi et une pâtisserie créative toute la journée. Le midi, l'enseigne puise son inspiration dans la street food ramenée des voyages d'Anne et Claire, dans les classiques réconfortants de la cuisine française et dans les saveurs intenses de la cuisine méditerranéenne. L'après-midi, l'enseigne propose des pâtisseries, tartes aux fruits de saison ou chocolats intenses, forêt noire revisitée... Le soir, Pomme Cactus accueille tous les événements privés et professionnels en privatisant son espace.

Mérignac : EASYJET : UNE NOUVELLE LIGNE VERS LE PORTUGAL

La compagnie aérienne low cost propose une nouvelle ligne à destination de Funchal au Portugal. Cette nouvelle liaison entre Bordeaux et la capitale de Madère sera opérée à raison de deux vols par semaine : le mercredi et le samedi en basse saison, et le lundi et jeudi en haute saison, dès le 6 avril 2024. Les billets sont en vente dès à présent, à partir de 35 euros. Cette nouveauté porte à 33 le nombre de destinations desservies par easyjet à Bordeaux, dont 4 à destination du Portugal : Faro, Lisbonne, Porto et désormais Funchal. La compagnie a transporté plus de 96 millions de passagers en 2019, dispose de plus de 300 avions et près de 1 000 lignes vers plus de 150 aéroports de 35 pays.



© Shutterstock

LA
UNE

Gironde **Gastronomie :**
Génération
écocore responsable



DÉCRYPTAGE • La société change et la vie en cuisine aussi. Une toute nouvelle génération de chefs s'affirme, consciente des enjeux écologiques et sociaux qui définissent de nouvelles bonnes pratiques. Parmi eux, quelques noms emblématiques de chefs girondins : Tanguy Laviale (*Ressources* et *Vivants* à Bordeaux) Vivien Durand (*Le Prince Noir* à Lormont) ou encore Claire Vallée (ex-*Ona* à Arès). Comment s'expriment ces nouveaux défis ? Rencontres...

Par Nathalie VALLEZ

L'ÉTOILE VERTE

Signe que les temps changent : le fameux Guide Michelin consacre des étoiles vertes depuis l'édition 2020. Comme le définit lui-même le guide, elles sont « une distinction annuelle qui met en avant les restaurants en pointe en matière de pratiques durables. Proposant de vivre une expérience table qui conjugue excellence et éco-responsabilité, ces établissements dessinent un modèle de gastronomie alternatif et particulièrement vertueux ». Ils sont 4 chefs girondins à l'avoir obtenue : Vivien Durand au *Prince Noir* (Lormont), David Charrier aux *Belles Perdrix* (Saint-Émilion), Stéphane Carrade au *Skiff Club* (Le Pyla) et Claire Vallée à *Ona* (avant sa fermeture en 2022). Cette démarche met en valeur les chefs engagés, convaincus qu'ils peuvent avoir un impact positif sur l'environnement.

CULTIVER SON POTAGER

Le mouvement locavore a peu à peu imprégné les cartes des chefs depuis une bonne dizaine d'années. Celui-ci prône un recours aux circuits courts en privilégiant les producteurs locaux. C'est le cas du restaurant *Le Saint-James* à Bouliac qui a organisé pendant plusieurs années un marché de ses producteurs et qui n'hésite pas à les mentionner sur sa carte : légumes cultivés en hydroponie à Floirac ou encore fromage de chèvre de Fargues-Saint-Hilaire.



“ On prépare les futurs professionnels, leur enseigner les bonnes pratiques, ça a du sens ”

nisseurs locaux, les circuits courts, le respect des saisons sont inclus dans les programmes. » L'école est elle-même garante de ces bonnes pratiques : fournisseurs à moins de 20 km de l'établissement, réduction des livraisons, collecte des huiles usagées, containers plastiques proscrits, recyclage, etc.

« Les jeunes générations sont très sensibles à ces questions-là, très réceptifs », continue Stéphanie Mérillou, « On prépare les futurs professionnels, leur enseigner les bonnes pratiques, ça a du sens. » Si bien qu'ils sont eux-mêmes force de propositions comme pour la mise en place d'un composteur et d'un tri sélectif au foyer des étudiants. « Pendant le salon Exp'Hôtel, leur mission était d'identifier des partenaires pour la gestion des biodéchets », remarque par ailleurs Stéphanie Mérillou.

18 000 REPAS PAR JOUR

La transmission est l'autre grand volet des défis relevés par les chefs. Tanguy Laviale l'expérimente à travers son projet Insight et son

association l'Assiette (lire p. 16). Chef étoilé, en place depuis 10 ans au *Prince Noir*, Vivien Durand est un cuisinier engagé dans de nombreux projets : « Il y a plein de restaurations différentes », remarque-t-il. « Je me sens concerné par les questions de transition ou de souveraineté alimentaires. Je veux apporter ma pierre à l'édifice sur les questions de nutrition. »

Dans cette perspective, la mairie de Bordeaux lui a demandé de participer à l'élaboration des menus des scolaires et des Ehpad pendant la Semaine du Goût. « Ça représente 18 000 repas par jour. C'est colossal. » Le postulat était de réduire la consommation de protéines animales : « J'ai apporté des propositions végétales : pois chiches aux citrons confits ou carottes cuites dans leur jus. Mais j'ai dû adapter mes recettes. » Et le chef de saluer le travail des équipes de restauration compte-tenu des contraintes : « Ce n'est pas qu'une question d'envie. On a besoin de bienveillance dans la transmission ». ■

Pour aller plus loin, certains établissements cultivent leur propre potager bio dont les produits sont mis à la carte : c'est le cas aux *Sources de Caudalie* (Martillac), au *Château Guiraud* (Sauternes) ou même au *Cent 33*, malgré le fait que le restaurant soit en plein centre de Bordeaux. Son chef Fabien Beaufour est d'ailleurs détenteur de l'Éco-Défis de la CCI Bordeaux Gironde et fait partie de l'opération pilote de transition écologique portée par l'Ademe. Si sa démarche a été remarquée c'est parce que le chef étoilé privilégie le végétal, les circuits courts, la production de saison et limite les déchets. Une démarche écoresponsable qui se retrouve dans la formation actuelle.

RECYCLER LES BIODÉCHETS

« Tous nos étudiants sont sensibilisés aux bonnes pratiques en lien avec la RSE et l'écoresponsabilité », soutient Stéphanie Mérillou, directrice générale du centre de formation du Campus du Lac et de Ferrandi Paris, campus de Bordeaux, « Le recours aux four-



Tanguy Laviale

Cuisine .et compagnie

PORTRAIT - Alors que pour certains chefs, l'étoile est le graal ultime, pour Tanguy Laviale la cuisine est avant tout un partage. Avec L'Assiette, sa nouvelle association et Vivants, le dernier-né de ses restaurants qui vient d'ouvrir à Saint-Pierre, le chef affirme encore davantage son identité.

Par Nathalie VALLEZ

« **L**a cuisine c'est un hasard », annonce-t-il d'emblée. Après son bac ES, Tanguy Laviale, qui est encore Parisien, a envie de gérer un hôtel, « un lieu pour rendre les gens heureux », précise-t-il. Il fait l'école Ferrandi dans cette perspective mais ne pense en aucun cas à devenir chef : « je ne ressentais pas d'émotion particulière en cuisinant ».

Pourtant, piqué au vif par la remarque d'un professeur, il persévère, enchaîne CAP-BEP en une année, commis chez un étoilé, puis passe le diplôme supérieur de cuisine française (devenu un bachelors) qui s'achève par un projet de création d'entreprise : « Les profs étaient incroyables, de nombreux chefs nous faisaient des démos, ça ouvrait plein de portes, c'était vrai-

ment cool. Mais je me disais après ce diplôme j'arrête la cuisine ». Et lorsqu'il est embauché dans un gros groupe hôtelier... il refuse finalement pour retourner en cuisine !

BORDEAUX SANS ÉTOILE

Il enchaîne les étoilés et monte même un établissement pour Guy Martin avec une bande de copains. En 2007, son épouse qui vient d'obtenir un poste à l'opéra de Bordeaux l'embarque dans le Sud-Ouest. Elle est enthousiaste, lui arrive la mort dans l'âme : « Pour moi c'était une régression ! ». Il y a tout juste 15 ans, la ville comptait peu d'étoilés, il y avait très peu de turn-over. Il ne trouve pas l'établissement qui pourrait le faire vibrer : « C'est un métier de passion, j'ai préféré tout arrêter », élude-t-il.

Il passe alors un BTS viticulture/œnologie en alternance au châ-

teau Haut-Bailly. La directrice, Véronique Sanders, lui propose de développer une offre gastronomique au château et il crée ainsi une table. Au bout de 4 ans, il décide de développer une petite activité de négoce de vin. Une activité qu'il va exploiter avec un autre ex-Haut-Bailly, Gaël Morand, et qui va s'appeler Garopapilles.

L'AVENTURE GAROPAPILLES

L'idée de départ est de créer une cave à vin avec une table d'hôtes. Décidés à investir un lieu, l'opportunité s'offre à eux un jour, alors que les deux associés se réfugient sous un porche rue Abbé-de-l'Épée pour se protéger de la pluie. Le hasard faisant bien les choses, ils découvrent le panneau « À louer ». L'aventure *Garopapilles* est lancée : « Tout le monde nous disait ça ne marchera pas ». Il leur faudra 3 mois pour décoller. Mais 8 années et une étoile plus tard, Tanguy a le sentiment d'avoir fait le tour : « J'avais un plafond de verre au-dessus de la tête. On n'arrivait pas à sortir de notre concept ». Il accepte finalement une proposition d'achat refusée une première fois : « J'ai pensé c'est le moment pour moi d'arrêter la cuisine. J'ai tenu 1 an ! ».

PROJET INSIGHT

Peu avant de vendre *Garopapilles*, il est démarché par Grégory Gouyet. Celui-ci est psychologue spécialisé dans la santé au travail et développe une théorie : la cuisine peut être un média d'émancipation et de reprise d'activité. D'abord réticent, Tanguy va finalement lui ouvrir ses cuisines. Ensemble, ils montent le projet Insight pendant le 1^{er} confinement, une société de formation en écologie sociale et en management durable dans les entreprises publiques et privées. Une activité bien rodée qui finance les deux autres axes : la création d'ateliers pour les enfants et l'intégration dans des tiers lieux.

DE RESSOURCES À VIVANTS

Une fois encore, une rencontre va précipiter l'avenir de Tanguy Laviale. Le lendemain de la vente de son restaurant, il a rendez-vous avec Maxime Courvoisier qui est sommelier et maître d'hôtel : « Je me suis dit ce type-là pourrait me redonner envie de monter un nouveau business ». Un an plus tard, *Ressources* ouvre ses portes : « J'ai tellement pris mon pied. Pour la première fois je me sentais libre et vraiment chez moi ». L'aventure est collective. Pour ce projet, ils sont 4 associés avec Maxime Courvoisier, Grégory Gouyet et Daniel Gallacher (chef de *Racines*). Un an plus tard, l'équipe s'est étoffée avec des membres de la brigade et un autre sommelier.

Vivants a ouvert au mois de novembre, dans le quartier Saint-Pierre. Autre quartier, autre ambiance, mais toujours le plaisir : « La qualité de vie au travail est aussi importante que la qualité des plats qu'on sert ».

TANGUY
LAVIALE

LE BONHEUR EST DANS L'ASSIETTE

Pour Tanguy Laviale, l'aventure collective continue avec l'association L'Assiette montée en septembre dernier : « Elle regroupe toutes nos valeurs. C'est le prolongement de ce qu'on a fait dans un modèle associatif et participatif qui nous permet d'avoir plus d'amplitude ». Créée avec une quinzaine de bénévoles, les membres ont participé à la Semaine du Goût : « On a reçu 200 élèves à Darwin, lors d'ateliers : présentation des légumes de saison, analyse sensorielle, confection d'un bocal ». D'autres ateliers sont organisés chaque semaine en partenariat avec le Crous sur le thème : comment cuisiner sainement avec un petit budget dans un espace réduit. Et ce n'est que le début : « Le but final est de créer un tiers lieu à Bordeaux ou ses alentours », explique Tanguy Laviale. « Il sera ouvert à tout le monde, aux parents et aux enfants, aux jeunes, aux handicapés, aux personnes isolées autour d'ateliers participatifs. » ■

restaurant
Vivants



Claire Vallée Engagée pour une cuisine végétale

INTERVIEW - Après un voyage formateur en Asie, Claire Vallée a décidé de lancer un restaurant gastronomique végétan à Arès. Grâce à un financement participatif, elle ouvre son établissement appelé *Ona* fin 2016. Cinq ans plus tard, le guide Michelin lui décerne une étoile, une première pour un restaurant végétan. Mais en 2022, Claire Vallée jette l'éponge et ferme *Ona*. Elle qui se définit actuellement cheffe nomade, pourrait bien revenir avec un projet inédit...

Par Nathalie VALLEZ

Échos Judiciaires Girondins :
Comment et pourquoi vous êtes-vous mise à la cuisine végétale ?

Claire Vallée : « C'est à la suite d'un voyage en Thaïlande qui a duré une année que j'ai commencé à m'intéresser à la cuisine végétale. En Asie, il existe de nombreux substituts à la viande tels que le tofu ou le seitan car beaucoup de personnes sont bouddhistes. Il n'y a pas non plus de produits laitiers (seulement importés) et la cuisine est centrée sur les plantes, les racines, les épices, les fruits et les légumes. Cette nouvelle cuisine m'a passionnée et j'ai commencé à me renseigner sur la condition animale, l'impact de l'élevage sur l'environnement et la santé humaine. Ce qui a fini de me persuader de changer mon fusil d'épaule. La cuisine végétale permet également de s'affran-

chir des codes, de sortir de sa zone de confort, d'aller plus loin dans la réflexion autour du vivant et de l'assiette. Elle offre un terrain de jeu inégalé et une créativité renouvelée par la complexité et les milliers de variétés végétales existantes. »

EJG : Comment cette cuisine a-t-elle été accueillie par vos clients dans votre établissement d'Arès ?

C. V. : « J'ai voulu amener les gastronomes dans mon univers végétal en proposant une cuisine différente et engagée avec de nouvelles saveurs. C'est une réelle expérience que nous faisons partager à nos clients. Je pense que la curiosité et le fait que les plats n'étaient pas seulement beaux mais dégageaient des saveurs inédites et pertinentes ont contribué au succès d'*Ona*. »

EJG : Quels sont vos projets ? Reviendrez-vous en Gironde ?

C. V. : « Je ne crois plus en l'entité « restaurant ». Notre monde



change et nous devons nous adapter. Un restaurant consomme énormément d'eau, d'électricité et produit trop de déchets. Forte de ce constat, je réfléchis à un projet d'incubateur proposant une table d'hôtes engagée, plus proche de la terre et du vivant, autour d'expériences inédites, de nouvelles méthodes de conservation. Ce lieu se voudrait également une place d'échanges, de communication, de création, d'apprentissage, de partage et de réflexion sur les grands sujets de demain : l'alimentation, l'autonomie énergétique et alimentaire, la construction etc. Et comme je suis très attachée au bassin d'Arcachon, mon projet ne sera pas très loin... » ■



CLAIRE VALLÉE

© D.R.

© D.R.

© D.R.

Zèta « 40 000 paires de baskets vendues »

LAURE
BABIN

BORDEAUX · Laure Babin est la créatrice de la marque de baskets véganes et recyclées Zèta. La marque, qui a atteint le million d'euros de chiffre d'affaires pour l'année 2023, vise désormais le marché de l'Amérique du Nord.

Par Marie-Amélie HUSSON

Echos Judiciaires Girondins : Comment est née Zèta ?

Laure Babin : Zèta est une marque de baskets véganes, écoresponsables et recyclées. Il y a quatre ans, je suis partie du constat que, malgré le développement de produits écoresponsables, personne ne faisait du 100 % recyclé. La basket, c'est un produit très polluant. L'idée était de déconstruire tout le processus actuel, et de fabriquer du circuit

court, en Europe, de manière intelligente et à partir de déchets déjà à disposition. La première collection, c'est la basket à partir du raisin. Le cuir est fabriqué en Italie, par une entreprise qui récupère le marc de raisin dans la région de Milan.

En février 2022, il y a eu la collaboration avec Nespresso. Il s'agissait d'une collection de 3 000 paires, vendues sur notre site internet uniquement, fabriquées à partir de marc de café. Depuis le mois de juin, nous proposons une gamme enfant.

FICHE D'IDENTITÉ

Nom de la fondatrice

Laure Babin

Âge : 26 ans

Nom de l'entreprise : Zèta

Date de création de l'entreprise : Septembre 2020

Objectif : Des baskets véganes, écoresponsables et recyclées

EJG : Qu'est-ce qui vous a décidé à vous lancer dans la création de votre entreprise ?

L. B. : J'ai commencé avec un BTS en commerce, puis j'ai débarqué pour ma licence à Bordeaux, avant de faire mon Master à l'IAE. En dernière année, je savais que je ne voulais pas être salariée dans une entreprise, j'avais envie d'autre chose. Dès la rentrée, mon objectif était de lancer mon entreprise à l'obtention de mon diplôme. J'ai intégré l'incubateur de mon école et pendant un an, j'ai travaillé sur ce projet en parallèle de mes études. J'ai même fait mon stage de fin d'études dans ma propre entreprise. La première étape, c'était de définir un concept qui soit différenciant et de construire le business plan.

En parallèle, j'ai réalisé les premiers dessins, l'identité graphique, sourcé les matériaux. Je me suis rendue compte qu'une usine de fabrication en France aurait un coût trop élevé, je suis donc partie au Portugal. Au bout de huit mois, on a mis au point le premier prototype. En septembre 2020, on a lancé la campagne de crowdfunding sur Ulule. On a réussi à vendre 2 700 paires de chaussures. Cela nous a permis de financer trois années d'exploitation, nous n'avons pas d'actionnaires. On s'est financé grâce à nos fonds propres jusqu'à aujourd'hui, on vient de faire un emprunt bancaire pour financer les travaux de notre boutique.

On a été incubés à la Cité Numérique de Bègles durant notre première année, puis j'ai vu qu'on était prêt à voler de nos propres ailes. Désormais, nous avons une soixantaine de revendeurs en France, Espagne, Pays-Bas, Autriche ou encore Allemagne.

EJG : À quelle étape de votre entrepreneuriat êtes-vous ?

L. B. : On a ouvert notre boutique le 7 septembre dernier, le jour de nos trois ans. Ce n'était pas vraiment prévu à ce stade, mais l'occasion s'est présentée. On est désor-

VOTRE PLUS GRAND OBSTACLE VS VOTRE PLUS GRANDE RÉUSSITE ?

L. B. : En obstacle, je dirais d'abord l'âge. C'est vrai qu'au début ça a été assez compliqué d'être prise au sérieux. Je me suis fait refuser par une banque. Lorsque je me suis rendu au Portugal pour la première fois, j'avais 23 ans. Lorsque je visitais les usines, on doutait souvent de mon sérieux. Ma plus grosse réussite, c'est mon équipe. Je trouve incroyable de pouvoir dire que j'ai créé de l'emploi. Je suis partie de rien, sans ressource, ni bagage, ou encore de réseaux. Aujourd'hui, nous nous sommes bien étoffés.

mais neuf dans l'équipe, et on a atteint les 40 000 paires de baskets vendues. Pour 2023, notre chiffre d'affaires est d'un million d'euros. En cumulé, on est à 3 millions d'euros de chiffre d'affaires depuis le lancement. On a encore plein d'axes de développement. Il y a un projet de basket à planter biodégradable. Lorsque le client l'aura assez porté, il pourra la planter et elle se décomposera. Il y aura des petites graines dans les semelles qui permettront de donner des fleurs ou plantes. C'est un gros projet à horizon 2025.

On a également l'ambition de toucher le marché de l'Amérique du Nord. Je reviens justement du Canada, où j'ai trouvé un entrepôt. Cela va nous permettre d'expédier les chaussures par voilier, de les stocker puis de les distribuer aux États-Unis et au Canada. Aujourd'hui, nos ventes sont réalisées à 80 % sur internet et 20 % en BtoB, l'objectif est de conserver cette part-là. Je suis en contact avec Simons, qui est une grosse chaîne de boutiques au Canada, pour nous faire connaître. Je souhaite justement recruter quelqu'un pour gérer toutes les opérations sur l'Amérique du Nord dès septembre 2024. On développe aussi des chaussettes, casquettes, et accessoires

recyclés qui verront le jour au début de l'année prochaine.

EJG : Comment envisagez-vous les trois prochaines années ?

L. B. : En étant un peu utopiste, j'adorerais qu'on ait deux vraies boutiques à Bordeaux et Paris. Je voudrais que l'équipe s'étoffe et pourquoi pas avoir réussi à grignoter quelques parts de marché à Adidas et Nike. L'objectif, c'est surtout de pouvoir s'implanter sur d'autres marchés, et que l'Amérique du Nord soit bien ouverte. On réfléchit aussi à faire d'autres produits en collaboration avec Nespresso comme des porte-cartes ou portefeuilles. ■



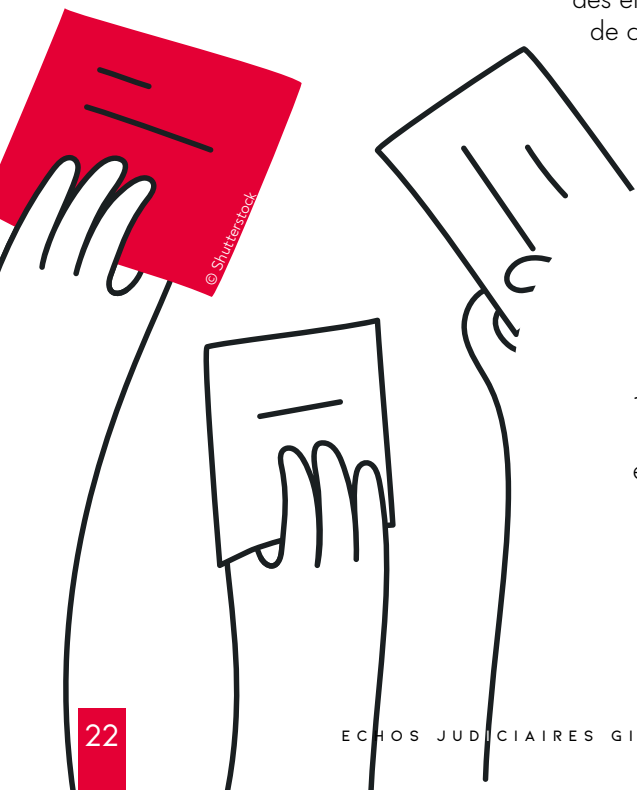
Nouvelle-Aquitaine En bref

Carnet

Benoît LEGRAND a pris ses fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Nontron lors d'une cérémonie républicaine et un premier contact avec les forces vives du territoire. Il était précédemment secrétaire général de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, sous l'égide du secrétaire d'État chargé de la famille et de la protection de l'enfance. Par le passé, il a travaillé au ministère de la Justice et en Seine-Maritime, Seine-Saint-Denis, Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence, où il a commencé sa carrière comme enseignant en philosophie. Pour bien comprendre les enjeux du Nontronnais, il rencontre déjà des élus et représentants de collectivités locales.



© Préfecture Dordogne



Périgueux

C'EST PARTI POUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Après le département de la Dordogne, la Ville de Périgueux a lancé la phase 2 de son budget participatif invitant les Périgourdiens à voter pour leur projet favori, jusqu'au 15 décembre. Une enveloppe de 100 000 € sera entièrement dédiée à la réalisation de projets d'initiative citoyenne. 19 projets ont été présentés et sont détaillés en ligne et dans les catalogues de la ville pour permettre aux Périgourdiens de voter. Un stand dédié est également présent sur les marchés le samedi matin. Pour voter, ça se passe en ligne (<https://participez.perigueux.fr/>) ou dans les urnes présentes en mairie, au centre d'information jeunesse, à la médiathèque ou au centre social et culturel de l'Arche et sur le stand du marché.



© CD 47

Lot-et-Garonne RETOUR SUR LE DUODAY

Le Lot-et-Garonne est le berceau historique du Duoday en France qui a pour objectif de proposer une journée d'immersion dans le monde du travail aux personnes atteintes de handicap. En effet, dans le cadre de leur démarche d'insertion des personnes handicapées par le travail, l'ALGEEI et l'ESAT Agnelis se sont joints à un mouvement initié au départ en Irlande et ont organisé le 24 mars 2016, en Lot-et-Garonne, la 1^{re} édition du Duoday en France. Fort des retours positifs partagés à tous les étages, le Duoday a été étendu dès 2018 sur l'ensemble du territoire national. Le Duoday a eu lieu cette année le jeudi 23 novembre dans de nombreuses entreprises, collectivités et associations du territoire. Et la présidente du conseil départemental, Sophie Borderie, s'est jointe au mouvement en accueillant Guillaume, un jeune handicapé, tout au long de sa journée.

Lot-et-Garonne LE START-UP WEEKEND RÉUSSIT SON ENTRÉE

Débuts réussis pour la première édition du Start-Up Weekend, organisé du 17 au 19 novembre à l'Agopole. Pendant 3 jours, 25 participants venus de tout horizon ont d'abord présenté leurs idées innovantes avant de les transformer en projet en imaginant, avec des coachs experts dans leurs domaines, une start-up en 54 h. Une fois développé, le projet était présenté à un jury composé de professionnels tels que Mathieu Wincker (fondateur d'Ultra-Premium Direct), Frédéric Péchavy (directeur général du groupe Péchavy et président de la CCI 47), Jean-Philippe Cazaux (fondateur de Pita Pocket)... Les 5 projets retenus vont désormais être accompagnés afin d'intégrer un incubateur de la région.



© Artkeom.fr



Tourisme

Le domaine de la Barde renaît

DORDOGNE - À l'entrée du Bugue, aux portes du Périgord noir, le domaine de la Barde a retrouvé de son éclat grâce à Tim et Anna Pirch, ses nouveaux propriétaires. Avec leur « maison de famille bed and breakfast », ils viennent d'achever leur toute première saison.

Par Marie LEMAITRE

Gorgée d'histoire, verdoyante et accueillante, la Dordogne séduit les Anglais, leur rappelant leur mythique « Merry England » avec un petit je ne sais quoi en plus. Ce sont les paysages du Périgord noir et leur rêve de devenir châtelains qui ont attiré Anna et Tim Pirch au domaine de la Barde, au Bugue, depuis l'autre côté de la Manche. « C'est inabordable en Angleterre,

alors pour avoir la chance de devenir propriétaires, nous sommes venus en France. La mère de Tim adore la région, et nous avons beaucoup d'amis ici, il y a une communauté très importante », résume Anna Pirch.

DES RUINES

En novembre 2020, ils deviennent propriétaires de ce domaine en liquidation judiciaire, dont la dernière ouverture remonte à 2012. Depuis, la Barde,

un domaine édifié aux XIV^e puis XVIII^e siècles, tombe en ruine. La maison n'est plus qu'une carcasse dépourvue de fenêtres, des graffitis et la végétation ont recouvert une partie des murs : tout est à faire. « Pour pouvoir acheter une propriété comme celle-là, il fallait forcément qu'il y ait des rénovations à réaliser », reconnaît la propriétaire.

Pour faire renaître le domaine de ses cendres, le couple décide de garder l'esprit de l'ancien. Les vieilles pierres les séduisent, et l'histoire périgourdine aussi. Dans la salle à manger, des représentations des grands châteaux de Dordogne en reliefs ont été gravés. Pour les rénovations, les repreneurs travaillent avec un maître d'œuvre local : bâtir en Périgord, et refont tout : circuits électriques, salles d'eau, climatisation, remise en état du moulin et de la forge...

PREMIÈRE SAISON RÉUSSIE

Une salle de gym est installée, le grenier devient des chambres... Ils réalisent leur première saison en 2023 avec une ouverture de mai à septembre. Un été riche en défis puisqu'Anna Pirch a donné naissance à son deuxième enfant à ce même moment. « Il fallait que tout aille vite pour qu'on soit capables d'ouvrir rapidement, et récupérer un peu de l'argent injecté dans le domaine, c'est pour cette raison que nous avons beaucoup travaillé avec des touristes parlant anglais dans un premier temps. » Et l'été s'est soldé par un succès puisque tout le mois d'août, le domaine a affiché complet.



ANNA PIRCH
copropriétaire
du Domaine de
la Barde
(avec son bébé !)

© Loïc Mazalrey

LE BUGUE À LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

Pour son premier château, comme pour le domaine de la Barde, Tim et Anna Pirch participent à « Château DIY » ou « Château XXL » en français. Il s'agit d'une émission de télé-réalité dans laquelle les caméras suivent les rénovations de familles devenues propriétaires de châteaux. « C'est eux qui nous ont contactés lorsqu'on vivait dans notre autre propriété, et ils nous ont suivis ici », se souvient Anna Pirch. Les tournages ont débuté il y a déjà six ans, alors que le couple attendait son premier enfant en plus des travaux. « Ils viennent régulièrement voir comment on avance, c'est parfois fastidieux, car il faut se stopper pour des séquences, mais on a aussi beaucoup de clients qui sont venus grâce à l'émission qui est diffusée jusqu'aux États-Unis, au Canada, Hong Kong ou même la Malaisie. »

UN MILLION D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Le couple a déjà investi plus d'un million d'euros dans l'aventure, et des travaux restent à faire. « On en a encore pour 100 000 euros au moins... » Entre appartements indépendants et chambres bed and breakfast, le domaine peut accueillir 22 personnes. « Nous n'avons pas voulu en faire un hôtel, mais plutôt une maison de famille, et garder un esprit simple », explique Anna Pirch qui gère les appartements, et son mari la partie bed and breakfast.

“ Entre appartements indépendants et chambres bed and breakfast, le domaine peut accueillir 22 personnes ”

Cette ambiance, c'est déjà celle que le duo a souhaité donner à sa toute première propriété : le château Monteil à Calviac-en-Périgord. Aussi en ruine, Anna et Tim Pirch l'ont rénové, avant de tomber amoureux du domaine de la Barde, et de vendre le château pour une nouvelle aventure. « La maison que nous avons dans la



© Loïc Mazalrey

propriété commençait à devenir trop petite, alors l'agent immobilier qui nous avait vendu Monteil nous a parlé de ce domaine au Bugue. » Une aubaine pour Anna Pirch qui trouve la commune encore trop méconnue des Britanniques. « Ils connaissent les grandes villes comme les Eyzies, mais moins le Bugue, et ils sont charmés. » Pour enrichir le charme du lieu, Tim et Anna Pirch continuent les travaux en soignant désormais les espaces extérieurs. Les espaces autour de la piscine doivent être refaits, et les jardins enrichis. L'objectif pour le couple : construire son château de rêve. ■

Fourques-sur-Garonne

Le succès de Madame Sécurité

LOT-ET-GARONNE · En 2018, Marion Zuccolotto créait Protect Sécurité. 5 ans plus tard, la jeune trentenaire dirige une société avec 20 salariés et envisage de déménager avant de continuer le développement de son entreprise. Rencontre.

Par Jonathan BITEAU

« **A**ux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. » Ainsi parlait Rodrigue dans *Le Cid* de Corneille. Et cet adage correspond parfaitement à Marion Zuccolotto. À 30 ans, Marion gère une PME de 20 salariés, qui peut grimper à 40 l'été. Après 5 ans d'activité, la réussite est fulgurante pour cette Marmandaise qui a créé son entreprise en 2018, à seulement 25 ans : « Personne ne croyait en moi quand j'ai démarré car c'est un milieu très masculin. Aujourd'hui, les gens n'en reviennent pas et me disent encore qu'ils n'auraient pas misé un sou sur moi ! ».

NAISSANCE DE « PROTECT SÉCURITÉ »

Pourtant, si le succès semble au rendez-vous, les débuts n'ont pas été faciles. Il a fallu se faire connaître auprès des clients, beaucoup démarcher et faire la preuve de sa crédibilité et de ses compétences. Une série d'épreuves qui n'a pas effrayé Marion. Après son baccalauréat et une année de petits boulots, c'est dans

« Personne ne croyait en moi car c'est un milieu très masculin »

une entreprise de sécurité qu'elle fait son entrée dans la vie active à 18 ans. Après 2 années d'alternance et un BTS d'assistante de direction en poche, elle continue pendant 3 ans au sein de la même entreprise. Puis elle décide de prendre son envol en 2018 en créant sa propre société : Protect Sécurité. Elle démarre dans le réseau de pépinières Euréka de Samazan. Un premier gros contrat de gardiennage nocturne l'oblige à recruter 4 salariés et elle ne cesse de croître depuis lors.

LE « TREMPLIN » DU COVID

Protect Sécurité propose de la sécurité humaine pour les professionnels, les particuliers, les collectivités, les



associations, et notamment pour tout ce qui est événementiel. L'entreprise est également partenaire de sociétés de télésurveillance pour les interventions sur alarme dans les commerces, bâtiments tertiaires et usines aux accès contrôlés. Pour cela, Marion dispose d'une personne d'astreinte 24 h/24 h, 7j/7j. Alors qu'elle a lancé son entreprise en 2018, la question de l'activité durant la crise sanitaire a joué un rôle-clé. Marion Zuccolotto répond sans détour : « Le Covid a été un tremplin car il a fallu de la sécurité partout : dans les commerces, les banques, les marchés et les lieux publics. Si un 2^e covid arrive, nous sommes prêts mais je ne le souhaite pas ».

QUID DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ?

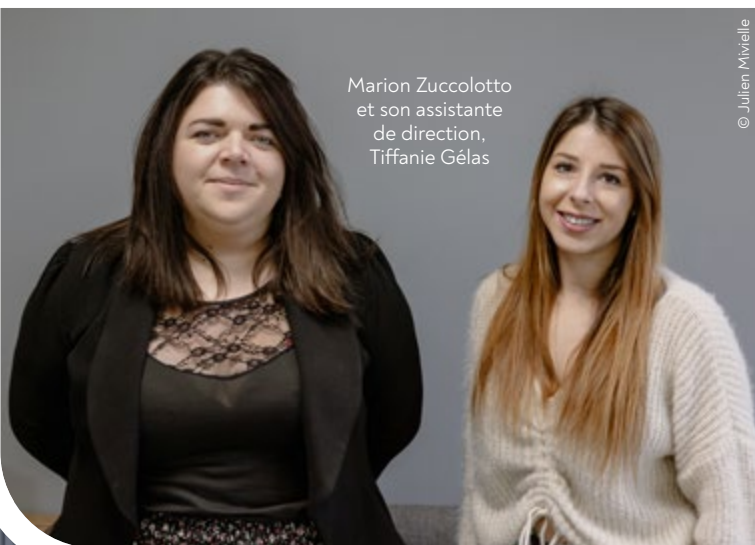
Malgré une croissance continue et une bonne humeur affichée, Marion Zuccolotto avoue se poser des questions sur la situation actuelle : « Cela fait 12 ans que je suis dans la sécurité et c'est la première année où je trouve que c'est aussi compliqué. J'ai dû augmenter mes prix car le coût de la vie augmente. Cela ne me fait pas plaisir car les clients n'ont pas le choix que de faire appel à nous pour l'organisation d'événements. Sans

sécurité, pas d'événement et nous sommes peu sur le territoire ». Cependant, la jeune dirigeante ne souhaite pas en rester là et stagner à 20 salariés. Son objectif est d'augmenter ses effectifs et de pérenniser son activité : « Je pourrais vivre comme ça mais ce n'est pas mon but. J'ai envie que ça évolue dans le bon sens ». Dans les cartons, un déménagement dans des locaux marmandais devrait intervenir d'ici 6 mois.

“ J'ai d'ailleurs décidé d'équiper mes agents de gilets pare-balles au lieu de pare-coups ”

LA SÉCURITÉ N'A PAS DE PRIX

Le contexte actuel nous rappelle presque chaque jour que la sécurité n'a pas de prix. Et Marion Zuccolotto a constaté une évolution des comportements qui rend son activité plus compliquée aujourd'hui : « Avant, dans l'événementiel, les problèmes provenaient souvent de l'excès d'alcool. Maintenant, on voit apparaître des armes léthales. J'ai d'ailleurs décidé d'équiper mes agents de gilets pare-balles au lieu de pare-coups ». Pour autant, la jeune cheffe d'entreprise ne cache pas son enthousiasme : « J'ai toujours travaillé dans la sécurité, je ne sais faire que ça. J'adore mon métier, c'est ma passion ». Et quand on l'interroge sur le fait d'être une femme dans un milieu masculin, Marion n'hésite pas une seconde : « Heureusement qu'il y a des femmes dans la sécurité ! Elles sont généralement plus calmes et apportent une autre vision du métier ». ■



Marion Zuccolotto
et son assistante
de direction,
Tiffanie Gélas

© Julien Mivelle



MARION ZUCCOLOTTO : CV EXPRESS

- 2011** : Baccalauréat
- 2012-2014** : BTS assistante de direction en alternance
- 2014-2017** : Assistante de direction
- 2017** : Agrément de dirigeant d'entreprise de sécurité
- 23 février 2018** : Création de Protect Sécurité à la pépinière Eurêka de Samazan
- 2021** : Déménagement dans les locaux de Fourques-sur-Garonne
- 2024** : nouveau déménagement à venir



Haptique ou la puissance du toucher

LA VEILLE TECHNO • Décrypter, proposer une vision prospective et une application concrète pour mieux comprendre les enjeux pour nous, pour la société et la planète... Les sujets ne manquent pas ! Cette semaine, zoom sur les solutions haptiques ou comment mieux exploiter le sens du toucher et son potentiel.

Par Alexandre BERTIN,
responsable Innovation et Prospective
chez Unitec

Septembre 2015, Apple annonce la sortie de l'iPhone 6s et, avec lui, son lot d'innovations dont un écran tactile précurseur, le 3DTouch : grâce à une certaine pression de son doigt, l'utilisateur peut afficher un aperçu, activer le balayage rapide ou entrer dans le contenu d'une application. Une révolution ! En 2018, Apple remplace cette technologie de première génération par l'Haptic Touch. De l'appui prononcé

du doigt sur l'écran... se fend une petite vibration en guise de réponse. C'est ce que l'on nomme un « retour haptique ».

Différant de la technologie 3DTouch qui repose sur la pression, l'Haptic Touch fait appel à la notion de « temps passé » en contact avec l'écran. Go pour la démocratisation de l'haptique auprès du grand public ! Des consoles de jeux aux smartphones, en passant par les voitures, les robots, et même l'exploration spatiale, la technologie haptique est omniprésente et son potentiel est impressionnant. Une technologie d'avenir, à coup sûr.

« RESSENTIR LE TOUCHER » GRÂCE AUX DISPOSITIFS HAPTQUES

Selon Wikipedia, l'haptique (du grec *haptomai* : « je touche ») désigne la discipline qui explore et exploite le sens du toucher et les phénomènes kinesthésiques. Toutes ces sensations sont bidirectionnelles en ce qu'elles impliquent une interaction réciproque entre un être humain et son environnement - réel ou virtuel - et peuvent être modélisées et simulées au travers de dispositifs haptiques spécialement conçus pour répondre à des besoins spécifiques, comme la conception ou la manipulation d'objets (en mode virtuel ou réel). Exemples : les gants et vestes haptiques, les casques de réalité virtuelle avec retour haptique, les écrans, les manettes de jeux et les périphériques haptiques ou encore les exosquelettes haptiques. Comment ça

ALEXANDRE
BERTIN

© Louis Prquemil - Echos Judiciaires Girondins



INTERFACES HAPTQUES : UN MARCHÉ MONDIAL DES PLUS PROMETTEURS

En 2022, il était évalué à 2,1 milliards de dollars. Les leviers de croissance ? Une demande forte d'électronique grand public et jeux vidéo, l'essor de la réalité virtuelle, l'innovation dans la robotique ou encore la quête d'une meilleure prise en compte de l'accessibilité des personnes porteuses de handicap. En 2030, il devrait atteindre une valeur de 16 milliards de dollars avec un taux de croissance annuel de 32 %.

Source : Market Research Future / Rapport Oct. 2023

marche ? Les dispositifs mis en place reposent sur la rétroaction haptique qui permet à des utilisateurs de percevoir des sensations - par vibration, chaleur, pression ou encore la texture ou la température - consécutives à une action.

INTERFACES PSEUDO-HAPTQUES : L'ILLUSION DU RÉEL ?

Variante des dispositifs précités, les interfaces pseudo-haptiques simulent ou reproduisent, par l'illusion, des sensations tactiles sans utiliser de mécanismes physiques de retour direct. Comment ? En s'appuyant sur des stimuli visuels ou auditifs qui permettent d'exploiter notre perception sensorielle pour mieux imiter la sensation de toucher ou de texture. Autre type de stimulus : les ultrasons qui génèrent une pression sur la peau de l'utilisateur créant une sensation de toucher ou de texture. Cf. la start-up israélienne RightHear avec son application de navigation sur smartphone pour les personnes à déficience visuelle.

PAROLE D'EXPERT

Comme le souligne Christophe Halgand, Docteur en Neurosciences et Robotique humanoïde au CNRS : « La coadaptation entre notre corps et les technologies haptiques est essentielle pour une intégration réussie et peut conduire à d'importantes avancées dans le contrôle réel ou virtuel d'objets, en particulier pour les personnes en situation de handicap ».

QUID DES STANDARDS ET DE L'INTEROPÉRABILITÉ ?

L'un des principaux enjeux reste celui de l'édiction de normes. À l'heure actuelle, chaque acteur développe des solutions et des protocoles qui lui sont propres (pour composants ou logiciels) et donc intégrés verticalement. Conséquence ? « Un paysage fragmenté

et incohérent, entravant l'exploration créative de l'utilisation de ces technologies source de nouvelles expériences utilisateur » selon l'Haptics Industry Forum. Élaborer des normes, c'est également permettre une interopérabilité, destinée à profiter à tous : fabricants d'appareil, développeurs, fournisseurs de logiciels, acteurs finaux. D'où un agenda imaginé en 2021, portant sur trois points cruciaux : l'encodage des données dans un format unique (MPEG), une plateforme d'API unique, et un protocole de périphérique de type plug-and-play.

QUELS DOMAINES D'APPLICATION ?

« Mayday Mayday ! »... Alerter les pilotes qu'ils entrent dans des zones de turbulences ou « de conduites hasardeuses » grâce au retour de forces dans les commandes, voici une des premières applications concrètes dans l'aéronautique, nées au cours des années 70. Florilège des secteurs désormais couverts :

• le divertissement

Objectif : offrir une expérience plus immersive ! Les simulateurs de vol et les parcs d'attractions équipent leurs sièges pour reproduire les sensations de vol avec précision. Autre exemple : conçue par OWO, une veste à retours haptiques permettra aux joueurs de ressentir une légère brise...

• l'industrie

Pour la formation des travailleurs et la téléopération de robots (opérateurs de drones) dans des environnements dangereux, notamment.

UNITEC

Unitec est l'une des principales structures d'accompagnement des start-ups de la région bordelaise. Elle a contribué à la création de 632 start-ups sur le territoire. Forte d'une équipe de 11 start-up managers, Unitec conseille sur trois filières, numérique, sciences de la vie, sciences de l'ingénieur, en accompagnant de l'idée à la création de l'entreprise (incubation), dans sa structuration et son développement (création/amorçage), dans sa croissance stratégique (développement) et dans son passage à l'échelle via l'accélérateur UP GRADE Nouvelle-Aquitaine.

En 2022, Unitec a accompagné 162 start-ups et affiche un taux de pérennité des entreprises suivies de 86 % à 5 ans. www.unitec.fr



ÉDOUARD
BOULANGER

Copilote
de Stéphane
Peterhansel

©D.R.

• l'éducation

Ressentir des concepts abstraits ? Plus aisé désormais avec les dispositifs haptiques comme en cours de sciences : simuler des phénomènes naturels (gravité, réaction chimique...) rendant l'apprentissage concret et interactif.

• l'automobile

Avertir un conducteur d'un changement imminent de voie ou d'une collision potentielle... Le volant haptique tout comme les sièges vibrants contribuent fortement à améliorer la sécurité en fournissant des avertissements tactiles aux conducteurs.

• la médecine

Les chirurgiens utilisent des gants haptiques pour effectuer des opérations à distance avec précision, tandis que les patients en rééducation utilisent des exosquelettes haptiques pour retrouver leurs capacités motrices en utilisant la rétroaction tactile.

ET DEMAIN ? RÊVONS UN PEU...

Même si les marchés des dispositifs haptiques sont loin d'être saturés, on peut déjà imaginer un futur qui ferait la part belle à l'intégration d'autres sens - comme la vision ou l'ouïe - dans l'haptique pour créer une expérience immersive et réaliste. Qu'apporterait la synchronisation de tous ces sens ? Améliorer la perception globale et faire des univers virtuels des mondes plus palpables ! ■

AMÉLIORER LES RÉFLEXES DU SPORTIF

Start-up bordelaise créée en 2021 et accompagnée par Unitec, Performind propose une solution de réalité virtuelle pour les sportifs de haut niveau et leur encadrement, qui mixe casque RV et exercices de stimulation cérébrale. Objectif : améliorer les performances cognitives et les réflexes du sportif. Explications avec Benjamin Delage, cofondateur de PerforMind.

Comment fonctionne Performind ?

Benjamin Delage : Notre application est un outil d'aide au développement de certaines facultés grâce à des exercices ludiques, dynamiques et complémentaires. En clair, 8 exercices permettent de travailler leurs fonctions cognitives au travers de 5 aspects de l'entraînement : l'attention et la concentration ; la perception visuelle, auditive et haptique ; le raisonnement ; la mémorisation ; et la motricité.

Pourquoi introduire des retours haptiques ?

Grâce aux retours de force dans les poignées de contrôle, Performind ajoute une « couche interactive ». L'objectif est bien de plonger l'utilisateur dans un environnement encore plus réaliste en le guidant notamment dans la réalisation de ses exercices. Il visualise son corps, l'espace et les objets avec lesquels il doit interagir.

Quelles sont les prochaines étapes pour Performind ?

Continuer à accompagner les staffs techniques et médicaux des clubs dans le travail cognitif des sportifs, développer des formations auprès des clubs, des centres de formations et étoffer notre bibliothèque d'exercices cognitivo-moteurs.



© Shutterstock

A professional portrait of a woman with shoulder-length brown hair, wearing a teal silk blouse and black trousers. She is standing with her hands in her pockets against a light blue background.

M^E KRISTELL
COMPAIN-
LECROISEY

Le divorce par consentement mutuel



TRIBUNE · Lorsque les époux sont d'accord pour divorcer à l'amiable, ils peuvent opter pour le divorce par consentement mutuel, une procédure plus simple et plus rapide. Chaque époux doit être assisté par un avocat et la convention de divorce doit être déposée chez un notaire. Décryptage.

Par Maître Kristell
COMPAIN-LECROISEY, avocat - médiateur,
spécialiste droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine, Barreau de Bordeaux

UN ACCORD TOTAL

Le divorce par consentement mutuel est réservé aux époux qui sont d'accord pour divorcer sans énoncer les motifs de la rupture et qui sont d'accord sur toutes les conséquences du divorce tant personnelles que financières : les enfants, la pension alimentaire, la prestation compensatoire, le logement, le partage des biens.

Le divorce par consentement mutuel exige une liquidation des intérêts patrimoniaux du couple. Concrètement la question du logement détenu en propriété doit être réglée : vente ou rachat des parts par l'un des conjoints. La question des crédits doit également être réglée : remboursement anticipé avec la vente du logement ou rachat par l'un des époux.



“ Les époux ne
comparaissent pas devant
un juge ”



LA PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE DEUX AVOCATS

La loi impose que chaque époux soit obligatoirement assisté par un avocat distinct. Les époux ne peuvent donc pas avoir le même avocat.

Les époux ne comparaissent pas devant un juge. Le divorce est un acte sous seing privé rédigé et contresigné par avocats qui fait foi de l'écriture et de la signature des parties.

LE BILAN PATRIMONIAL

Chaque avocat analyse avec son client ses attentes concernant les aspects financiers, patrimoniaux et fiscaux. Chaque époux doit remettre à son avocat toutes les pièces permettant un audit complet de sa situation.

L'avocat va établir un audit patrimonial qui comprend les meubles, les immeubles, les crédits, les liquidités, les avoirs bancaires, les contrats d'assurance-vie, les parts de sociétés, les comptes épargne entreprise... Cet audit permet à l'avocat de conseiller son client sur les différentes options possibles et de rédiger l'état liquidatif imposé par la loi.

L'avocat accompagne son client auprès des banques en cas de rachat de crédit, de demande de désolidarisation du crédit.

L'avocat mandataire en transaction immobilière peut également aider à vendre le maison.

LA FISCALITÉ DU DIVORCE

Conformément au code général des impôts, la convention de divorce signée qui constate un partage de biens et/ou qui porte transmission de propriété ou

d'usufruit d'un immeuble ou qui comprend une prestation compensatoire doit être adressée au centre des impôts aux fins d'enregistrement.

Le partage des biens est soumis en plus à un droit de partage de 1,1 % de l'actif à payer à l'administration fiscale.

LES ENFANTS

Chaque avocat analyse avec son client ses attentes concernant les conséquences du divorce pour ses enfants.

Le droit de la famille est un droit sur mesure : l'avocat conseille son client en fonction de sa situation personnelle pour trouver une solution conforme à l'intérêt de chacun des membres de sa famille.

La loi impose que chaque parent informe l'enfant mineur capable de discernement de son droit à être entendu par le juge aux affaires familiales et à être assisté par un avocat.

Si l'enfant mineur ne souhaite pas être entendu par un juge - ce qui est le cas dans la quasi majorité des divorces par consentement mutuel - un formulaire daté et signé par l'enfant mineur capable de discernement doit être annexé à la convention de divorce, aux termes duquel l'enfant déclare avoir été informé de son droit à être entendu et ne pas souhaiter faire usage de cette faculté.

LA NÉGOCIATION DES ACCORDS

Les avocats vont ensuite échanger entre eux sur les souhaits de leurs clients et négocier des accords sur la base de ce qui leur a été soumis par leurs clients.

Les avocats peuvent également convenir de réunions avec les époux dites « rendez-vous à quatre ». Chaque époux s'engage à échanger de bonne foi et à une parfaite loyauté et transparence sur les informations échangées.

LA RÉDACTION DE LA CONVENTION DE DIVORCE

Une fois les accords concrétisés, les deux avocats rédigent la convention de divorce sous la forme d'un acte d'avocat qui reprend les accords : chaque point de la convention doit être accepté par les deux époux et consigné par écrit.

Si les époux ont un bien immobilier en commun, le partage se fait par acte notarié qui sera annexé à la convention de divorce.

LE DÉLAI DE RÉFLEXION DE 15 JOURS

Chaque avocat adresse à son client le projet de la convention de divorce par lettre recommandée avec accusé de réception, forme obligatoire, car c'est cet envoi qui fait courir un délai de réflexion de 15 jours avant la signature de la convention, délai imposé par la loi.

LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DIVORCE

Une fois ce délai de 15 jours passé, la convention est signée par les époux puis contresignée par leurs avocats respectifs, ensemble et en présentiel lors d'un rendez-vous commun

LE DÉPÔT DE LA CONVENTION AU RANG DES MINUTES D'UN NOTAIRE

Les avocats adressent un exemplaire de la convention de divorce ainsi

“ Les avocats adressent un exemplaire de la convention de divorce ainsi signée au notaire choisi par les deux époux ”

signée au notaire choisi par les deux époux pour qu'il la dépose au rang de ses minutes. C'est à la date de ce dépôt que le divorce prend effet.

La loi ne donne pas aux notaires le pouvoir de contrôler la teneur des accords finalisés par les époux et leurs avocats. Le contrôle du notaire se limite à un examen purement formel de la convention sur des points limitativement énumérés par la loi (article 229-3 du Code civil).

Les époux n'ont pas l'obligation de se présenter chez le notaire.

LA TRANSCRIPTION DU DIVORCE

Après l'enregistrement de la convention de divorce par le notaire, les avocats demandent aux services de l'état civil qu'ils procèdent à la transcription de la mention du divorce sur l'acte de mariage et les actes de naissance de chacun des époux.

LA MAÎTRISE DES DÉLAIS

Le temps de la rédaction de la convention de divorce dépend de la situation personnelle et patrimoniale et du temps dont les époux ont besoin pour réunir les pièces permettant de réaliser un audit, concrétiser les accords et liquider les intérêts patrimoniaux.

Le seul délai imposé par la loi aux époux est un délai de réflexion de 15 jours pour prendre la mesure des accords intervenus, entre l'envoi du projet de convention de divorce et la signature de la convention de divorce.

CAS OÙ LE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL SANS JUGE N'EST PAS POSSIBLE

- L'un des époux est sous un régime de protection judiciaire type curatelle, tutelle.
- L'enfant mineur demande à être entendu par le juge aux affaires familiales.
- En cas d'élément d'extranéité : époux qui ne sont pas de nationalité française, époux/enfants qui n'habitent pas en France, biens situés dans un pays autre que la France.

Dans ces hypothèses, si les époux sont d'accord pour divorcer et sur toutes les conséquences du divorce, leurs avocats rédigent une requête conjointe en divorce et demandent au juge d'homologuer les accords. ■

Immobilier ancien Le marché se contracte

ÉCONOMIE · Selon la dernière note de conjoncture immobilière des Notaires de France, la baisse du volume des ventes de logements anciens a atteint 16,6 % sur un an, à fin août 2023. À la même date, les prix de vente de ces logements ont enregistré une baisse de 1 % sur un an. Les prévisions ne laissent pas présager de changement de cap dans les prochains mois.

Par Miren LARTIGUE

Amorcée il y a un an, la tendance se confirme sur le marché des logements anciens en France (hors Mayotte). « Depuis l'automne 2022, les baisses du volume annuel de ventes s'intensifient progressivement : de 3 % à fin juillet 2022, à 6 % en janvier 2023, pour dépasser 10 % depuis avril 2023. À fin août 2023, la baisse du volume de ventes sur douze mois atteint désormais 16,6 % sur un an. Une baisse annuelle aussi conséquente n'avait pas été relevée depuis dix ans », relèvent les Notaires de France, dans leur note de conjoncture relative au marché immobilier au second trimestre 2023, publiée le 9 novembre.

UNE DÉCÉLÉRATION QUI POURRAIT SE POURSUIVRE EN 2024

Cette contraction du marché immobilier est liée à la politique monétaire menée par la Banque centrale européenne (BCE) qui maintient des taux d'intérêt directs élevés pour juguler l'inflation, et aux refus de prêts des banques qui mettent un coup d'arrêt à de nombreux projets d'acquisition, en particulier pour les primo-accédants. Or, les prévisions ne laissent pas présager de changement de cap dans les mois qui viennent. « En toute hypothèse, l'année devrait se ter-

“ L'ajustement annoncé des prix se met timidement en marche ”



miner aux alentours des 900 000 transactions, signe d'une très forte décélération sur un an, conjuguant inflation, taux d'intérêt élevés et fin de l'euphorie. Le réajustement des volumes de ventes est brutal et pourrait continuer à s'opérer sur l'année à venir. »

LES PRIX DES LOGEMENTS ANCIENS ONT AMORCÉ LEUR BAISSÉ

En parallèle, les prix des logements anciens en France métropolitaine, qui avaient résisté jusqu'en juillet dernier, ont enregistré une première baisse de 1 % en août, « pour la première fois depuis fin 2015 », pointent les notaires. Selon leurs projections sur la base des avant-contrats, cette tendance à la baisse

(légèrement plus forte pour les maisons que pour les appartements) pourrait s'accélérer et atteindre 3 % sur un an, ce mois de novembre.

« L'ajustement annoncé des prix se met timidement en marche, les vendeurs n'acceptant pas encore de baisse substantielle de leur prix, plus en prise avec la réalité économique du marché, même si cette idée commence à cheminer, au regard de négociations plus ouvertes en faveur de l'acquéreur. »

Quant aux logements les plus énergivores (consommant plus de 450 kWh/m² par an), ils enregistrent une nette décote depuis début 2023, date depuis laquelle ils sont interdits à la location pour un nouveau bail.

Les prix des logements anciens diminueraient moins rapidement en régions (-1,9 % à fin novembre), où les prix des appartements devraient rester quasiment stables à Lille, Marseille et Toulon, et enregistrer des baisses importantes (de l'ordre de 8 % sur un an à fin novembre) à Mulhouse, Nantes, Angers et Rouen. Les ventes de maisons anciennes devraient également enregistrer une baisse d'au moins 8 % sur la même période à Amiens, Orléans, Nîmes, Saint-Étienne, Valence, Lyon et Toulon, et de l'ordre de 3 à 6 % au Havre, Maubeuge, Rennes, Valenciennes, La Rochelle, Toulouse, Le Mans, Grenoble et Lille.

La même tendance est attendue en Île-de-France, avec une baisse des prix de l'ordre de 6 % sur un an dans tous les départements de la région (pour les appartements comme pour les maisons) à fin novembre. À Paris, le prix au mètre carré devrait passer sous la barre symbolique des 10 000 euros ce mois de novembre. ■



Employer un travailleur étranger

ENTREPRISES - Alors que le projet de loi « immigration » est actuellement examiné à l'Assemblée nationale, les avocats du cabinet Voltaire Avocats ont fait le point sur l'emploi de salariés « sans-papiers ». L'occasion d'évoquer le cadre légal actuel et les risques et sanctions encourues par les entreprises.

Par Charlotte DE SAINTIGNON



« **N**ul ne peut, directement ou indirectement, embaucher, conserver à son service ou employer pour quelque durée que ce soit un étranger non muni du titre l'autorisant à exercer une activité salariée en France. » Le Code du travail interdit ainsi aux entreprises d'employer un étranger qui ne disposerait pas d'un titre de travail ou serait titulaire d'un titre de séjour ne l'autorisant pas à exercer une activité salariée, ou encore qui serait en situation irrégulière en France au regard de son droit au séjour. Peu importe la durée de l'emploi, l'infraction de travail illégal est constituée dès lors que les organismes de contrôle constatent la présence sur les lieux de travail d'un salarié étranger occupé sans autorisation de travail. L'employeur encourt alors diverses sanctions : prud'homale, pénale et administrative.

Aux prud'hommes, les salariés étrangers bénéficient de certaines garanties, que ce soit en matière de durée du travail, de santé et de sécurité, d'ancienneté dans l'entreprise, de la période d'emploi illicite ou de dommages et intérêts pour préjudices particuliers. « Il y a quelques contentieux qui sont assez limités », commente François Hubert, avocat au cabinet Voltaire Avocats.

SANCTIONS PÉNALES

Sur le plan pénal, les deux infractions fréquemment retenues sont l'emploi irrégulier d'un travailleur étranger et le travail dissimulé. Dans le premier cas, les peines principales applicables sont cinq ans de prison et 15 000 € d'amende (75 000 € pour les personnes morales). À noter que l'amende est appliquée autant de fois qu'il y a d'étrangers concernés. Des peines complémentaires peuvent également s'appliquer, comme l'interdiction pour une durée de cinq ans au plus, d'exercer, directement ou

par personne interposée, l'activité professionnelle dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de laquelle l'infraction a été commise ; une exclusion des marchés publics pour une durée de cinq ans au plus ou encore une fermeture des locaux.

Deuxième infraction retenue, le travail dissimulé. Dans ce cas, les sanctions encourues par les personnes physiques sont trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende (pouvant être relevées à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende si les faits sont commis à l'égard de plusieurs personnes ou de personnes vulnérables) et, par les personnes morales, 225 000 € d'amende. Les sanctions pénales peuvent donc être assez importantes, en matière de travail dissimulé, l'idée étant « d'avoir un côté dissuasif pour les employeurs qui ne respecteraient pas leurs obligations », justifie François Hubert. « Les pouvoirs d'investigation sont assez impor-

“ Être dissuasif pour les employeurs qui ne respecteraient pas leurs obligations ”

tants, que ce soit avec des officiers de police judiciaire spécialisés dans la recherche de travail dissimulé, ou les Urssaf qui disposent aussi de pouvoirs d'investigation importants ».

ET ADMINISTRATIVES

La violation de l'interdiction d'embauche de travailleur étranger sans titre expose également l'employeur à deux principales sanctions administratives, éventuellement cumulables. Soit une contribution spéciale à l'OFII (l'Office français de l'immigration et de l'intégration, opérateur principal de la direction générale des étrangers en France) équivalente à 5 000 fois au plus le taux horaire du minimum garanti pour chaque

étranger employé sans titre de travail ; et une contribution forfaitaire représentative des frais de réacheminement.

Dans la pratique, « ces sanctions pénales et administratives peuvent être cumulatives : c'est assez redoutable pour l'employeur qui est concerné », prévient François Hubert. À noter enfin que l'infraction de travail illégal peut s'accompagner d'autres manquements à la législation du travail passibles de sanctions propres : dissimulation d'emploi salarié, non-respect de la durée du travail ou des repos.

PROUVER SA BONNE FOI

Afin d'échapper à ces sanctions, l'employeur a tout intérêt à prouver sa bonne foi. Lors du



recrutement et tout au long de la relation de travail, il est ainsi tenu de vérifier que le travailleur étranger dispose d'un droit au séjour et au travail en France. « En cas d'emploi illégal, il ne pourra donc pas invoquer qu'il ignorait la situation du travailleur qu'il emploie s'il n'a pas procédé à ces contrôles obligatoires », précisent les avocats. À noter cependant que les sanctions encourues ne sont pas applicables à l'employeur qui a été abusé (il a employé un salarié étranger sur la base d'un titre frauduleux ou présenté frauduleusement par l'intéressé).

Dans le cas d'un salarié étranger titulaire d'un titre de séjour l'autorisant à travailler, l'employeur doit s'assurer auprès de la préfecture de l'existence et de l'étendue de l'autorisation de travail incluse dans le titre, deux jours ouvrables avant l'embauche. Dès lors que l'autorisation de travail a expiré, l'employeur ne peut ni embaucher, ni employer, ni conserver à son service le salarié étranger. Si tel est le cas, le délit est puni d'une peine d'emprisonnement de cinq ans et de 15 000 € d'amende. Autre interdiction, celle d'outrepasser les limites d'un contrat de travail, soit « d'engager ou de conserver à son service un étranger dans une catégorie professionnelle, une profession ou une zone géographique autres que celles qui sont mentionnées, le cas échéant, sur son autorisation de travail ». L'infraction est alors punie d'une amende prévue pour les contraventions de 5^e classe pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

INTÉGRER DES CONDITIONS SUSPENSIVES

L'employeur a intérêt à « adapter les contrats de travail en intégrant des conditions suspensives », conseille Alexandra Dabrowiecki, avocate au cabinet Voltaire Avocats. C'est-à-dire prévoir que le contrat de travail sera conclu à la condition que le salarié dispose d'un document l'autorisant à tra-

LORSQUE LE SALARIÉ ÉTRANGER PERD SON DROIT AU SÉJOUR

Dans ce cas, l'employeur doit procéder à la rupture du contrat de travail. Si le salarié est en CDI, il n'est pas tenu de motiver son licenciement par « une cause réelle et sérieuse », les juges considérant que l'irrégularité de la situation administrative du travailleur constitue en soi « une cause objective justifiant la rupture de son contrat de travail ». Il n'a, en principe, pas non plus l'obligation de convoquer le salarié à un entretien préalable : l'envoi d'une lettre dans laquelle il explique mettre fin à la relation contractuelle, en raison de sa situation administrative irrégulière, suffit.

En revanche, s'il est employé en CDD, théoriquement, l'employeur devrait rompre le contrat de manière anticipée, tout en se voyant appliquer les sanctions à la rupture injustifiée d'un CDD, à savoir le montant équivalent à celui des rémunérations restant dues jusqu'au terme du contrat, ainsi que les indemnités de fin de contrat. Même si cette solution n'a à ce jour pas été confirmée par les juges, « il y a un coût financier à cette rupture ».

vailler, à la date de sa prise de fonction. Si l'autorisation de travail est obtenue, le contrat peut être exécuté. À défaut, ou si le salarié ne dispose pas d'un titre de séjour valide à l'échéance indiquée dans le contrat, celui-ci devient caduc, il ne produit aucun effet et ne peut recevoir aucun commencement d'exécution. L'employeur peut également prévoir une obligation contractuelle d'information à la charge du salarié : le travailleur étranger devra l'informer de tout changement au regard de sa situation (retrait de titre de séjour, renouvellement du titre, demande de prolongation ou de renouvellement de l'autorisation de travail).

Enfin, l'employeur peut mettre en place en interne des outils pour s'assurer régulièrement que les autorisations

de travail et les titres de séjour des salariés étrangers sont toujours valables. Comme, par exemple, « un système d'alerte relatif à la date de fin de validité du titre de séjour ou de l'autorisation de travail pour anticiper les démarches administratives à mettre en œuvre ». ■



ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

79€ TTC
magazine + web

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur echos-judiciaires.com

Paiement sécurisé



- | | | | |
|-----------------------|--|--------------------------------------|--|
| Magazine + Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 48 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 79 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 119 € |
| Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 24 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 39 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 59 € |

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ code postal _____

Tél _____ email _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Contact : Catherine Depetris

abonnement@echos-judiciaires.com / 05 57 14 07 55

108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

Piscines privées Un marché toujours dynamique

ÉCONOMIE · Après plusieurs années de croissance record, le marché des piscines privées a enregistré un net ralentissement cette année, en raison de la perte de pouvoir d'achat des ménages et des mesures de restriction d'eau liées à la sécheresse. Mais les professionnels demeurent confiants pour l'avenir.

Par Miren LARTIGUE

« **N**ous restons positifs » car « les chiffres sont positifs », a déclaré Stéphane Figuerola, président de la Fédération des professionnels de la piscine et du spa (FPP), lors de la présentation de l'actualité du secteur à la presse, le 21 novembre dernier, à Paris. « C'est un marché qui reste porteur malgré les difficultés que nous avons ressenties cette année. Après des années de croissance record, il ne fallait pas penser que l'on allait encore continuer à croître » au même rythme. En cause, selon lui : « une perte de pouvoir d'achat importante et un été sous tension, en raison de la situation de sécheresse inédite, qui a eu un fort impact médiatique et négatif pour notre profession ».

« ON NOUS A VRAIMENT STIGMATISÉS »

En raison de « l'alerte sécheresse », des arrêtés préfectoraux ont instauré des restrictions d'eau dès le mois de juin, dans un grand nombre de départements. Ces restrictions concernaient, notamment, l'irrigation des champs, des potagers, des terrains de sport, ainsi

que les douches de plage et le remplissage des piscines. « On ne parlait que des piscines et on nous a vraiment stigmatisés », a poursuivi le président de la FPP. « On ne s'y attendait pas et on n'a pas compris pourquoi, parce que nous travaillons depuis des années pour montrer que la piscine est peu consommatrice en eau. »

Dans le département des Pyrénées-Orientales, par exemple, « cela a été très difficile parce qu'on nous a dit, du jour au lendemain, que l'on ne pouvait plus remplir les piscines, ni faire les appoints d'eau, ni vendre de piscines hors-sol », et ce, en pleine saison « alors que les carnets de commande étaient pleins ». Dans ce département, le chiffre d'affaires a enregistré, cette année, une baisse de 20 à 30 %, en termes de construction de piscines et de vente de consommables liés. « 76 chantiers de piscines ont été annulés et 92 reportés, et on a procédé à plus de 30 licenciements, dès septembre. »

Autres conséquences de ces restrictions en période de très fortes chaleurs : « il y a eu une prolifération de

moustiques, parce que les bassins étaient bas et ne tournaient plus » et « les systèmes de sécurité ne pouvaient pas marcher puisque les alarmes ne trempaient plus dans l'eau ».

UN MARCHÉ QUI RESTE DYNAMIQUE

Les derniers chiffres du marché français des piscines font état d'une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 15 % en 2023 par rapport à 2022. « C'est un marché qui reste donc dynamique malgré un contexte conjoncturel compliqué, après six années de hausse ininterrompue et de hausse record », a rappelé Laurent Montserrat, administrateur de la FFP. De fait, le marché se maintient malgré tout puisque le chiffre d'affaires 2023 est en hausse de 8,6 % par rapport à 2019. Aujourd'hui, 23 % des Français possèdent une piscine.

Autre motif de satisfaction pour les professionnels : les résultats d'une récente enquête commandée à l'institut d'études CSA montrent que « parmi les 30 % des Français qui ont un terrain piscinable, 4 sur 10 souhaitent pouvoir construire une piscine », a-t-il poursuivi. « On voit que la demande est encore très forte » et que « l'envie de piscine est plus forte que la menace de restriction d'eau », malgré « tous les effets conjoncturels inflationnistes, la sécheresse et la couverture médiatique négative ».

DES OUTILS POUR MIEUX ÉVALUER LA CONSOMMATION D'EAU

Pour mieux répondre aux enjeux environnementaux, la Fédération continue de travailler sur l'optimisation de l'usage de l'eau et de l'énergie dans les piscines privées. « Nous y travaillons depuis très longtemps et nous avons déjà mis en place un calculateur de l'impact carbone des piscines », a précisé la déléguée générale de la FFP, Joëlle Pulinx.

Dernièrement, la Fédération a lancé un calculateur des usages de l'eau par les piscines, qui prend en compte une quinzaine de critères tels que la taille du bassin, l'implantation géographique (pluviométrie, taux d'évaporation...) et les usages (nombre de jours de baignade, nombre de baigneurs...). En cours de finalisation, cet outil va être

soumis à la validation par un bureau d'études indépendant. Il est prévu qu'il soit mis à disposition du grand public dans une version simplifiée, pour faire des auto-diagnostics. Premier enseignement de ce nouveau calculateur : une piscine de taille moyenne (soit 4 mètres sur 8) utilise en moyenne moins de 7 m³ d'eau par an, dès lors qu'il n'y a pas d'abaissement de la ligne d'eau en hiver et en présence d'une couverture du bassin. Une consommation moyenne d'eau qui varie selon la zone géographique : elle s'établit, par exemple, à 1,26 m³/an à Bordeaux, 3,40 m³/an à Toulouse et 7,39 m³/an à Aix-en-Provence. « Ce que l'on ne sait pas assez c'est qu'une piscine recycle l'eau pendant des années et qu'il n'y a pas besoin de la vider l'hiver », a souligné Joëlle Pulinx. Avant de rappeler que la consommation d'eau des 3,4 millions de piscines privées en France représente 0,06 % de l'utilisation de l'eau à l'échelle nationale, et qu'une famille française consomme en moyenne 130 m³ d'eau par an – à comparer aux 7 m³ destinés à la piscine.

“ L'envie de piscine est plus forte que la menace de restriction d'eau ”

PISCINES BASSE CONSOMMATION : LES BONNES PRATIQUES POUR OPTIMISER L'USAGE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

L'impact de la couverture ou d'un abri de piscine est très important en termes environnemental. « Cela réduit l'évaporation de 50 à 95 % », a expliqué Bruno Godinou, administrateur de la FFP, or, « aujourd'hui, 88 % du parc dispose d'une couverture ». Autre dispositif vertueux : « les systèmes de récupération de l'eau de pluie pour alimenter les bassins ». En parallèle, « la filtration contribue à 80 % à la qualité de l'eau » et « des systèmes automatisés permettent d'optimiser le traitement de l'eau, ce qui contribue à sa conservation pendant des années ».

Pour 2024, la Fédération prépare une grande campagne d'information pour sensibiliser aux « bons gestes » pour limiter la consommation d'eau : remplir la piscine une fois pour toute et ne pas la vider, y compris l'hiver ; utiliser une couverture ou un abri de piscine et la couvrir dès qu'elle n'est pas utilisée ; maintenir une bonne qualité de l'eau pour limiter les lavages de filtre. La Fédération a également lancé, cette année, une charte d'engagement des professionnels de la piscine dédiée aux économies d'eau et destinée à ses 1 500 adhérents pour qu'ils diffusent « les bons gestes » auprès de leurs clients. « En tant que professionnels, nous allons continuer à travailler sur les piscines basse consommation », a déclaré le président de la FFP, Stéphane Figueroa. ■



© Shutterstock

Sortir en Gironde En bref

Val de l'Eyre LANCEMENT DE LA PRÉFIGURATION DU FUTUR MUSÉE

Un nouveau musée d'histoire locale devrait voir le jour dans le Val de l'Eyre. Porté par la Communauté de Communes, le projet a pour ambition d'offrir un lieu de culture et de partage. Ce dernier devra aborder le patrimoine historique, naturel et vivant du Val de l'Eyre ainsi qu'inciter les passionnés d'histoires à découvrir le passé dans un cadre nouveau et dynamique. Des consultations auprès des associations et des élus ont déjà été lancées. Les citoyens eux aussi sont invités à partager leurs idées et suggestions sur les réseaux ou par mail. Jérémie McCarthy, spécialiste de la valorisation du patrimoine historique, a été chargé de réaliser ce projet. Cette phase de préfiguration durera un an. Objectif : concrétiser les détails du projet en incorporant les souhaits de la communauté.

Bordeaux NOUVELLE EXPOSITION AUX ARCHIVES MÉTROPLITAINES

Une nouvelle exposition se tient aux Archives métropolitaines de Bordeaux jusqu'au 26 avril prochain. Ces archives explorent l'histoire des halles et marchés de l'agglomération depuis le XVII^e siècle, à l'occasion des 60 ans du marché de gros de Bordeaux Brienne, mais aussi du déploiement du projet alimentaire de Bordeaux Métropole. Cette exposition invite les visiteurs à découvrir les évolutions des marchés au fil du temps : plein air ou couverts, anciennes halles, architectures métalliques ou en béton. Au programme : écrits, plans, dessins, objets ou encore photographies illustrent ces changements. Une expérience immersive des artistes Marie Bretaud et Helena Le Gal de l'atelier TçPç est également visible.

Le Palais des comestibles - jusqu'au 26 avril 2024
Parvis des Archives





© D. R.



Bordeaux MARCHÉ DE NOËL À L'HÔTENTIQUE

L'Hôtentique Bordeaux, lieu de réception et d'événementiel, ouvre ses portes du 8 au 10 décembre à l'occasion de son marché de Noël. Les 3 niveaux seront entièrement décorés dans des univers différents et investis par des artisans locaux et responsables. Brocantes, bougies, design floral Loy Kapel, accessoires, cosmétiques Soins de soi, mais aussi thés Chris'Teas, caviar Sturia, Hasnaa chocolat : savoir-faire et créations uniques sont à découvrir.

**Marché de Noël – L'Hôtentique
Bordeaux, du 8 au 10 décembre**
<https://hotentiquebordeaux.com>

Bordeaux GISELLE REVUE PAR MATALI CRASSET

C'est un des ballets romantiques les plus célèbres et toujours réinterprété et visité. Pour son adaptation à l'Opéra de Bordeaux, *Giselle* a été scénographiée par la designer Matali Crasset. Sur une musique composée par Adolphe Adam en 1841 et interprétée par l'ONB, *Giselle* est un ballet aérien et intemporel sur l'amour éternel. L'histoire de *Giselle*, une jeune paysanne amoureuse de Loys, en réalité le prince Albrecht déguisé en villageois. Un mensonge qui causera leur perte. Pour cette adaptation, Matali Crasset qui signe la conception, la scénographie, les décors, les costumes et les accessoires, a puisé son inspiration dans l'actualité : « Mon rôle a consisté à imaginer une lecture plus contemporaine de l'histoire de *Giselle* en mettant en présence dans le récit deux mondes en confrontation ». Les deux actes sont très contrastés avec une première partie consacrée au réel, avec des costumes très colorés, et un acte 2 plus fantastique et évanescent. Matali Crasset a conservé le ballet classique dans lequel elle considère que le personnage est en fait le tutu, que l'on retrouve dans la scénographie.

***Giselle*, du 6 au 31 décembre
au Grand-Théâtre de Bordeaux. Production
Opéra National de Bordeaux.**

Rainbow Un air de famille

BORDEAUX • La Maison Rainbow rouvre ses portes allées de Tourny après 11 mois de travaux pour un investissement de 3 millions d'euros. Fruit d'un projet familial ambitieux, l'espace qui se déploie sur 900 m² propose un concept-store de luxe inédit.

Par Nathalie VALLEZ

La mascotte n'a pas changé. Le cocker Lipsy est toujours à l'entrée du magasin. La Maison Rainbow conserve ses codes et un certain air de famille. Pourtant, après 11 mois de travaux et 3 millions d'euros d'investissement, l'institution bordelaise - 120 ans ! - s'est offert un lifting et un vent de nouveauté souffle sur ses 900 m² de boutique (la superficie a doublé).

3^E GÉNÉRATION

Si La Maison Rainbow garde son esprit, c'est parce que la famille Gouzik reste aux manettes. Xavier, Alexandra et Stéphanie, 3^e génération, incarnent la tradition et son renouveau. Elle compte en tout une vingtaine de salariés. Ouverte en 1902, et rachetée dans les années 70 par Michel Gouzik, The Rainbow Company Limited était d'abord tailleur pour homme. La boutique a ensuite évolué pour devenir une référence en vêtements et accessoires mixtes de luxe. « Nous sommes partis du constat que, contrairement à d'autres pays européens, on ne trouve pas en France de vrai concept-store de luxe », note Xavier Gouzik. Frère et sœurs, accompagnés de leur mère, se lancent alors dans ce projet ambitieux.

YELLOW ROOM

Désormais on entre dans la boutique par le Café Rainbow, un magnifique bar en marbre et quelques tables accueillent les clients. Plusieurs espaces se côtoient au rez-de-chaussée : un partie beauté avec des cosmétiques, le paradis du sac avec une sélection d'accessoires femmes, des bougies et un espace beaux livres, ainsi qu'un pop-up proposant des événements et autres sélections coup de cœur. Côté hommes, la tradition est toujours bien présente avec la partie tailoring (la boutique bénéficie toujours d'un atelier de couture). Mais ça pulse dans la yellow room qui reprend le jaune marguerite, code couleur de la Maison, avec un choix de vêtements pointus. Clin d'œil à cet espace qui était auparavant un garage, une voiture





Xavier, Stéphanie, Alexandra Gouzik entourés de leur mère et leurs enfants



de collection est exposée. C'est un cabriolet Mercedes 280 SL chargé de paquets cadeaux qui inaugure l'espace.

FRESQUE MONUMENTALE

La rénovation a été pensée par Juliana Ardenius, fondatrice suédoise du cabinet JMI à Londres. Elle a ainsi mis en valeur l'architecture typique XVIII^e : parquets, hauteur sous plafond, moulures, cheminées en marbre dans un esprit très contemporain avec des objets de décoration uniques. Pour accéder à l'étage, on emprunte un escalier monumental. La rénovation a permis de récupérer de magnifiques fresques florales datant de 1928, fabriquées par l'atelier Martine créé par Paul Poiret. Cet atelier d'art créatif avait été fondé en 1911 par le couturier qui lui avait donné le nom de sa fille cadette, et produisait papiers peints, coussins et autres tapis ou céramiques avec des motifs floraux très colorés.

CARROUSEL BLANC

4 salons se succèdent à l'étage offrant une grande sélection de prêt-à-porter, tenues de soirée et chaussures pour femmes. Dans l'un d'entre eux, un véritable carrousel arborant fièrement ses petits chevaux blancs tourne encore, et des portants en laiton début XX^e apportent une touche inédite à cette boutique à l'esthétique décidément authentique. La marguerite emblématique de la Maison Rainbow, présente sur les grilles de la boutique, a été choisie en logo. Des œuvres d'art prêtées par la galerie Lagrange (de l'autre côté des allées de Tourny), dont une œuvre du sculpteur bordelais Auguste et le choix de playlist spécifiques à chaque espace viennent parfaire cet espace atypique. ■

**COUP DE
CŒUR** de PHILIPPE

Château Gazin Le centenaire de Pomerol

Cette semaine, retrouvez
notre chroniqueur Philippe Maurange
autour d'un verre de Château Gazin.



Voilà un cru dans cette appellation prestigieuse qui s'inscrit parmi les propriétés les plus anciennes appartenant à la même famille depuis maintenant 105 ans ! En effet, les Bailliencourt dit Courcol écrivent l'histoire de ce vignoble depuis 1918 avec le plus grand soin répondant parfaitement à l'extraordinaire potentiel de ce terroir de très haut vol. Voisin direct de Pétrus, les 90 % de merlots sont plantés sur les fameuses argiles « gonflantes » qui apportent à ce cépage une race et une signature aromatique unique et typique, tandis que les 10 % de cabernet (franc et sauvignon) sont plutôt plantés sur la fameuse corne d'or plus graveleuse. Des 24 hectares en production, il faut reconnaître que l'esprit Pomerol hante le verre servi de Gazin et en particulier dans le millésime 2018 qui marque celui du centenaire de la famille dans cette propriété. Sombre de robe au nez mêlant des arômes de fruits noirs et de bois blond, la bouche dévoile une matière très savoureuse dans laquelle commence à apparaître des sensations truffées. Fouguese, la finale n'en est pas moins délicate et complète. C'est un vin de charme, charnu et dense avec le profil séducteur des grands vins à dominante de merlot qui vieillit admirablement. La nouvelle génération familiale prend petit à petit en main la destinée de Gazin avec la volonté d'apporter sa pierre à l'édifice et d'écrire une nouvelle page de l'histoire de ce cru incontournable de Pomerol. ■

www.gazin.com



© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX



© Sarah Proust - Vignoble Gazin

Soudain seuls

FACE
À FACE

Ben et Laura, ensemble depuis cinq ans, font le tour du monde sur leur bateau de taille modeste. Avant d'atteindre leur destination finale en Amérique du Sud, il fait un détour pour découvrir une île déserte en Antarctique. Alors qu'ils explorent ces lieux majestueux, une violente tempête se rapproche dangereusement. Ils tentent de fuir mais il est déjà trop tard. Ils se retrouvent coupés du monde et livrés à eux-mêmes, sans moyen de prévenir les secours. Dans ce cadre glaçant à bien des titres, pourront-ils résister à la faim, au froid et aux reproches croissants qu'ils se font ? C'est une lutte pour une survie que racontait dans son livre publié en 2015 l'aventurière des mers Isabelle Autissier. Après *Les Cowboys* et sa multitude de personnages et décors, Thomas Bidegain visait un changement radical :

« Je cherchais une histoire qui se déroulerait dans un lieu unique avec un personnage ou deux. En écoutant *Le Masque et la Plume* où il était question du livre, j'ai été séduit par la clarté de sa proposition : un couple pris au piège sur une île déserte, ce qui me permettait d'envisager un film à la fois très intime et très large sur le destin de personnages ordinaires qu'on va lancer dans une aventure extraordinaire. À eux ensuite de se dépasser pour être à la hauteur de cette aventure. La lecture du livre a confirmé cette intuition, ce désir, de faire un film d'aventure sur un couple plongé dans une intimité forcée et absolue. »

Convaincre Isabelle Autissier ne fut pas évident et Thomas Bidegain s'est aisément imposé :

« J'avais reçu plusieurs propositions et il se démarquait par son enthousiasme et car il savait comment le récit allait s'incarner. La météo et le climat sont des éléments qui comptent énormément dans le livre, ce qu'il a su restituer dans son film. Ça détermine la vie des personnages, surtout quand le froid s'installe. Ils n'ont que

peu de vêtements, les animaux dont ils se nourrissent s'en vont avec l'hiver, la température descend de plus en plus. Sur l'île de Géorgie du Sud où se déroule le livre, les vents peuvent être extrêmement violents et empêcher de sortir car vous ne pouvez même pas respirer. »

C'est en Islande que le réalisateur a trouvé le cadre hostile où Gilles Lellouche et Mélanie Thierry font vivre avec passion les tensions entre ces amoureux en danger. Difficile de rester unis alors que la mort plane. Leurs rares vivres s'épuisent et les promesses de Ben sur d'éventuels secours sont de moins en moins crédibles, ce qui joue sur leur moral. Des deux, il est le plus perdu, elle s'adaptant nettement mieux. Pour Gilles Lellouche, l'aventure est autant intimiste que spectaculaire :

« C'est une métaphore sur ce qu'on peut endurer au sein d'un couple. Est-on capable de survivre à des situations qui poussent un couple dans ses retranchements ? Il ne sait pas vraiment qui il est, pourquoi il a entamé ce voyage et ne s'est pas totalement engagé dans leur histoire. C'est un homme indécis qui va être obligé de devenir précis dans ses choix et ses actes. Le film ne traite que d'engagement et ce voyage l'emmène vers ça, mais ses réflexes sont un peu primaires, de l'ordre de l'ego et il a toujours le mauvais réflexe. Il se croit aventurier, alors qu'il est assez sédentaire. Ce n'est pas parce qu'on traverse le monde qu'on est un aventurier. À un moment donné, je dois fabriquer un harpon pour chasser. Je me souviens, je tapais sur une barre de fer pour la transformer en arme, de toutes mes forces, et rien ne se passait ! Cela me mettait dans un état de rage folle. Je constatais mon impuissance, celle de mon personnage. Ces éléments dont je ne pouvais rien faire me renvoyait à la douleur de l'échec de Ben. »

Mélanie Thierry s'est laissée embarquer dans ce projet intense qu'elle a trouvé passionnant :

« Ce qui m'a séduit, c'était que ces deux personnages ne sont pas préparés à cet imprévu radical. Cet océan

interminable va les mettre face à eux-mêmes, en tant qu'individus et en tant que couple, avec les non-dits dont on s'accommode dans son quotidien parisien mais insupportables au milieu d'éléments si féroces. Travailler sur ce territoire nous a demandé beaucoup physiquement, d'autant plus que l'on devait paraître de plus en plus émaciés. On a été à la diète pendant près de six semaines et l'affaiblissement physique provoquait un affaiblissement moral. Ça mettait nos nerfs à vif et créait un état de fragilité étonnant. Vous n'avez plus de réserves ni d'endurance. Ben et Laura ne sont pas

manuels, il y a des ratés, mais ils n'ont pas le choix et ont tout le temps qu'ils veulent pour s'y consacrer ! »

Les mélodies du chanteur Raphaël (le compagnon de la comédienne) accentuent les colères de la nature et accompagnent leurs angoisses. Un drame crédible même si exagérément étiré sur deux heures, un temps qui permet de développer à part égale le suspense sur leur chance de s'en sortir et la vie d'un couple en crise scruté au microscope dans des conditions extrêmes. ■

**En salle depuis
le 6 décembre**

Un film de Thomas Bidegain
Avec Gilles Lellouche,
Mélanie Thierry

Thriller, Romance

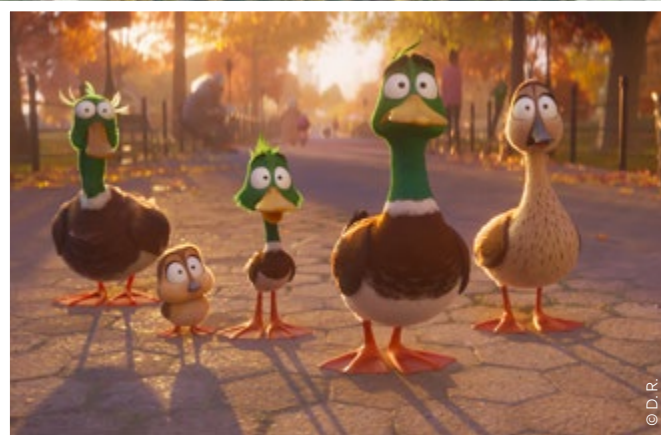


© D. R.

Bâtiment 5

Leur cité va-t-elle craquer ?

Pour remplacer le maire de Montvilliers mort subitement, son parti choisit le néophyte Pierre Forges, un pédiatre conseiller municipal depuis peu. Haby Keita, militante dans une association, va lui donner du fil à retordre lorsqu'elle apprend qu'un plan de réaménagement prévoit la démolition de l'immeuble où elle a grandi... Ladj Ly (*Les Misérables*) revient avec un nouveau drame en banlieue parisienne, où il dépeint un monde politique guère reluisant. Il confronte les vieux briscards des élections à ceux qui se dévouent pour les autres. Son propos pertinent dans la représentation équilibrée entre compromissions et engagements sincères est affaibli par la conclusion exagérément dramatique. Alexis Manenti en maire par accident est terrifiant tant il embrasse les pires travers de ses aînés alors qu'il ne comprend pas le quotidien de ses électeurs. Le premier adjoint qui s'estime injustement évincé (Steve Tientcheu parfait en élu roublard) a le mérite d'affirmer ses ambitions et de connaître le terrain. Anta Diaw est une battante qui laisse planer l'idée que l'espoir peut venir de femmes qui ne cherchent pas le pouvoir mais sont prêtes à l'exercer au nom du bien commun.



© D. R.

Migration

Canards en vadrouille

Mack, canard colvert peureux, aime son étang rassurant. Il raconte des histoires terrifiantes à ses petits pour leur ôter toute envie d'aller voir ailleurs, au grand dam de sa chère et tendre Pam. Lorsque des oiseaux migrateurs les invitent à passer l'hiver en Jamaïque, Mack se laisse convaincre. Rejoints par l'oncle Dan, encore plus casanier, ils se lancent dans un voyage autour du monde qui leur fera croiser d'improbables amis et surtout un grand chef, amateur de canard à l'orange... Ils croiseront des pigeons affamés menés par leur cheffe malchanceuse mais au fort caractère nommée La Cruche ou un perroquet enfermé dans une cage qu'ils vont libérer dans une séquence à suspense amusante. Benjamin Renner (*Ernest et Célestine*) revendique l'influence de *Little Miss Sunshine* sur cette expédition familiale chaotique riche en humour et énergie, aidé des prestations vocales de Pio Marmai et Laure Calamy. En préambule de ce très amusant pèlerinage animalier, le court rigolo *Mooned* où Vector, l'ennemi de Gru dans le premier *Moi, moche et méchant*, multiplie les tentatives délirantes pour revenir sur Terre après avoir été exilé sur la Lune mais un Minion est sur son chemin...

Cinéma En bref

BENJAMIN BIOLAY sera un journaliste rock muté aux faits de société pour raisons disciplinaires dans *2 ou 3 jours...* pas plus de Julie Navarro, l'adaptation du roman *De l'influence du lancer de minibar sur l'engagement humanitaire* de Marc Salbert. En allant enquêter sur un campement de réfugiés afghans, Arthur Berthier se prend un coup de matraque d'un CRS. Il va alors se retrouver à la une de l'actualité et trouver l'amour, peut-être avec Camille Cottin.

OSCAR ISAAC, JASON MOMOA et **GÉRARD BUTLER** partageront l'écran dans le thriller *In the Hand of Dante* de Julian Schnabel (*Le Scaphandre et le papillon*). L'écrivain Nick Tosches apprend qu'un manuscrit de *La Divine Comédie* de Dante, volé au Vatican, est réapparu à New York. Incapable de passer à côté de cette opportunité, il décide de tenter d'authentifier ce manuscrit et de mener l'enquête sur ses origines, son parcours et celui de son auteur.

DUSTIN HOFFMAN, 86 ans, a récemment achevé le tournage de *Megalopolis* de Francis Ford Coppola. Il enchaînera bientôt avec le tournage en Italie du nouveau film de l'Anglais Peter Greenaway, *Lucca Mortis*, qui explorera les thèmes du deuil et de la mort. Un groupe d'Américains se rendra à Lucca à la recherche des origines familiales du protagoniste central.

ENQUÊTE SUR UN TRÉSOR DISPARU

Alex Lutz mènera l'enquête sur *Le Tableau volé* dans un drame de Pascal Bonitzer. Il sera un spécialiste d'art moderne, commissaire-priseur dans une célèbre maison de ventes. Il reçoit un jour un courrier selon lequel une toile d'Egon Schiele aurait été découverte à Mulhouse chez un jeune ouvrier. Très sceptique, il se rend sur place et doit se rendre à l'évidence : l'œuvre, un

chef-œuvre disparu depuis 1939 et spolié par les nazis, est authentique. Il voit dans cette découverte le sommet de sa carrière mais c'est aussi le début d'un combat qui pourrait la mettre en péril. Il sera aidé par son ex-épouse et collègue et par une stagiaire fantasque, qui seront interprétées respectivement par Léa Drucker et Nora Hamzawi. Louise Chevillotte, Laurence Côte, Olivier Rabourdin, Alain Chamfort et Matthieu Lucci (le jeune comédien révélé par *L'Atelier*).

LE NOUVEAU RETOUR DE KARATÉ KID

Ralph Macchio, héros de la trilogie *Karaté Kid* – *Le Moment de vérité* entre 1984 et 1989, a récemment repris son rôle culte de Daniel LaRusso dans la série *Cobra Kai* sur Netflix qui s'achèvera bientôt avec la sixième saison. Après cet intermède à succès très réussi à tout niveau, il fera son retour sur grand écran aux côtés d'une grande star du film d'action, Jackie Chan ! Ce dernier retrouvera le rôle de mentor qu'il tenait dans le remake tourné en 2010 mais où heureusement il portait un autre nom que celui de l'inoubliable Miyagi des films d'origine ! Une prudence qui permet cette rencontre inespérée que les deux intéressés ont annoncé côte à côte en lançant un appel à candidatures mondial pour trouver l'acteur qui jouera le nouveau kid du karaté. Ils seront dirigés par Jonathan Entwistle, à qui on doit deux programmes comiques à succès sur la même plateforme de streaming : *I'm not okay with this* et *The End of the F***ing World*.

UN TRÉPAS PAS TRÈS TRANQUILLE

Michael Shannon et Eva Longoria se retrouveront dans un immeuble en ébullition après la mort soudaine d'un vieil homme retrouvé dans l'appartement d'un de ses voisins dans la comédie noire *Dead Guy* de Courtney J. Camerota. Les habitants et des ouvriers présents sur place ne cesseront de se refilet le corps, tous craignant d'être liés au cadavre. Luis Guzman, Judy Greer (l'ex-femme d'*Ant-Man*), Amaury Nolasco (*Prison Break*) et Rory Culkin (le frère de Macaulay, vu dans la série *Succession*) seront eux aussi impliqués dans ce micmac.

DEUX FRÈRES CONTRE LA MAFIA DE BOSTON

Dans le film noir *Finestkind* de Brian Helgeland (le scénariste de *L.A. Confidential*), Tommy Lee Jones sera impliqué dans les mésaventures de ses fils (Ben Foster et le jeune Toby Wallace) qui n'ont pas grandi ensemble et se retrouvent à l'âge adulte alors qu'ils ont évolué dans deux milieux sociaux opposés. Des circonstances malheureuses les obligeront à conclure un accord avec un dangereux syndicat du crime à Boston. Jenna Ortega (*Mercredi* dans la série Netflix) se retrouvera directement impliquée dans ce contexte dramatique. ■

BORDEAUX **RÉSULTATS DES VENTES DU 30 NOVEMBRE 2023, À 15 H**

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
	CABINET FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	2 GARAGES ET 2 CELLIERS	BORDEAUX	6 rue de Corcelle	69 000 €	Vente non requise
23/68	ELIGE	IMMEUBLE	BORDEAUX	72 rue Pelleport	150 000 €	195 000 € M ^e Charles PAUMIER

LIBOURNE **RÉSULTATS DES VENTES DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2023, À 14 H**

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
	M ^e Alexis GAUCHER-PIOLA	MAISON D'HABITATION DE PLAIN-PIED AVEC JARDIN	SAINT-ANDRÉ- DE-CUBZAC	197 rue Blanche-Maupas	146 000 €	Vente non requise

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com

Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

**POUR TOUTES
VOS ANNONCES LÉGALES**

05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

EMAIL

TEL

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / **05 57 14 07 55**



DROUINEAU 1927
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
22 bis Rue Arsène Crillard - BP 83
85003 POITIEFERS
Tél. 05 49 88 02 38 - Fax. 05 49 88 98 96
avocat@drouineau1927.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice de BORDEAUX
30 rue des Frères Bonies

APPARTEMENT DE TYPE T3

COMMUNE DE TOULENNE (33210)
«le Hameau de Vincennes» 10 rue de Vincennes - 12 Hameau de Vincennes
Figurant au cadastre de la manière suivante :
Section B n°3315, «Vincennes» pour 17a 80ca
Lot n°1

MISE À PRIX DE : 36 000 EUROS

LE JEUDI 11 JANVIER 2024 À 15H00

DESCRIPTION :

LOT NUMERO UN (1) :

Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, à gauche, après le hall d'entrée, en première position à gauche dans le couloir de distribution, UN APPARTEMENT de type T3, comprenant :

- une entrée avec placard
- un séjour avec baie vitrée à l'Est
- une cuisine américaine
- une arrière-cuisine
- un couloir
- deux chambres
- une salle de bains avec baignoire
- un WC
- une terrasse accessible depuis la baie vitrée du séjour
- une place de stationnement à usage privatif portant le numéro 1
- parties indivises :

Avec y attachée une quote-part des parties communes, à savoir :

- Au lot n°1, pour six cent vingt-trois/dix millièmes (623/10 000^{èmes})

Quote-part des charges spéciales pour l'escalier : néant

Figurant au cadastre de la manière suivante :

- section B n°3315, «Vincennes» pour 17a 80ca

Précision d'occupation : loué.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, Palais de justice ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de BORDEAUX.

Les visites sont organisées par la SCP BACLE LOIZILLON POULAIN, Commissaires de justice, 103 boulevard du Président Wilson 33200 BORDEAUX le mardi ou jeudi après-midi de 14h à 16h sur rendez-vous (05.56.48.10.03)

La vente aura lieu le jeudi 11 janvier 2024 à 15h00 en un seul lot sur la mise à prix de :
36 000,00 euros (TRENTE SIX MILLE EUROS)

Frais en sus.

Fait à BORDEAUX, le 28 novembre 2023

Signé : Maître Pierre-Jean PEROTIN, demeurant 11 rue Boudet à BORDEAUX (33300), avocat au Barreau de BORDEAUX

L23EJ55339

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO
Avocats aux Barreaux de Dax, Mont de Marsan et Pau
Tél. 05.58.90.10.62 - 05.58.46.35.95 - 05.59.27.35.00
debrisisdelalamo.fr
Maître Marie-Anne ESQUIE
Avocat au barreau de BORDEAUX, 3 Rue du Parc des Sports
33440 Ambarès-et-Lagrave,
Tél. : 06.63.75.92.86

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bordeaux
Siégeant dans la Salle habituelle de ses audiences au Palais de Justice de ladite
ville 30 Rue des Frères Bonie 33000 Bordeaux

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION AVEC JARDIN ET GARAGE

Commune de Créon (33670)
5 chemin de Fauquey, Lieudit Le Genestat

MISE À PRIX : 80.000 €

au plus offrant et dernier enchérisseur

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE
JEUDI 18 JANVIER 2024 À 15 H**

DEUX VISITES ASSUREES : mardi 9 janvier 2024 de 14 h à 16 h et vendredi 12 janvier 2024 de 10 h à 12 h Par la SCP AURIN CORDIER CADRO, Commissaires de justice à Bordeaux.

Qu'aux requête, poursuites et diligences de Crédit Foncier de France, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 542 029 848, dont le siège social est 182 Avenue de France à Paris (75013), agissant pour suites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat constitué Maître Marie-Anne ESQUIE, avocat au barreau de Bordeaux, y demeurant 3 Rue du Parc des Sports, 33440 Ambarès-et-Lagrave,

Il sera procédé le jeudi 18 janvier 2024 à 15 H en l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, au Palais de Justice de ladite ville, 30 Rue des Frères Bonie 33000 Bordeaux, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens suivants :

Désignation : Sur la Commune de Créon (33670) située sur une parcelle cadastrée Section AD n° 77 d'une contenance de 15 a 55 ca, 5 Chemin de Fauquey «Lieudit Le Genestat», une maison à usage d'habitation avec jardin comprenant cuisine - salon - salle à manger, garage, quatre chambres, une salle d'eau, une salle de bains, buanderie, WC. Bien actuellement occupé.

Mise à prix : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX par Maître Marie-Anne ESQUIE, avocat au barreau de BORDEAUX, avocat constitué, et dont il peut être pris connaissance audit greffe, au Cabinet de l'avocat poursuivant et les sites <https://avoventes.fr/cabinet/cabinet-de-brisis-del-alamo-mont-de-marsan> et <https://debrisisdelalamo.fr/>, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix de :

QUATRE-VINGT-MILLE EUROS..... 80.000 €

Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à Bordeaux le 27 Novembre 2023

Maître Marie-Anne ESQUIE

L23EJ55794

SCP CUTURI-WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS
27 Rue Boudet - CS 32048 33001 BORDEAUX CEDEX
TEL : 05 57.14.46.40
Site rubrique «Ventes aux enchères» : www.dynamis-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30 RUE DES FRERES BONIE

APPARTEMENT

sis à BORDEAUX (33000), 10 rue Pierre Duhem, n°30
Loué selon descriptif du 16 mai 2023

MISE A PRIX : 115.000 €

LE 18 JANVIER 2024 À 15 HEURES

DESIGNATION : lots 40 et 109 et les parties communes y attachées de la copropriété cadastrée section DX numéro 8 pour 7a et 71ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : entrée, WC, pièce principale, salle d'eau

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. au 05 57.14.46.40 uniquement de 11H à 12H et sur le site www.dynamis-avocats.com rubrique «Ventes aux enchères»

VISITES : Jeudi 04 janvier 2024 et Jeudi 11 janvier 2024 de 10h à 12h

RG : 23/00060

L23EJ54368

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché :

SIVOM de l'Entre Deux Mers - 33 rue des Victimes 33580 MONSEGUR.

2. Mode de passation du marché :

Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

3. **Objet et Caractéristiques des travaux :**

Travaux d'adduction d'eau potable - marché à bon de commande sur 4 ans - extensions, renforcements et renouvellements de canalisations.

Montant maximal sur 4 ans : 1 000 000 € H.T.

Montant maximal par bon de commande : 150 000 € H.T.

4. Obtention de dossiers :

Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site : <http://sivom-monsegur.e-marchespublics.com>

5. Critères de sélection des candidatures et des offres :

Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

6. Date d'envoi de l'avis à la publication :

04/12/2023

7. Date limite de remise des offres :

Lundi 22 janvier 2024 à 12h00.

L23EJ56145



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Floirac

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de la commune de Floirac, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Floirac, qu'une enquête publique est prescrite sur le projet suivant : **ZAC Garonne Eiffel - Déclassement du domaine public communal : parc de la Fraternité.**

Le dossier sera déposé pendant 15 jours consécutifs aux services techniques de la mairie de Floirac situés 89 avenue Pasteur, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet **du 6 au 20 décembre 2023 inclus, aux jours et heures d'ouverture des services techniques.**

Pendant cette période, un exemplaire sans registre de ce dossier sera déposé pour information à la mairie de Floirac, située 6 avenue Pasteur, où il pourra être consulté pendant les heures habituelles d'ouverture des services municipaux.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT, commissaire enquêteur, tiendra permanence aux services techniques **le 6 décembre 2023, de 9h à 12h et le 20 décembre 2023, de 13h30 à 16h30**, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient éventuellement formulées par les intéressés.

L23EJ49115

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :
annoncelegale.echos-judiciaires.com



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS

Projet d'aménagement de Mérignac Soleil
La Fabrique de Bordeaux Métropole

Par arrêté préfectoral du 28 novembre 2023 ont été déclarés d'utilité publique les travaux d'aménagement de Mérignac Soleil, emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme intercommunal de Bordeaux Métropole ;

Cet arrêté sera affiché pendant deux mois à la mairie de Mérignac et dans les locaux de Bordeaux Métropole.

Les annexes de l'arrêté et le dossier comprenant l'étude d'impact et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement sont consultables auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - 2 rue Jules Ferry - 33090 Bordeaux Cedex).

L23EJ55841

CONSTITUTIONS



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

ARAIÀ STUDIO

Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 sente Marguerite fargues, Appartement A24 33000 BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21/11/2023 à BORDEAUX, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ARAIÀ STUDIO
Siège social : 6 sente Marguerite fargues, Appartement A24, 33000 BORDEAUX

Objet social : L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, de maître d'œuvre et de toute mission se rapportant à l'aménagement de l'espace

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Mélodie MACHADO VALERIO, demeurant 6 sente Marguerite Fargues 33000 BORDEAUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ53965

Par ASSP en date du 20/11/2023, il a été constitué une SAS dénommée : **SKILLSET ACADEMY** Siège social : 5 rue Fénelon, 33000 BORDEAUX Capital : 10 €
Objet social : La formation continue des adultes en reconversion professionnelle, et la formation continue des adultes. Président : M Jachiet-Faivre Aleck Gabriel Jacky demeurant 49 boulevard bouyala d'arnaud bat A1, 13012 MARSEILLE 12 élu pour une durée illimitée Directeur Général : M Santamaria Jean-Baptiste Armando Diego demeurant 28 chemin des accates 13011 MARSEILLE 11 Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible et transmissible avec l'accord des associés
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ55260

SELARL MANCEAU LUCAS-VEIGNER
4 rue du Pré l'Abbesse - 86000 POITTIERS
Tel. : 05-49.43.61.72
Email: contact@avocatsdesfuturants.com
Site : <http://avocatsdesfuturants.com>

IMMATRICULATION (SARL À CAPITAL FIXE)

Il est constitué une SARL dénommée **UGUETTE** au capital de 100 € située 13 rue des alizés 33590 VENSAC (France) dont l'objet social est La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. L'activité d'expertise, tant privée que judiciaire, de tous engins terrestres à moteur et de tout matériel industriel, dont le gérant est Monsieur Gilles MOINE demeurant 13 Chemin de Tout Vent 86280 SAINT BENOIT et la gérante est Madame Karine MOINE demeurant 13 chemin de tout vent 86280 SAINT BENOIT, et dont

la durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ55307

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 novembre 2023 à LANGON (33), il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **TURANI CUISINE**

FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

CAPITAL : 50 000 euros

SIEGE SOCIAL 16 Rue Condorcet - ZI de Dumes - 33210 LANGON

OBJET : l'achat, la vente, le conseil, la représentation commerciale, l'installation, la pose, le négoce de produits et matériel se rapportant à toute activité de cuisine équipée, de meubles de cuisine, salle de bains et autres sanitaires, d'agencement et de décoration ; la mise en place d'un ou plusieurs magasins à enseigne, magasins pilotes, showroom et dérivés ; la pose de cuisine en direct ou par sous-traitance.

DUREE : 99 ans

GERANCE : Monsieur Yohan MEYER, demeurant 3 place de la République - 47180 SAINTE-BAZILLE.

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

Pour avis.

L23EJ55313

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/11/2023 il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ACCESS FINE FOOD**
Forme : SARL

Siège social : 124 cours de Verdun 33470 GUJAN MESTRES

Objet : La commercialisation de vins et spiritueux ; La commercialisation de produits d'épicerie fine ; Toutes prestations de services liées à ces activités, notamment l'organisation de dégustation et de découverte de vins, de spiritueux et tous autres produits consommables, de livraisons de marchandises, la vente de services dédiés aux entreprises et aux particuliers ; L'achat, la vente, l'import-export, le commerce de gros et de détail, le stockage de tous produits, matériels et services liés à ces activités ; L'acquisition et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers

Durée : 99 ans Capital : 2 000 euros

Gérance : Madame Catherine ANDRÉ, demeurant 15 rue Pierre Gilles de Gennes 92160 ANTONY et Madame Nathalie ANDRÉ, demeurant 176 route d'Antony 91320 WISSOUS,

Agrément : les cessions de parts, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX Pour avis

La gérance L23EJ55316

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 30 novembre 2023, à BRUGES.

Dénomination : **KASAM.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 1 Allée de la Salamandre, 33520 BRUGES.

Objet : - L'acquisition, la souscription, la détention, la prise de participation ou d'intérêts, directes ou indirectes, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, que ce soit par voie de création de sociétés nouvelles ou d'acquisition de sociétés existantes, d'apports, de fusions, de scissions ou de société en participation, et plus généralement toutes activités et prestations de services rentrant dans le cadre d'une société holding ;

Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros

Cession d'actions et agrément : Cession d'actions libre.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés :

Président : Monsieur Paul MARQUET 1 Allée de la SALAMANDRE 33520 BRUGES.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis. L23EJ55320



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

EQUISANA

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de vétérinaires
Au capital de 300 000 euros
Siège social : 7, chemin des Rouberts - 33380 MIOS
RCS Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MIOS du 29/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Dénomination sociale : EQUISANA
Siège social : 7, chemin des Rouberts - 33380 MIOS

Objet social : l'exercice de la profession de vétérinaire

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 300 000 euros
Gérance : Madame Typhaine TISSOT (demeurant 7, chemin des Rouberts, 33380 MIOS, vétérinaire) et Monsieur Laurent GRANDCOLLOT (demeurant 16 chemin des Saules - HAMEAU LES BOUCANES - 33680 LACANAU, vétérinaire)

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux
Pour avis
La Gérance

L23EJ55349



BASSIN DESIGN Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 10 rue de la Praya 33950 LEGE CAP FERRET AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET du 30/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : BASSIN DESIGN
Siège social : 10 rue de la Praya, 33950 LEGE CAP FERRET
Objet social : Entretien et réparation de tous véhicules automobiles, location et négoce de véhicules neufs ou d'occasion, carrosserie, peinture automobile, dépannage. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : - Madame Anaïs DE BRUYN, demeurant 9 rue Jacques Bliet, 33380 MARCHEPRIME, - Monsieur Sébastien NOBLECOURT, demeurant 23 allée des Landes de Simon, 33950 LEGE CAP FERRET, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, La Gérance

L23EJ55396



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la EURL **RJ GROUP**, au capital de 750 000 €. Siège : 3 BIS RUE DE BÉGUEY 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX. Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, l'accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. L'apport en nature suivant a été réalisé : Par Monsieur Clément RODRIGUEZ : Dans le cadre des dispositions de l'article 150-0 b du code général des impôts, bénéficiant conformément à l'article 810, de l'exonération des droits d'enregistrement, l'attributaire de l'apport s'engageant à conserver les titres pendant trois ans, 100 (cent) titres de la SASU R&J EMPIRE immatriculée 884299124 RCS Bordeaux, estimé à 750 000,00 €. La cession des parts de l'associé unique est libre. Gérant : Monsieur Clément RODRIGUEZ, demeurant 3 BIS RUE DE BÉGUEY 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

L23EJ55457

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **JATAC**

FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 20 Bis Lieu dit Le Pin, 33620 SAINT MARIENS

OBJET : L'acquisition, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, parts sociales dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport ou par tout autre moyen dans toutes sociétés Françaises ou étrangères

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1000 euros

PRESIDENT : Monsieur DELATTRE Adrian, 20 Bis Lieu dit Le Pin, 33620 SAINT MARIENS

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne (33).

Pour avis, L23EJ55615

PARC MAUBEC

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 Avenue des Fauvettes, 33700 MERIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BORDEAUX du 1^{er} décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière,

Dénomination sociale : PARC MAUBEC,

Siège social : 16 Avenue des Fauvettes, 33700 MERIGNAC,

Objet social : L'achat, l'administration et la gestion par voie de location nue ou autrement de tout bien immeuble bâti ou non bâti dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre exceptionnel la vente desdits immeubles,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : M. David TARISTAS demeurant 16 avenue des Fauvettes 33700 MERIGNAC,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance L23EJ55701



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

TMD +

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 128 avenue de la somme - Bat C - Appt 309
33700 MERIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 30 novembre 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : TMD +
Siège social : 128 avenue de la somme - Bat C - Appt 309 - 33700 MERIGNAC
Objet social : Nettoyage courant et désencombrement de bâtiments privés et publics

- Démolition de bâtiment
- Toutes prestations de petits bricolages et de travaux divers
- Entretien de parcs et jardins
- Apport d'affaires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Thomas MOLIERAC-DELBREIL, demeurant 3 rue des Poilus 68000 COLMAR, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L23EJ55720



Aux termes d'un ASSP en date du 01/12/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CLIMEDOC**
Objet social : Travaux d'installation d'équipement thermiques et de climatisation. Mise en service, maintenance de climatisation, ventilation et de chauffage au gaz. Le multi service.

Siège social : 5 route de Galan, Courbiac, 33112 SAINT LAURENT MEDOC
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
Président : M. LOMBARD Yan, demeurant 5 route de Galan, Courbiac, 33112 SAINT LAURENT MEDOC

Admission aux assemblées et droits de votes : L'associé unique est seul compétent.

Pour avis
Le Président

L23EJ55723

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER
DE NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 décembre 2023, à Avensan.

Dénomination : **CBR**.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 20 B chemin de Gassiot, 33480 Avensan.

Objet : Courtage et conseil en travaux du bâtiment.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : En cas de pluralité d'associés, la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Kévin, Stéphane, Claude GRASSY 20 B chemin de Gassiot 33480 Avensan.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis. L23EJ56268

ARCACHON IMMO EVENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 221 avenue André Ampère
33260 LA TESTE DE BUCH

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 28/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ARCACHON IMMO EVENTS

Siège : 221 avenue André Ampère, 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion, la transformation, l'aménagement, la mise en valeur et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens, terrains et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'obtention de tous ouvertures de crédit, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour quelque cause que ce soit ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente :
La société ARCACHON EVENTS
Société par actions simplifiée au capital de 2 278 000 euros

ayant son siège social 76 boulevard de la Plage 33120 ARCACHON

952 029 759 RCS BORDEAUX représentée par Monsieur François LAMBERT en sa qualité de Président

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

POUR AVIS
La Présidente L23EJ55764

Aux termes d'un acte SSP en date du 23 novembre 2023 il a été constituée une société ; Dénomination sociale : **S.A.S.U. THELIA Import-Export** Siège social : 33, rue François MAURIAC 33170 GRADIGNAN Forme : SASU Capital : 1000 Euros
Objet social : achat et ventes de produits alimentaires et non alimentaires ; achat, vente, location de véhicules et de matériel roulant ; toutes opérations d'importation ou d'exportation. Président : Monsieur THELIA Fabrice, né le 22 avril 1987 à APATOU (GUYANE) de nationalité française, résident en France, 33 rue François MAURIAC 33170 GRADIGNAN, célibataire, élu pour une durée indéterminée. Durée SASU : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. L23EJ55791

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **DUNE DE FADA**

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers à usage professionnel, commercial, d'habitation ou autre, la vente à titre exceptionnel desdits immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 130 rue Eugène Freyssinet - 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée : 99 ans

Capital social : 1.000 euros divisé en 100 parts de 10 euros

Gérance : FADA, société par actions simplifiée au capital de 450 802 euros, dont le siège social est situé 24F rue de la Faiencerie, 33300 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 912 502 820, représentée par Monsieur Fabio CHAMBON, son Président.

CHAMBON de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés et au profit des ascendants et descendants de l'associé cédant. Elles ne pourront être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

Pour avis. L23EJ55843

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 1^{er} décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **ATELIER DU VENDREDI**

Siège social : 11 rue Georges Mandel, 33000 BORDEAUX

Objet social : L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

L'aménagement paysager, l'étude, la conception, la réalisation, l'implantation, la pose et l'entretien de jardins, parcs d'agrément, bassins, fontaines, étude, conception, réalisation, pose de système d'automatisation, de sonorisation, de brumisation, d'arrosage et d'éclairage d'extérieurs, étude, conception, réalisation d'allées, de cours, de garages, d'abris de jardins, de portails, de clôtures, de carports, de pergolas et de terrasses, réalisation de petite maçonnerie générale.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Pierre-Marc DANGUY, demeurant 11 rue Georges Mandel, 33000 BORDEAUX.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance L23EJ55875

KIFFNKAMP
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 82 allée des tuileries, 33380 BIGANOS
RCS Bordeaux

AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Biganos du 1/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : KIFF'N'KAMP Siège : 82 allée des tuileries, 33380 BIGANOS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 5 000 euros Objet : Achat, vente, import, export et location de tout véhicule terrestre à moteur et en particuliers de campings car ; La location de linge de maison, de vaisselle et de tout accessoire de camping ; Achat, vente, import, export et location de tout véhicule ; et notamment de vélos et de trottinettes ; L'apport d'affaire ; La vente d'espaces publicitaires Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Laurent CHAUVET, né le 21 décembre 1976 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant 82 ALLEE DES TUILERIES, 33380 BIGANOS Directeur général : Madame Elise RANSINANGUE, épouse CHAUVET, née le 19 octobre 1983 à ARES (33), de nationalité française, demeurant 82 ALLEE DES TUILERIES, 33380 BIGANOS La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux POUR AVIS Le Président L23EJ55903

Suivant acte SSP du 22/11/2023 à BORDEAUX (33), il a été constituée la société civile suivante :

Dénomination sociale : **LEYTEIRE CAPITAL**

Capital social variable :

- minimal : 1 000 euros

- effectif : 1 000 euros

- maximal : 10 000 euros

Siège social : 16 Cité de Vadelaincourt 33000 BORDEAUX

Objet social : Acquérir et gérer dans un cadre familial un ensemble de biens mobiliers et immobiliers ayant vocation à être ou à devenir des biens de famille.

Durée de la Société : 99 ans

Gérance : Monsieur Florent DEVINCK demeurant 16 Cité de Vadelaincourt 33000 BORDEAUX.

Cessions de parts : L'agrément des associés est requis, par décision collective extraordinaire des associés, à l'exception des cessions entre associés, au conjoint de l'un d'eux ou aux descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX. L23EJ55995

Par acte SSP du 04/12/2023, il a été constitué une EURL dénommée : **RCADVANCE** Siège social : 565 route de Laurent, 33620 LARUSCADE Capital : 500€ Objet : Le Conseil, la vente, l'assistance et la réalisation de prestations de services dans les domaines IT Gérance : M. Christophe RENOUEAU, 565 route de Laurent, 33620 LARUSCADE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE L23EJ56175



AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 05/12/2023, est constituée la Société **TRISCRIPIT**, SAS au capital de 3 000 € dont le siège est situé 1 Chemin de l'Aiguillon à BAZAS (33430), qui présente les caractéristiques suivantes :

Objet : La fourniture de prestations de conseil et d'ingénierie en école d'ingénieur ; prestations d'accompagnement et de formation des entreprises dans leurs projets de transformation numérique et dans l'exécution de leurs projets d'ingénierie.

Durée : 70 années à compter de son immatriculation au RCS

Président : Madame Svetlana SKOROKHODOVA demeurant 9 avenue du Général de Gaulle à BARSAC (33720).

Clause d'agrément : Cessions d'actions libres tant que la société demeure unipersonnelle.

Clause d'admission : Chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux (33).

Pour avis L23EJ56358

ABONNEZ VOUS

AI2G

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000 €
16 quai des Chartrons 33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 889.261.673

AVIS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29/11/2023 il a été pris acte de la décision de Monsieur Gilles DIGARD de démissionner de ses fonctions de Directeur Général de la société AI2G. Cette décision prenant effet le 29/11/2023 avec effet rétroactif au 21/11/2023.

Pour Mention au greffe du tribunal de commerce de bordeaux.
L23EJ55147

OCTO

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 31 Cours Dupré de Saint
Maur Hall D numéro 83,
33000 BORDEAUX
812 487 973 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 29 novembre 2023, l'associée unique a décidé :

d'étendre l'objet social aux activités de formation des personnes à la gestion, comptabilité, communication, activité commerciale, la mode, la photo, les métiers créatifs, artistiques, esthétiques, métiers de bouche, et toute matière du secteur tertiaire, conseil en organisation et gestion d'entreprise.

Ces formations peuvent être dispensées en formation continue ou en formation par apprentissage.

Ces formations s'adressent à des apprentis jeunes ou adultes, salariés ou non.

Ces formations peuvent être proposées pour des formations professionnelles en entreprises, en intra ou en inter.

Ces formations peuvent se dérouler en ligne ou distanciel.

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

L23EJ55225

GE2L CONSULTING

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 500 euros
Siège social : 9 Chemin du Nérot
33360 CAMBLANES ET MEYNAC
891 636 391 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV en date du 30/11/2023, l'associé unique et Président a décidé de remplacer à compter

de ce jour la dénomination sociale GE2L CONSULTING par GE2L, de modifier l'objet social et de modifier en conséquence les articles 2 et 3 des statuts ; de nommer Madame Emilie AUBOIN demeurant 6 impasse clos de la forêt 33880 CAMBES L23EJ55246

FIDAL AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

Le président de la société **A & B NEGOCE**, SAS au capital de 17.000.000 € ayant son siège social Lieudit L'Ile 33590 Vensac 509 489 779 RCS Bordeaux, donne avis de ce que le 29/11/2023, la société a adopté comme dénomination «**A & B**» aux lieu et place de «**A & B NEGOCE**».
L23EJ55271

FIDAL AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

Le 30/11/2023 l'associée unique de la société JPR, société par actions simplifiée au capital de 100.000€, 141 route de Fargues - 33360 Carignan-de-Bordeaux, 978 270 239 RCS BORDEAUX, a décidé de nommer la société KPMG SA - Tour Egho - 2 avenue Gambetta - 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX en qualité de commissaire aux comptes.

Pour avis.

Le Président

L23EJ55379



SCEA ND BIBILY

SCEA en cours de transformation en EARL au capital de 5 000,00 €
Siège social : 11 Rue de la Croix des Gunes - 33250 CISSAC MEDOC
791 785 058 RCS BORDEAUX

Le 27/11/2023, l'associé unique a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 2 500 € par apports en numéraire, et la transformation de la SCEA en EARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté les nouveaux statuts. Son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital de 7 500 € est divisé en 750 parts de 10€ chacune. Dénomination : Ancienne : SCEA ND BIBILY. Nouvelle : **ND BIBILY**. Objet : Ancienne mention : acquisition, prise à bail, exploitation de tous biens agricoles directement ou indirectement et spécialement l'exploitation de parcelles de vignes. Nouvelle mention : viticulture. Dirigeant : Gérant décédé : Mme Nadine BIBILY 11 rue de la Croix des Gunes 33250 CISSAC MEDOC. Nouveau gérant : M. Didier BIBILY 11 rue de la Croix des Gunes 33250 CISSAC MEDOC. Modification sera faite au Greffe du TC de BORDEAUX.

POUR AVIS

La gérance

L23EJ55397

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **SCI LAMIRAL**

SIÈGE SOCIAL : 29 Avenue André Armandy - Pyla/ Mer - 33115 LA TESTE DE BUCH

OBJET : L'acquisition et la gestion à titre civil, de l'immeuble situé 41 rue Eugène Freyssinet à LA TESTE DE BUCH 33260, identifié sous les références cadastrales section HA n°36, d'une surface de 17 a et 6 ca. La réfection et la rénovation dudit immeuble en vue de sa location. La mise en location dudit immeuble à l'ASSOCIATION AUTO-RETRO DU BAS-SIN dont le siège social est 41 rue Eugène Freyssinet 33260 LA TESTE DE BUCH 33260. Et généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.

DUREE : 25 années

CAPITAL : SIX CENT MILLE (600.000 €) en numéraires,

CO-GERANCE : Monsieur Christophe LEFEBVRE, né le 25 janvier 1957 à PAU (64) demeurant 30 boulevard de l'Océan 33115 LA TESTE DE BUCH et Monsieur Joël PREVOST né le 17 mai 1952 à LAON (02) demeurant 24 rue Notre Dame des Monts 33115 LA TESTE DE BUCH.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées ou transmises sous quelques formes que ce soit entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés statuant en la forme extraordinaire.

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

Pour Avis,

L23EJ56408

MODIFICATIONS

ALLIANCE2 INC.
SAS au capital de 360 000 €
Siège social : 135 Boulevard du Maréchal
Leclerc
33000 BORDEAUX
838 395 234 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'assemblée générale du 29/09/2023, il a été constaté l'expiration des mandats du Commissaire aux comptes titulaire et suppléant et il a été décidé de ne pas renouveler leur mandat. Mention au RCS de BORDEAUX.

L23EJ42264

TRANSFORMATION EN SARL

SAS CONCIERGERIE SUR MER
au capital de 500 €. Siège social : 6 rue Jean Pares 33123 Le Verdon-sur-Mer RCS Bordeaux 905.150.769. Aux termes des décisions du 31/10/2023, l'associé unique a décidé de transformer la société en Société à responsabilité limitée; de nommer en qualité de gérant M Nicolas BERGERON 6 rue Jean Pares 33123 Le Verdon-sur-Mer. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.

L23EJ51440

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 24 novembre 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 85 500 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Matthieu SATGE. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Matthieu SATGE demeurant 7 rue Félix Faure 33400 TALENCE Pour avis La Gérance

L23EJ55106

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : **SAS HOLDING JINYE**.

Forme : SAS.

Siège social : 39 Chemin DE DOUMAYNE, 33500 LIBOURNE.

908105745 RCS de Libourne

Aux termes de l'AGE en date du 28 novembre 2023, les actionnaires ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1000 euros à 1562000 euros.

Les ART 6 et 7 des statuts seront modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Libourne

L23EJ55110

CM CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Avenue des 44 hectares,
33970 LE GE CAP FERRET
914 506 605 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV du 29/11/2023, l'AGE a décidé de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23EJ55133

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



VOXELIS

S.A.S. au capital de 93 750 €
122 rue de la Croix-de-Seguey
33000 BORDEAUX
682 015 888 RCS BORDEAUX

Par décision du 22 novembre 2023, les associés ont, à l'unanimité, nommé la société FINANCIERE DYDESYS, 5 - 7 Chemin des Hirondelles, Z.A.C. du Paisy 69570 DARDILLY, en qualité de présidente à compter du 22 novembre 2023, en remplacement de la société DYDESYS, démissionnaire.

PRESIDENT :

Ancienne mention : DYDESYS.

Nouvelle mention : FINANCIERE DYDESYS.VOXELIS S.A.S. au capital de 93 750 € 122 rue de la Croix-de-Seguey 33000 BORDEAUX 682 015 888 RCS BORDEAUX

L23EJ55430



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

WUNUSHAN FRANCE HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 000 euros
Siège social : Clos des Quatre Vents
33460 MARGAUX
799.008.396 RCS BORDEAUX

FIN DE MANDAT CAC

Aux termes d'une AGOA du 30/06/2023, il résulte que le mandat de la société ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux comptes.

L23EJ55476



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCEA VIGNOBLES DES QUATRE VENTS
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 1 124 450 euros
Clos des Quatre Vents
Route de Campion
33460 MARGAUX
483 894 952 RCS BORDEAUX

FIN DE MANDAT CAC

Aux termes d'une AGOA du 30/06/2023, il résulte que le mandat de la société ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux comptes.

L23EJ55481



SELARL TEN FRANCE BORDEAUX
7, avenue Raymond Mansaud - CS 60267
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

SA J.C.E.

SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 288 000 €
Siège social :
26 Rue Roger Touton
33300 BORDEAUX
408 338 069 R.C.S. BORDEAUX

Statuant en application de l'article L 225.51.1 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 25 octobre 2023, a décidé :

- que la direction générale de la société sera exercée par une personne physique autre que le Président du Conseil d'Administration ;

- de nommer Madame Céline KERN BORN, demeurant 15 route de Rouffach 68000 COLMAR, en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Jacques BAUDOZ, démissionnaire.

Pour avis

Le Conseil d'Administration
L23EJ55611

EJARA

Société par actions simplifiée au capital de 1 323,50 € porté à 125 070,75 €
Siège social : 132 Rue Fondaudège
33000 BORDEAUX
883 960 809 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'une décision en date du 29 novembre 2023, l'associée unique a décidé :

- d'augmenter le capital social de 123 747,25 € pour le porter à 125 070,75 €, par augmentation de la valeur nominale de 0,10 centime pour la porter à 9,45 € par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée à due concurrence sur le compte intitulé «Primes émission», figurant pour une somme de 123 747,25 € au passif du bilan approuvé à la date du 31 décembre 2022. En conséquence les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 323,50 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 125 070,75 euros.

- d'étendre l'objet social aux activités de «fourniture de services sur actifs numériques au sens du Code monétaire et financier pour lesquels la Société a obtenu un enregistrement ou, le cas échéant, un agrément délivré par l'Autorité des Marchés Financiers, ainsi que toutes autres activités complémentaires décrites dans son programme d'activités en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires applicables, la programmation informatique sur systèmes distribués et décentralisés, la réalisation, la maintenance, l'exploitation, la gestion ou le commercialisation de tout système, équipement ou service dans le domaine de la gestion des paiements», et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de nommer en qualité de nouvelle Présidente, Madame Nelly CHATUE KAPCHE et de nouveau Directeur Général, Monsieur Baptiste ANDRIEU.

POUR AVIS
La Présidente

L23EJ55619

DÉMISSION COMMISSAIRE AU COMPTE

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30/06/2023, l'associée unique de la société **FLORIS BORDEAUX**, Forme sociale : SASU, capital social : 40 000 Euros, siège social : 297 Chemin de Marguerite - Les Serres de Montesquieu, 33140 CADAUJAC, 322 556 879 RCS BORDEAUX, a : - pris acte du non-renouvellement de mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de Monsieur Thierry LAMOLIERE, à compter du 30/06/2023 ; - pris acte de la démission de Monsieur Patrick VARRON, de son mandat de Commissaire aux Comptes suppléant, à compter du 30/06/2023. Pour avis.

L23EJ55623



174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tél : 05 56 12 41 41

DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT SERVICE (D.E.S.)

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 3, rue du Golf -
33700 MERIGNAC
392 320 826 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2023, la gérance de la société a décidé de transférer le siège social du 3, rue du Golf - 33700 MERIGNAC au 5, Chemin de Marroy - 33170 GRADIGNAN à compter du 01/12/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L23EJ55661



19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 1^{er} décembre 2023 a décidé de réduire le capital social de la société **SCI MARQUETTE 59**, société civile au capital de 3.770.000 € - 6 rue Edmond Rostand - 33187 LE HAILLAN - 838 576 668 RCS BORDEAUX, de la somme de 900.000 € pour le ramener à 2.870.000 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

L23EJ55670



Parc d'activités Kennedy
19 avenue Becquerel
33700 MERIGNAC

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dénomination : **COBANA**.

Forme : SAS.

Capital social : 457240 euros.

Siège social : Quai DE PALUDATE, 33800 BORDEAUX.

458207065 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 29 novembre 2023, à compter du 29 novembre 2023, le président a pris acte de la modification de la direction :

- Directeur général : Monsieur Nicolas VARTANIAN, demeurant 16 Cottage Fontaine Saint Jean, 33260 La Teste de Buch en remplacement de Monsieur Ignacio ESPANA

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L23EJ55671



VG HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 547 500 euros
Siège social : ZA de Toctoucau
1Bis Chemin de Lou Tribail,
33610 CESTAS
851 957 985 RCS BORDEAUX

L'AGE du 30/11/2023 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 299 600 euros par apports en numéraire pour le porter à 1 847 100 euros.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23EJ55674



DIS PICOS

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 €
Siège social : 13 Rue du Maréchal Gallieni,
33560 CARBON-BLANC
849 232 913 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions en date du 1^{er}12.2023, les associés ont décidé, à l'unanimité, de :

- transférer le siège social du 13 Rue du Maréchal Gallieni, 33560 CARBON-BLANC au 30 Allée de Peygaillard, 33370 BONNETAN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;

- d'étendre l'objet social aux activités de négoce vins, alcools et spiritueux, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L23EJ55676

LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS SONT HABILITÉES
DANS LE DÉPARTEMENT 33
NOUS PUBLIONS ÉGALEMENT VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT



APAR
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 33 avenue du Hameau des barons
33260 LA TESTE DE BUCH
531 486 603 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE du 29 novembre 2023, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros. L'objet social sera désormais : - Gestion et conseil en restauration et hôtellerie de plein air - l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens, terrains et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. **ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **TRANSMISSION DES ACTIONS** : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur Jean-Marc BREGULLA, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par un **PRESIDENT** : Monsieur Jean-Marc BREGULLA demeurant 33 avenue du Hameau des barons 33260 LA TESTE DE BUCH. Pour avis Le Président

L23EJ55685

AUDRIVE

Société civile immobilière
au capital de 500 €
47 Avenue Lakanal
33110 LE BOUSCAT
444 483 812 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AG du 20/11/23, il a été décidé de transférer le siège social au 69, avenue du Maréchal Juin 64200 BIARRITZ, à compter du 20/11/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Il a également été constaté la démission de Monsieur Yves TROCH de ses fonctions de Gérant qui n'a pas été remplacé. Modification au RCS de BORDEAUX. Nouvelle immatriculation au RCS de BAYONNE.

Pour avis,

L23EJ55690

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2023 de la société **SAS DIAGNOSTIC COURANT**, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, siège social : Parc Economique Gironde Synergies, 33820 SAINT AUBIN DE BLAYÉ, RCS LIBOURNE N° 852 414 085.

Nouvelle mention :

Il a été décidé de transformer la société par actions simplifiée en société à responsabilité limitée à compter du 1^{er} décembre 2023.

Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Président : Grégory COURANT, demeurant 5 Chemin du Désert, 33820 ETAULIERS

Nouvelle Mention :

Nomination d'un Gérant : Grégory COURANT, demeurant 5 Chemin du Désert, 33820 ETAULIERS

Ancienne mention :

Siège social : Parc économique Gironde Synergies, 33820 ETAULIERS

Nouvelle mention : 44 Route de Royan, 33390 EYRANS

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote dans les conditions statutaires et légales

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Libourne.

Pour AVIS

L23EJ55846



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société anonyme transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 11 000 000 euros
Siège social : 68 Quai de Paludate
33800 BORDEAUX
320 153 984 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 24/11/2023, l'AGE des actionnaires a pris acte de la démission de M. Pierre DALLA VERA de son mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société et de l'accession, de plein droit de M. Daniel RODRIGUES, jusqu'alors commissaire aux comptes suppléant, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de M. Pierre DALLA VERA, pour la durée restant à courir du mandat de celui-ci, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'AGO des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2028. Par conséquent, l'AGE a décidé de désigner M. Guillaume SUPÉRY, domicilié 23 Quai de Paludate, 33800 BORDEAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de M. Daniel RODRIGUES, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'AGO des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2028.

Cette même AGE des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 11 000 000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :

Administrateurs :

M. Yann BENCHORA, demeurant 62 rue des Trente-Six Ponts, 31400 TOULOUSE

M. Philippe CHOLLET, demeurant 79 Rue Louis Rochemond, 33130 BEGLES

M. Bruno FRANCOIS, demeurant 23 rue du Soleil, 16000 ANGOULEME

M. Olivier LAFON, demeurant 5 Rue Les Portes du Pyla, 33260 LA TESTE DE BUCH

Mme Quitterie MOLIA, épouse LE-NOIR, demeurant 14 allées d'Orléans, 33000 BORDEAUX

M. William LEVEQUE, demeurant 46 rue de la Cape, 33200 BORDEAUX

M. Jérôme NAKACHE, demeurant 91 Avenue Anatole France, 33110 LE BOUSCAT

M. Christian PATRIN, demeurant 1 rue Ducau, 33000 BORDEAUX

Mme Marine PATRIN, demeurant 76 rue Guynemer 33200 BORDEAUX

M. Nicolas RAFFALOVICH, demeurant Avenue André Armandy, 33970 LEGE CAP FERRET

M. Jean-Philippe ROMERO, demeurant 8 allée des Canaris, Pyla sur Mer, 33115 LA TESTE DE BUCH

M. Jean-Philippe SEGUIN, demeurant 6 Avenue André Danglade, 33600 PES-SAC

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : M. Jean-Philippe ROMERO, demeurant 8 allée des Canaris, Pyla sur Mer, 33115 LA TESTE DE BUCH

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Jean-Philippe ROMERO, demeurant 8 allée des Canaris, Pyla sur Mer, 33115 LA TESTE DE BUCH

COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans leurs fonctions : la société ALEXCAT, dont le siège social est situé Le Fugon, Rue du Cardinal Richaud, 33300 BORDEAUX et M. Daniel RODRIGUES, domicilié 23 Quai de Paludate 33800 BORDEAUX, Commissaires aux Comptes titulaires, et la société ALTUM, dont le siège social est situé Le Fugon, Rue du Cardinal Richaud, 33300 BORDEAUX, M. Guillaume SUPÉRY, domicilié 23 Quai de Paludate, 33800 BORDEAUX, Commissaires aux Comptes suppléants.
L23EJ55852

HUMANAVA SAS au capital de 2.141 €
Siège social : Le Village by CA, 11 cours du 30 juillet 33000 Bordeaux 885 393 777
RCS Bordeaux En date du 12 septembre 2023, le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'une somme de 10,20 € en numéraire décidée par décisions du Président en date du 12 septembre 2023, agissant sur délégation qui lui a été consentie par décisions unanimes des associés en date du 8 août 2023. Le capital est ainsi porté à 2.151,20 €. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. En date du 26 octobre 2023, le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'une somme de 6,80 € en numéraire décidée par décisions des associés en date du 26 septembre 2023. Le capital est ainsi porté à 2.158 €. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.
L23EJ55865



JASTOZBSKI FRERES

Société par actions simplifiée
Au capital de 6.000 euros
Siège social : 38, chemin de la Garenne
33460 MACAU
R.C.S. BORDEAUX 503 579 716

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 1^{er} décembre 2023 :

- Il a été pris acte de la démission de Monsieur Alain JASTOZBSKI de son mandat de Président à compter du 1^{er} décembre 2023.

En conséquence, a été nommé en qualité de nouveau Président, à compter du 1^{er} décembre 2023, la société ROLO BOUGOT, société par actions simplifiée, au capital de 2.000 euros, ayant son siège social 1015 rue du Château d'Eau

- 33620 LARUSCADE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE sous le numéro 979 589 967, représentée par Monsieur Stéphane BOUGOT et Monsieur Jordan ROLO ;

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ55872



GROUPE SOLINET

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 87 032 €
Siège social : Avenue du Périgord 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
452 266 463 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 novembre 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 87 032 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Jean-Marc EPPILIN.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :

Monsieur Jean-Marc EPPILIN demeurant 18 Rue du 8 mai 1945 33500 ARVEYRES

Pour avis

La Gérance

L23EJ55878



CLUB 51
SARL au capital de 885 000 euros
Siège social : 17 rue de Lestage, 33180 SAINT SEURIN DE CADOURNE
510.763.386 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par AGE en date du 21/11/23, les associés de la société à responsabilité limitée CLUB 51 ont décidé de transférer le siège social du 17 rue de Lestage, 33180 SAINT SEURIN DE CADOURNE au 29 route Jean de Ramon, 33650 MARTILLAC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
L23EJ55881

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

ABLE TO FORMATION

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 Rue du Moulinat,
33185 LE HAILLAN
829 436 641 RCS BORDEAUX

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30/10/23, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. L23EJ55899

TRANSACTION DU SUD

SARL au capital de 10 000 Euros
Siège Social : 55 Avenue de Bissérie
33260 LA TESTE DE BUCH
R.C.S. Bordeaux B 751 379 363

Par décision en date du 1ER décembre 2023 l'assemblée générale a pris acte de la démission de Madame Suzanne LAGARDE née le 4 janvier 1961 à ARCA-CHON (33), demeurant à Mios (33380) - 27 ter Avenue Armand Rodet de son mandat de Gérante à compter du 1er décembre 2023, et de la nomination, également à compter du même jour, et sans limitation de durée, de Monsieur Michel LOPEZ, né le 18 janvier 1959 à OUJDA (Maroc), demeurant à La Teste de Buch (33260) - 8 rue Mancillia, n°32 Résidence Les Perles de l'Aiguillon, comme Gérant de la société.

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis. L23EJ55905

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

ABLE TO EVENTS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
4 rue du Moulinat
33185 LE HAILLAN
818 253 403 RCS BORDEAUX

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30/10/23, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. L23EJ55918



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

G.I.F 33

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 185 chemin de Gastineau,
33240 ST ANDRE DE CUBZAC
921 205 225 RCS LIBOURNE

Par décision de l'associé unique du 01/12/2023, il résulte que Madame Charlotte MONGNOT, demeurant 185 chemin

de Gastineau 33240 ST ANDRE DE CUB-ZAC, a été nommée en qualité de Direc-trice Générale.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ55981

TRANSPORTS H DUCROS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 €
Siège social : 6 rue de Strasbourg
33520 BRUGES
306.494.899 RCS Bordeaux

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Le 01/12/2023, aux termes des décisions de l'Associé unique, la société DIMOTRANS GROUP, société par actions simplifiée au capital de 11.447.701,30 €, ayant son siège social sis Chemin du Bois des Aies 69330 PUSIGNAN, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 951.981.554, a été nommée Présidente à compter du même jour en remplacement de la société FINANCIERE DIMOTRANS, démissionnaire.

L23EJ55990



LES BELLES VUES

SOCIETE CIVILE
AU CAPITAL DE 237.820,47€
6 AVENUE DE BERNET
33115 PYLA SUR MER
RCS DE BORDEAUX 410 055 479

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 octobre 2023 il a été pris acte de la nomination de Monsieur Cyril CADIX demeurant à DOUAI (59500), 309 rue de l'abbaye des près et Madame Arielle CADIX demeurant à GARDERES (65320) 21 route de Seron en qualité de nouveaux gérants, à compter du 29 octobre 2023 pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Pierre CADIX et Madame Arlette VIGO, Gérants démissionnaires.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence
Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour Avis. Le Notaire.

L23EJ56004



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

ORMALI

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 19 route du Grand Verger
33290 LUDON-MEDOC
817 917 099 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision du 01/11/2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président : Christophe GUILLAUME, demeurant 19 route du Grand Verger 33290 LUDON-MEDOC.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Christophe GUILLAUME, demeurant 19 route du Grand Verger 33290 LUDON-MEDOC.

POUR AVIS

L23EJ56009



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

B3L

Société par actions simplifiée
au capital de 40,000 euros
Siège social : Les Collines de Sophia -
BAT D1 - 1900 Route des Crêtes
06560 VALBONNE
RCS GRASSE : 800 221 913

Suivant Assemblée Générale du 6/04/2023, le siège social a été transféré du «Les Collines de Sophia - BAT D1 - 1900 Route des Crêtes - 06560 VALBONNE» au «119, cours de la République 33470 Gujan-Mestras» à compter du 6/04/2023 et l'article 4 des statuts a été mis à jour en conséquence. La Société, immatriculée au RCS de Grasse sous le numéro 800 221 913 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bordeaux. Président : SARL DOUVAURAT (RCS Bordeaux 481 973 378 119-121 Cours de la République : 33470 Gujan-Mestras) Directeur Général : SAS Société d'aménagement foncier et immobilier (RCS Bordeaux 440 578 185 - 8, allée de Cazaux - 33470 GUJAN MESTRAS) POUR AVIS. Le Président

L23EJ56043

KINES SAINT-MAIXANT Société civile de moyens au capital de 1.500 € sise 8 Rue du Viaduc 33490 ST MAIXANT 903143691 RCS de BORDEAUX. Par décision de l'AGE du 28/11/2023, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/12/2023 au 6 Allée de la Sérénité 33490 ST MAIXANT. Mention au RCS de BORDEAUX.

L23EJ56044

CAH-CENTRE AQUITAIN DE L'HABITAT

SARL au capital de 20 000 euros
Siège
social : ZA Actipolis
Rue Ferdinand de Lesseps
33610 CANEJAN
SIREN 438 736 829 RCS BORDEAUX

Selon procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 Septembre 2023, la

Société SECEF dont le siège social est 3 rue de Turique à NANCY (54000) a été nommée

en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire. Mention sera faite au RCS de

Bordeaux.

L23EJ56046



Diana HENRY
Avocat à la Cour
33, Avenue d'Alsace, 33000 Bordeaux
diana.henry@avocat-conseil.fr
Tél. 09 53 45 12 90

Par décision unanime du 28.11.23, les associés de la société LAKOTA IMMOBILIER, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social, 21 avenue de Bellevue 33650 LA BREDE, 900 403 908 RCS BORDEAUX, ont :

- décidé de modifier l'objet social à compter de ce jour et en conséquence l'article 2 des statuts. L'objet de la société est désormais: exploitation d'une ou plusieurs agence immobilière ayant pour activité la transaction immobilière; apport d'affaires; prise, acquisition, exploitation ou cession de tous les procédés, brevets et franchises concernant ces activités;

- pris acte de la démission du Président, M Frédéric CHICH à compter de ce jour

- décidé de nommer en remplacement, en qualité de Président, à compter de ce jour, Mme Mathilde SIMARD, actuelle Directeur Général, demeurant 21 avenue de

Bellevue 33650 LA BREDE.

Pour avis

L23EJ56093

SCEA « CHATEAU ALVERNE »

Capital social : 1 500 €
Siège social : LARTIGUE
33330 SAINT-EMILION
RCS LIBOURNE 424 017 150

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2023, il résulte la modification suivante relative au capital social :

- Ancienne mention : 1 500 €

- Nouvelle mention : 5 450 €.

Pour avis,

La gérance.

L23EJ56102

ÉNÉAL

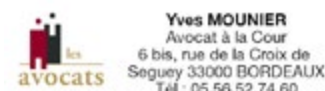
Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré
Au capital de 300 863 488 euros
Siège social : 12, rue Chantecrit
33300 BORDEAUX
461 201 337 R.C.S. Bordeaux

FIN DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le conseil d'administration du 13 décembre 2022 informe que le mandat d'administrateur de Monsieur Jean Paul Payet, Représentant des locataires (CNL) a pris fin le 7 décembre 2022.

Le Conseil d'Administration.

L23EJ56107



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

KING COIFFURE
SARL au capital de 1 500,00 €
Siège social : Résidence le Clos Manon
25 avenue Georges Clémenceau, 33150
CENON
RCS BORDEAUX 877 582 122

REVOCAION DU GERANT

Aux termes d'une assemblée générale en date du 19 octobre 2023, la collectivité des associés a décidé de révoquer Monsieur Youssef BEN ALLA de ses fonctions de gérant à compter de ladite assemblée.

La Gérance

L23EJ56131



SCP CHEPEAU LUMEAU
& Associés
Avocats à la Cour
148, cours du Médoc
33300 BORDEAUX

Les associés de la société H2PULSE, SAS au capital de 56.700 €, 880 582 721 RCS BORDEAUX, ont décidé le 04/12/2023 de transférer le siège social de PESSAC (33600), 14, rue Galilée à CORNEBARRIEU (31700), 2, rue de l'Aussonnelle.

L23EJ56181

QUESNEL & ASSOCIÉS

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 110.166 euros
Siège social : 18 Cours du Chapeau
Rouge 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 384 001 061

AVIS DE TRANSFORMATION

1) Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 27 novembre 2023, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des Statuts qui seront désormais applicables à la Société.

2) L'objet de la Société, sa durée, les dates de son exercice social et son siège social demeurent inchangés. Le capital de la Société reste fixé à la somme de 110.166 euros.

3) En conséquence de cette transformation, il est précisé les mentions suivantes :

Forme : La Société, précédemment sous la forme de Société d'exercice libéral à responsabilité limitée a adopté celle de la Société à responsabilité limitée.

Dénomination : La dénomination sociale de la Société demeure inchangée : « QUESNEL & ASSOCIÉS »

Administration et Direction : Avant sa transformation en Société à responsabilité limitée, la Société était dirigée par Monsieur Bernard QUESNEL demeurant 18 Cours du Chapeau Rouge, en sa qualité de Gérant.

Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par le même Gérant à savoir Monsieur Bernard QUESNEL.

L23EJ56203



AVMC AVOCAT ASSOCIÉS
5 RUE DES ARTS ET METIERS
38000 GRENOBLE

SM2A
SARL au capital de 44000 €
Siège social :
39 AV DE LA LIBERATION 33380 Biganos

798 403 986 RCS de Bordeaux
L'AG Mixte du 05/12/2023, a décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 05/12/2023. et a nommé Président M. KESTEMAN Arnaud, demeurant 8 Impasse des Piverts 33380 Biganos.

Il a également été nommé Directeur Général : Mme GUERRERO épouse KESTEMAN Sandra, demeurant 8 Impasse des Piverts 33380 Biganos.

Accès aux assemblées et vote : chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Elle donne également droit à une voix lors des décisions collectives des associés.

Transmission des actions : toute cession d'actions doit être préalablement agréée par une décision collective ordinaire des associés sauf lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé

Modification du RCS de Bordeaux
L23EJ56232

SM2A
SARL au capital de 44000 €
Siège social :
39 AV DE LA LIBERATION 33380 Biganos

798 403 986 RCS de Bordeaux
Le 05/12/2023, L'AG Mixte a décidé de transférer le siège social 8 Impasse des Piverts 33380 Biganos, à compter du 05/12/2023.

Mention au RCS de Bordeaux
L23EJ56239

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 novembre 2023, les associés de la société civile

«SAINT PAULIN», au capital de 61.284,50 euros immatriculée au registre des commerces de BORDEAUX et identifiée sous le numéro 397 681 651, ont convenu de transférer le siège social du 2 rue du magodoux 50, avenue saint paulin à Bègles, au 2 allée du domaine de Glady à Villenave d'Ornon (33140), et modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
L23EJ56247

MC TRAVAUX BATIMENT

Société à par actions simplifiée
Au capital de 20.000 euros
Siège social : 18 rue Pimpin
33310 LORMONT
RCS BORDEAUX 895 195 410

Aux termes d'un procès-verbal du 4 décembre 2023, l'Associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Carlos Miguel HENRIQUES LOPES de ses fonctions de Directeur général.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
L23EJ56252

DATA BTZ

SCI au capital de 2.000 €
Siège social : 47, avenue Lakanal
33110 Le Bouscat
918 957 309 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 14/11/23, il a été décidé de transférer le siège social au 69 avenue du Maréchal Juin 64200 Biarritz, à compter du 14/11/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Modification au RCS de Bordeaux. Nouvelle immatriculation au RCS de Bayonne.

Pour avis,
L23EJ56275

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

BORDEAUX CARS CENTER

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social :
170-174 avenue de l'Argonne
33700 MERIGNAC
949 478 432 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 05/12/2023, la gérance de la société à responsabilité limitée BORDEAUX CARS CENTER a décidé de transférer le siège social du Bureau 3, 9 rue de Condé, 33000 BORDEAUX au 170-174 avenue de l'Argonne, 33700 MERIGNAC à compter du 01/12/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.
L23EJ56324

VIGNOBLES JOEL DUPUY

Société civile d'exploitation agricole au capital de 2 505 000 €
Siège social : 1, Cagna,
33710 MOMBRIER
441 207 560 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4/12/2023, Monsieur Damien DUPUY demeurant 1 Les Richards 33710 MOMBRIER, a été nommé en qualité de gérant pour une durée sans limitation à compter du 01/01/2024 en remplacement de Monsieur Joël DUPUY, démissionnaire au 31/12/2023.

L'article 3.0. des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Joël DUPUY sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis
La Gérance
L23EJ56365

B & B

NOTAIRES

M G 3

Société par actions simplifiée
au capital de 84.020 €
Siège social : ARCACHON (33120)
20 boulevard de la Plage
521 143 925 R.C.S. Bordeaux

MODIFICATION DE DIRIGEANT

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2023, il a été décidé de ne pas nommer de nouveau Directeur Général en remplacement de M. Michel GILET décédé le 20 juin 2023.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
Le Président.
L23EJ56374

B & B

NOTAIRES

HOTEL LE NAUTIC

Société par actions simplifiée
au capital de 4 788,00 €
Siège social : ARCACHON (33120)
20 boulevard de la Plage
305 405 508 R.C.S. Bordeaux

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2023, il a été décidé de proroger la durée de la société de 49 ans pour la porter à 99 ans.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
Le Président.
L23EJ56375

SCI MAGIS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : 2 Place Gambetta
33260 LA TESTE-DE-BUCH
835 235 102 RCS BORDEAUX

Par décisions de l'AGE, il a été mis fin à la fonction de gérant de Mme Magalie LAGASSAN-DESFLANS, à compter du 30/10/2023, sans procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du TC de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance
L23EJ56382

SCI CAZENAT SUD

Société Civile Immobilière
Au capital de 305 euros
2 Avenue du Maréchal JUIN
33220 PINEUILH
405260241 RCS LIBOURNE

Par AGE en date du 30 novembre 2023, les associés de la société SCI CAZENAT SUD ont pris acte que suite au décès de Madame BLANCHARD, et en conséquence la fin de son mandat de gérance, Monsieur François COUROLLE reste seul gérant de la société. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, le gérant.
L23EJ56384

SCI LOUISA

Société civile immobilière
Au capital de 762,25€
Siège social :
rue de la République
33141 VILLEGOUGE
R.C.S. LIBOURNE : 351 591 177

Aux termes d'une assemblée générale en date du 27 novembre 2023, les associés ont constaté la cessation de ses fonctions de gérant de Mme Marie Pierrette DEHAUT suite à son décès à LIBOURNE le 04 mars 1995. En conséquence, les associés ont décidé de nommer Mme Martine DEHAUT épouse CATANANTI gérante de la société pour une durée indéterminée.

Pour insertion - Me Mathieu BARON
L23EJ56399



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYERT BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Lyautey de l'Argonne
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 99 77

SYRADE

SAS au capital de 16.494,30 euros
Siège social : rue de la Motte Picquet,
33041 BORDEAUX CEDEX
RCS BORDEAUX n° 418 014 544

Selon décision du 30.06.2023, l'associé unique a constaté la fin, à effet du 31.03.2023, du mandat de Monsieur Philippe BODEREAU, Directeur Général.

L23EJ56428



Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

DPNC
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
porté à 150 000 euros
Siège social : 12 allée Jules Verne
33120 ARCACHON
827 583 147 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 2 octobre 2023 a décidé d'augmenter le capital social de 148 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital étant porté de 2 000 euros à 150 000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis La Gérance

L23EJ56429

ABONNEZ VOUS

BIM BAM BOUM

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 48 Avenue André Armandy
- 33260 LA TESTE DE BUCH
915 263 057 RCS BORDEAUX

Le 30/06/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223 -42 du C.com., a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L23EJ56527

DISSOLUTIONS

DISSOLUTION

SCI RCH au capital social de 1 250 Euros Siège social : 6 rue Henri de Bournazel 33123 Le Verdon-sur-Mer, 481 080 935 RCS Bordeaux. Le 03/10/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03/10/2023. Mme Isabelle ALMERAS demeurant 2 rue de l'Yser 33123 Le Verdon-sur-Mer a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 6 rue Henri de Bournazel 33123 Le Verdon-sur-Mer.

Pour avis.

L23EJ51487



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

D.M.S

SCI en liquidation
Au capital de 137 204,12€
Siège social et siège de liquidation :
23 Boulevard Franklin Roosevelt
33400 TALENCE
398 656 728 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Muriel CANIHAC, demeurant 16 rue Sauternes 33800 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 23 Boulevard Franklin Roosevelt 33400 TALENCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L23EJ52073

SERVICE ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

GE2L

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 500 euros
Siège social : 9 chemin du Négrot,
33360 CAMBLANES ET MEYNAC
Siège de liquidation : 9 Chemin du Négrot
33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC
851 014 522 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 28 novembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidatrice Madame Emilie AUBOIN, demeurant 11 rue des Huttiers 33980 AUDENGE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 9 Chemin du Négrot 33360 CAMBLANES -ET-MEYNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L23EJ54694

COMMONCHANGE

S.A.R.L. au capital de 4 000,00 Euros
Siège social : 43 rue du 14 juillet
33740 ARES
R.C.S. : BORDEAUX 831 787 932

Avis de dissolution anticipée volontaire

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 10 novembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à la date du 10 novembre 2023 et sa mise en liquidation sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidatrice de la société dissoute Madame Sophie DELA-LANDE,

et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux attribués par la loi à l'assemblée générale, pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, même à l'amiable, acquitter le passif et répartir le solde de la liquidation entre les associés dans la proportion de leurs droits.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé chez la liquidatrice 43 rue du 14 juillet 33740 ARES.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

La Liquidatrice

L23EJ55296

EF Constructions
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : Logement 146, Résidence les Pins, 8 Rue Pierre Loti
33700 MERIGNAC
Siège de liquidation : Logement 146, Résidence les Pins
8 Rue Pierre Loti
33700 MERIGNAC
898 058 599 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Ferdi ERTEKIN, demeurant Logement 146, Résidence les Pins, 8 Rue

Pierre Loti, 33700 MERIGNAC, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Logement 146, Résidence les Pins, 8 Rue Pierre Loti, 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ55495



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

EURL LES COMPTOIRS DE FRED

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 51 rue de Catros
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 19 rue des Eglantiers
33320 EYSINES
829 992 304 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Frédéric DOMINGUEZ, demeurant 19 rue des Eglantiers 33320 EYSINES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 19 rue des Eglantiers 33320 EYSINES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur
L23EJ55502

CGLI

SARL au Capital de 10000 €
60, Rue Claude Debussy
33160 SAINT MEDARD EN JALLES
RCS BORDEAUX : 440381556

DISSOLUTION LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2022, a décidé la dissolution anticipée et la liquidation de la société à compter du 30/06/2022, elle a nommé en qualité de liquidateur, Christophe LAFON, 60, Rue Claude Debussy 33160 SAINT MEDARD EN JALLES, et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. La même Assemblée a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Christophe LAFON de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/06/2022. Le dépôt des actes, des pièces, et des comptes relatifs à la liquidation, sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX
L23EJ55541

ML.MALTA

SASU au capital de 2 000 €
Siège social : 1B RUE PAUL ELUARD
33270 FLOIRAC
RCS de BORDEAUX n°882 328 305

L'Assemblée générale extraordinaire du 31/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. TEIXEIRA MALTA Marcelo, demeurant 1B RUE PAUL ELUARD, 33270 FLOIRAC et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
L23EJ55667

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale extraordinaire des associés du 1^{er} décembre 2023 de la société civile immobilière dénommée **BARON EST**, au capital de 4.573,47€, dont le siège social est 62 Avenue de L'Épinière 33500 LIBOURNE, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° SIREN 350 217 048, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable. Les associés nomment Madame BARSE née BESSE Odette, gérante de ladite société, demeurant 19 Route de Saint Vivien 33590 VENSAC, en qualité de liquidateur, à compter du 1^{er} décembre 2023, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus permis par la loi pour procéder aux opérations de liquidation, et pour toute la durée de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, au 19 Route de Saint Vivien 33590 VENSAC, lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Conformément aux dispositions de l'article L 237-2 du Code de Commerce la société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis. Maître Caroline MARLIN PE-REIRA GASPARD Notaire .

L23EJ55709



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

COLOMBES ANATOLE FRANCE

SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilhac
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX
850 484 304 RCS BORDEAUX

L'AGEX réunie le 16/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ55781

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER
DE NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !



MERIGNAC LES RENARDEAUX
SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilnac
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole
Normale 33200 BORDEAUX
889 760 641 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX réunie le 16/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ55782



NANTES JULES VERNE
SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilnac
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole
Normale 33200 BORDEAUX
918 005 125 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX réunie le 16/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ55786



VERNOUILLET DOUMER VERNEUIL
SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilnac
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole
Normale 33200 BORDEAUX
884 926 445 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX réunie le 16/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ55788



MONT DE MARSAN HAUSSEZ 1
SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilnac
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole
Normale 33200 BORDEAUX
915 135 396 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX réunie le 16/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ55783



NEMOURS BEAUREGARD
SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilnac
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole
Normale 33200 BORDEAUX
804 821 881 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX réunie le 16/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ55787

Liquidateur de la société :

- Monsieur Jacques Eugène Jean RAGIMBEAU, retraité, demeurant à SAINT CHRISTOLY DE BLAYE (33920), 4 lieudit la Gache.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de LIBOURNE.
L23EJ55864

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

L'AUTRE DIMENSION

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 avenue Victor Hugo,
33110 LE BOUSCAT
813 655 743 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1^{er} décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Patrice MIALON, demeurant 50 avenue Victor Hugo, 33110 LE BOUSCAT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 50 avenue Victor Hugo, 33110 LE BOUSCAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L23EJ55993

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **ENTROPEAK.**

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 190000 euros.

Siège social : 15 Rue PEREY, 33000 BORDEAUX.

907815203 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 14 novembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14 novembre 2023. Monsieur Julien KASSUBECK, demeurant 15 Rue PEREY 33000 Bordeaux a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23EJ55857

DISSOLUTION

Par Jugement en date du 24 janvier 2023, avec jugement rectificatif en date du 24 août 2023, le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX a ordonné la dissolution de la

« SCI YFRAN »

Dont le siège est situé à LA TESTE DE BUCH (33260) - 501 Avenue Gustave Eiffel, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 442 767 885 au capital social de 1.600 Euros

Et nommé la SELARL LAURENT MAYON (devenue SELARL FIRMA), dont le siège social est situé 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur amiable de la SCI YFRAN.

Le siège de la liquidation est fixé au 54 cours Georges Clemenceau - 33000 Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur.

L23EJ55998

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Par assemblée en date du 1^{er} décembre 2023, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet à cette date, de la société civile dénommée «SCI LES ETANGS», dont les caractéristiques sont les suivantes :

Capital social : CENT CINQUANTE -DEUX EUROS ET QUARANTE CINQ CENTS (152,45 €), divisé en 100 parts sociales de UN EUROS ET CINQUANTE -DEUX CENTS (1,52 €) chacune.

Siège social : SAINT CHRISTOLY DE BLAYE (33920), Font de Minge.

Immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE OU au registre national des entreprises, sous le n°412 556 581.

Objet social : Acquisition d'immeubles, biens et droits immobiliers, propriété, administration, entretien, exploitation

Constituée pour une durée de 50 ans

RESERVOIR IMMO
SAS au capital de 8000 €
Siège social :
43 Rue Jean Valmy Baysse 33160 Saint -Médard-en-Jalles
798 832 846 RCS de Bordeaux
Aux termes des décisions de l'associé unique en date 31 octobre 2023 il a été :
- Décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour ;
- Nommé liquidateur MERCIER Christian, dmt 43 Rue Jean Valmy Baysse 33160 Saint-Médard-en-Jalles ;
- Et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention sera faite au RCS de Bordeaux
L23EJ56404

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE
SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :
annonces-legales@echos-judiciaires.com

MV FORMATION

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
Siège social : 11 rue du Jardin Public,
Appt 7, 33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX : 890 927 247

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 5 décembre 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 5 décembre 2023, et sa mise en liquidation.

Madame Marie VAUBOURGEIX, demeurant 11 rue du Jardin Public, Appt 7, 33000 BORDEAUX, exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 11 rue du Jardin Public, Appt 7, 33000 BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis
L23EJ56411

CLÔTURES

RCH

SCI au capital social de 1 250 Euros
Siège social : 6 rue Henri de Bournaize
33123 Le Verdon-sur-Mer
481 080 935 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 03/10/2023, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 03/10/2023.

La société sera radiée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
L23EJ51593



CENTRE D'ANESTHESIE ET REANIMATION GELIBERT

SELARL unipersonnelle en liquidation au capital de 160 922 euros
Siège social et siège de liquidation : 45 rue Godard
33200 BORDEAUX
482.438.587 RCS BORDEAUX

Le 31 juillet 2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 juillet 2023, déchargé Madame Françoise GELIBERT, demeurant 6 rue Renière 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
La Liquidatrice
L23EJ52738

COMMONCHANGE

S.A.R.L. au capital de 4 000,00 Euros
Siège social : 43 rue du 14 juillet
33740 ARES
R.C.S : BORDEAUX 831 787 932

Avis de clôture de la liquidation

L'Assemblée de clôture de liquidation de la société COMMONCHANGE s'est réunie le 30 novembre 2023 à 18 heures au siège social.

L'associée unique ayant approuvé les opérations de liquidation et le décompte définitif présenté,

donnent à la liquidatrice quitus de l'exécution de son mandat.

Les comptes de la liquidatrice sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

La radiation sera demandée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

La liquidatrice
L23EJ55299

EC3

Société Civile Immobilière
au capital de 3.000,00 €
Siège Social: 22 rue André Deris
33290 BLANQUEFORT
RCS BORDEAUX : 534 369 301

AVIS DE LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ

Monsieur Olivier SEZE, demeurant 22 rue André Deris 33290 BLANQUEFORT, agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la SCI «EC3», dont la dissolution a été publiée le 24 novembre 2023 dans ce même journal, a été clôturée le 29 novembre 2023 suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire en date du 29 novembre 2023 et décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de BORDEAUX.

Pour avis,
Le liquidateur.
L23EJ55321

Etude de Mes
Jean-François VIGNES et
Franck TARDY,
Notaires associés
à STE-FOY-LAGRANDE
(Gironde),
152 rue de la République

AVIS DE LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Maître Catherine DUBANT-FLEURY, Notaire au sein de la SELARL dénommée « Jean-François VIGNES et Franck TARDY, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à STE-FOY-LA-GRANDE (Gironde), 152 Rue de la République, le 30 novembre 2023, il a été procédé à la liquidation et au partage des biens de la société **GFA LES CRUS**, groupement foncier agricole, dont le siège est à LIGUEUX (33220) Les Crus, immatriculée au RCS LIBOURNE sous le n° 384 920 278, dissoute à compter du 17 octobre 2022, mettant fin à la personnalité morale de ladite société, par ses deux associés :

Monsieur Jean Jacques REBEYROLLE, époux de Madame Evelyne TEYSSENDIE, demeurant à LIGUEUX (33220) Les Crus,

Monsieur Pierre Patrick Joseph REBEYROLLE, époux de Madame Anne COURTIN, demeurant à LIGUEUX (33220) Les Crus,

Son actif net social a été partagé entre ses membres.

La liquidation a été clôturée par suite du partage de la totalité de l'actif net social. Quitus a été donné au liquidateur.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE par les soins du liquidateur.

Pour avis le notaire.
L23EJ55452



BARDEJOV

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 35 b rue Jean de Grailly
33260 LA TESTE DE BUCH
Siège de liquidation : 35 b rue Jean de Grailly
33260 LA TESTE DE BUCH
882 852 395 RCS BORDEAUX

AVIS

L'Assemblée Générale réunie le 30/05/2023 au 35 b rue Jean de Grailly 33260 LA TESTE DE BUCH, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frantisek, François HUSAR, demeurant 35 b rue Jean de Grailly 33260 LA TESTE DE BUCH, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur
L23EJ55621

MB CONCEPT

Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 10 000 euros en liquidation
SIEGE SOCIAL : 2 rue Roustaing
33400 TALENCE
RCS BORDEAUX 498.165.901

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 décembre 2022 au siège social de la société a approuvé les comptes définitifs de liquidation et déchargé Mr Jérôme BARBE de son mandat de liquidateur, a donné à ce dernier quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation en date du 31 décembre 2022.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
L23EJ55640

HOME SELECTION

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 205 000 euros
Siège : 33 Cours Tartas et 40 Cours Lamarque de Plaisance,
33120 ARCAÇON
Siège de liquidation : 10 allée du Turc
33470 GUJAN MESTRAS
523 674 257 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale en date du 13 novembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno BASMAISON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 30 juin 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis
Le Liquidateur
L23EJ55895

SCI DU COURS DE L'YSER (EN COURS DE LIQUIDATION) SCI au capital de 1000 € Siège social : 73 cours de l'Yser 33800 BORDEAUX RCS BORDEAUX 449998004 Par décision des associés du 17/11/2023 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme DECROOS épouse ROCFORT Geneviève, Marlène, Régine demeurant 40 boulevard Boivin Champeaux 14150 OUISTREHAM pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de BORDEAUX.
L23EJ55910

ENTROPEAK

S.A.S.U en liquidation
au capital de 190 000,00 Euros
Siège social : 15 Rue PEREY
33000 BORDEAUX
R.C.S : BORDEAUX B 907 815 203

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 04/12/2023, il résulte que :

L'actionnaire unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :

- approuvé les comptes de liquidation clos le 30/11/2023 ;

- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/11/2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour unique insertion
L23EJ56007



SARL FOULON-BODIN IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège : 11, allée Roger Touton
33120 ARCAÇON
Siège de liquidation :
33 B rue des Tailladins
33260 LA TESTE DE BUCH
791 228 307 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 2 novembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Henri BODIN, demeurant 33 bis rue des Tailladins - 33260 LA TESTE DE BUCH, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur
L23EJ56109



LJE NEGOCE

SASU en liquidation au capital de 2 500 €
Siège social et de liquidation : 8 clos des
Peupliers 33490 ST MAIXANT
821563079 RCS BORDEAUX

Le 23/11/2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation en date du 30/06/23, déchargé Jean-Emmanuel LACOSTE demeurant 8 clos des Peupliers 33490 ST MAIXANT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation avec effet au 30/06/23. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

L23EJ56386

FONDS DE COMMERCE



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tel : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé à Bordeaux le 13 novembre 2023 enregistré au service des impôts de BORDEAUX le 16 novembre 2023, dossier 2023 00039979, réf. 3304P61 2023 A 09447, la Société BGB COIFFURE CESTAS, SASU au capital de 2.000,00 euros, dont le siège social est sis Avenue de Verdun, Centre Commercial Gazinet Nord, 33610 CESTAS, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°902 101 997, représentée par la SELARL PHILAE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 123, avenue Thiers 33100 BORDEAUX

A CEDE A

Madame Maëva LACOSTE, née le 7 mai 1997 à BRUGES, de nationalité française, demeurant 20, RUE DE GUITON - 33460 ARSAC, célibataire,

Madame Betty SAGET, née le 9 août 1992 à PESSAS, de nationalité française, demeurant 82, rue Eugène JACQUET 33000 BORDEAUX, célibataire,

Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée ADDICT CESTAS, SAS dont le capital sera de 1.000,00 €, dont le siège social sera situé Avenue de Verdun Centre Commercial Gazinet Nord 33610 CESTAS, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dont elles seront associées majoritaires.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE fonds de commerce de salon de coiffure homme, femme et enfant, achat et vente de produits cosmétiques, capillaires, esthétiques, de parfumerie, bijoux fantaisie, activités esthétiques, sis Avenue de Verdun Centre Commercial Gazinet Nord 33610 CESTAS, moyennant le prix de SEPT MILLE EUROS CINQ CENT EUROS (7.500,00 €) s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 3.000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 4.500,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13 novembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à l'étude de la SELARL PHILAE, désignée séquestre du prix, au 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX.

POUR AVIS

L23EJ54937



Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

EQUISANA

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de vétérinaires
Au capital de 300 000 euros
Siège social : 7, chemin des Rouberts
- 33380 MIOS
RCS Bordeaux

APPORT D'UN FONDS LIBÉRAL

Aux termes des statuts de la société EQUISANA, établis par acte sous signature privée en date à MIOS du 29/11/2023 Monsieur Laurent GRANDCOLLOT, demeurant 16 chemin des Saules - HAMEAU LES BOUCANES - 33680 LACANAU, vétérinaire. A fait apport à la société EQUISANA, société d'exercice libéral à responsabilité limitée de vétérinaires en formation au capital de 300 000 euros, ayant son siège social 7, chemin des Rouberts - 33380 MIOS, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux, d'un fonds libéral d'exercice de la profession Vétérinaire, exploité « Domaine de Caillavet Route de Bordeaux Lacanau 33160 Saint-Aubin-De-Médoc » (RCS Bordeaux 537 780 132). L'entrée en jouissance a été fixée au 1/01/2024. Valeur de l'apport : 150.000 euros. Cet apport a été fait moyennant attribution à l'apporteur de 15.000 parts sociales de 10 euros chacune. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Monsieur Laurent GRANDCOLLOT, demeurant 16 chemin des Saules - HAMEAU LES BOUCANES - 33680 LACANAU où domicile a été élu à cet effet. Les déclarations de créances devront être effectuées dans le même délai au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Pour unique insertion.

L23EJ55333



Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

EQUISANA

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de vétérinaires
Au capital de 300 000 euros
Siège social : 7, chemin des Rouberts
- 33380 MIOS
RCS Bordeaux

APPORT D'UN FONDS LIBÉRAL

Aux termes des statuts de la société EQUISANA, établis par acte sous signature privée en date à MIOS du 29/11/2023. Madame Typhaine TISSOT, demeurant 7, chemin des Rouberts, 33380 MIOS, vétérinaire. A fait apport à la société EQUISANA, société d'exercice libéral à responsabilité limitée de vétérinaires en formation au capital de 300 000 euros, ayant son siège social 7, chemin des Rouberts - 33380 MIOS, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux, d'un fonds libéral d'exercice de la profession Vétérinaire, exploité « 7, chemin des Rouberts 33380 Mios » (RCS Bordeaux 842 219 545) L'entrée en jouissance a été fixée au 1/01/2024. Valeur de l'apport : 150.000 euros. Cet apport a été fait moyennant attribution à l'apporteur de 15.000 parts sociales de 10 euros chacune. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Madame Typhaine TISSOT, demeurant 7, chemin des Rouberts, 33380 MIOS où domicile a été élu à cet effet. Les déclarations de

créances devront être effectuées dans le même délai au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Pour unique insertion.

L23EJ55348

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Julie GARRAU, Notaire à LIBOURNE (33500) 119 Avenue du Général de Gaulle, le 22 Novembre 2023, enregistré au SDE de BORDEAUX Le 29/11/2023 Réf.2023 N 06118- droits perçus 60€, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **ENASOL**, Société à responsabilité limitée au capital de 8000 €, dont le siège est à EYSINES (33320), 41 rue des Vignes, identifiée au SIREN sous le n°501918825 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

A la Société dénommée ENASOL, société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 30 allées de Tourny, identifiée au SIREN sous le n° 979776184 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

D'un fonds de commerce de diagnostics immobiliers, conseil en performances énergétiques et énergies renouvelables exploité à EYSINES (33320) 41 Rue des Vignes, appartenant cédant, pour lequel il est immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le n°501 918 825, comprenant les éléments suivants : L'enseigne, le nom et logo commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés. Le site internet auquel est rattachée l'activité cédée. Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation. Le droit à l'usage du numéro de téléphone. A l'exclusion de toutes marchandises.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour VINGT MILLE EUROS (20.000,00 EUR), au matériel pour CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR).

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Sébastien BOUSSAT Notaire Associé,118, Avenue de la République 33450 SAINT-LOUBES, où domicile a été élu à cet effet.

L23EJ55761



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tel : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 9 novembre 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 15 novembre 2023, dossier 2023 00039534, réf. 3304P61 2023 A 09356,

La Société MONTREAL, SARL au capital de 2 000,00 €, dont le siège social est sis 297 avenue de la République, 33200 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 891 790 065, représentée par la SELARL PHILAE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL MONTREAL dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 26 juillet 2023,

A CEDE A

Madame Chundi LIU, née le 28 février 1987 à Hubei (CHINE), de nationalité chinoise, demeurant 12 rue Franz Schraeder, 33000 BORDEAUX, célibataire

Monsieur Cuogang LIU, né le 9 janvier 1986 à Hubei (CHINE), de nationalité chinoise, demeurant 12 rue Franz Schraeder, 33000 BORDEAUX, célibataire,

Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée HARU HARU MONDESIR, SAS dont le siège sera situé 297 avenue de la République, 33200 BORDEAUX, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dont ils seront associés majoritaires.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration rapide, sandwicherie, fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à emporter, vente au détail de produits divers alimentaires, sis 297 avenue de la République, 33200 BORDEAUX, moyennant le prix de DOUZE MILLE EUROS (12 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 5 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 7 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 14.10.2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL PHILAE sise 123, avenue Thiers à Bordeaux.

Pour avis

L23EJ55983



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tel : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 7 novembre 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 15 novembre 2023, dossier 2023 00039538, réf. 3304P61 2023 A 09355,

La Société LIOVENA, SARL au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est sis 57 rue Bouquièrre, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 847 958 238, représentée par la SELARL PHILAE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL LIOVENA dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 26 juillet 2023,

A CEDE A

Monsieur Anthony Romain RAMBAUD, né le 20 avril 1988 à Paris (17e), de nationalité française, demeurant 221 rue Sainte-Catherine, 33000 BORDEAUX, célibataire,

Monsieur Thibault Jérémy Elie FANTINEL, né le 9 octobre 1992 à Agen, de nationalité française, demeurant 8 rue Hanappier, 1^{er} étage, appt. 105 33000 BORDEAUX, célibataire,

Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée LE CUBE, SAS dont le capital sera de 5 000 €, dont le siège sera situé 57 rue Bouquièrre, 33000 BORDEAUX, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dont ils seront associés majoritaires.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de comptoir à tartines, restauration rapide sur place et organisation d'événements ludiques, sis 57 rue Bouquièrre, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de DIX SEPT MILLE EUROS (17 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 10 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 7 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 07.11.2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL PHILAE sise 123, avenue Thiers à Bordeaux.

Pour avis

L23EJ56060

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE
ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Caroline JEANSON, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «JEANSON NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 74, Cours de Verdun, le 1^{er} décembre 2023 enregistré au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux le 5 décembre référence 2023N 6221 a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **POUR LUI**, dont le siège est à LEOGNAN (33850) 84 AVENUE DE CADAUJAC, identifiée au SIREN sous le numéro 814099594 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX CEDEX.

A :

La Société dénommée **CHEZ FOCH**, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 27 Cours du Maréchal Foch, identifiée au SIREN sous le numéro 981150808 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Le fonds de commerce de café bar brasserie sis à BORDEAUX (33000), 27 cours du Maréchal Foch et 30 rue Boudet lui appartenant, connu sous le nom commercial LE FOCH, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 814 099 594.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée à compter du jour de la signature de l'acte.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE CENT QUARANTE MILLE EUROS (440 000,00 EUR) s'appliquant :

aux éléments incorporels pour TROIS CENT TRENTE-SIX MILLE TROIS CENT CINQUANTE-DEUX EUROS ET SOIXANTE CENTIMES (336 352,60 EUR),

au matériel pour CENT TROIS MILLE SIX CENT QUARANTE-SEPT EUROS ET QUARANTE CENTIMES (103 647,40 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire. L23EJ56521

REGIMES MATRIMONIAUX



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL DEVAUX

Suivant acte reçu par Maître Eric RAYMONDIÈRE, notaire à LA TESTE DE BUCH (33260) 40 Boulevard du Pyla, le 28 novembre 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec clause intégrale de communauté au conjoint survivant, par :

Monsieur Michel André **DEVAUX**, retraité, et Madame Roseline **HERNANDEZ**, comptable, demeurant ensemble à GUJAN-MESTRAS (33470) 3 A allée de Capayan.

Monsieur est né à MONVIEL (47290) le 5 décembre 1962,

Madame est née à ARES (33740) le 8 juin 1960.

Mariés à la mairie de LA TESTE-DE-BUCH (33260) le 25 juillet 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Conformément à l'article 1397 du Code civil, les oppositions sont à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès

de Maître Eric RAYMONDIÈRE, notaire à LA TESTE DE BUCH (33260) 40 Boulevard du Pyla.

Pour avis et mention, Maître Eric RAYMONDIÈRE, Notaire. L23EJ54910

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Joséphine BLANCHARD-MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'ARCA-CHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, CRPCEN 33059, le 28 novembre 2023, a été effectué un aménagement de régime matrimonial afin d'adopter une société d'acquêts ENTRE :

Monsieur Jean-Philippe **PINOT**, et Madame Françoise Agnès Marie Bernadette **GRINHARD**, demeurant ensemble à LA TESTE-DE-BUCH (33115) 67 allée Fructidor PYLA SUR MER. Monsieur est né à LE MANS (72000) le 9 avril 1954, Madame est née à COMBOURG (35270) le 10 août 1956. Mariés à la mairie de COMBOURG (35270) le 27 décembre 1977 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Pierre AUGU, notaire à LE MANS, le 2 novembre 1977. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Bien apporté par Mr. : sur la ville de BORDEAUX 81 rue Godard, section OD n° 142 lots 178 ,376 et 507 évalués 370 000,00 euros

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion

Le notaire. L23EJ55134

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain ILLHE, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHÉ, Agnès NUGÈRE», dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, CRPCEN 33039, le 1^{er} décembre 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'une clause de préciput ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Joël Marc **ZAFFRAN**, enseignant, et Madame Salima **HOUT**, attachée territoriale, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 193 rue Pelleport .

Monsieur est né à MARSEILLE 14ÈME ARRONDISSEMENT (13014) le 29 août 1967,

Madame est née à MARSEILLE 14ÈME ARRONDISSEMENT (13014) le 27 février 1974.

Mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 17 juillet 2004 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. L23EJ55970

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jules HOUZELOT, notaire à BORDEAUX (CRPCEN 33015), le 4 décembre 2023, Monsieur **Wahid CHAKIB**, né à KENITRA (MAROC) le 7 septembre 1966, et Madame **Florence Anne-Marie BRAY**, son épouse, née à BORDEAUX (33000) le 8 décembre 1969, ont convenu d'aménager

leur régime matrimonial en apportant à leur communauté le bien propre de Madame sis à CARCANS (33121), 6 Allée de la Gotte, cadastrée section CC n°205 (simplification de la liquidation future de la communauté en évitant le calcul de la récompense due à la communauté et avantage matrimonial en usufruit).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'étude de Me Jules HOUZELOT, 23 avenue du Jeu de Paume, 33200 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire. L23EJ56475

AUTRES ANNONCES



AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe 14 janvier 2017, **Mademoiselle Monique Marie Louise FARGE**, née à BORDEAUX, le 23 août 1937, demeurant à BEGLES (33130), 13 allée de la Maye de Bernet, Rés la Maye de Bernet, bât D, célibataire, décédée à TALENCE, le 09 mars 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Hervé LABROUCHE, suivant procès-verbal en date du 08 novembre 2023, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de Bordeaux, le 28 novembre 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Hervé LABROUCHE, notaire à BEGLES (Gironde), notaire chargé du règlement de la succession. L23EJ55851

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 15 mars 2022,

Monsieur Jean-Philippe BAGEIN, en son vivant retraité, demeurant à AMBARES-ET-LAGRAVE (33440) 7 chemin de la Hourcade .

Né à BORDEAUX (33000), le 4 mars 1955.

Divorcé de Madame Patricia LAVAL, suivant jugement rendu par le de BORDEAUX (33000) le 17 septembre 1985, et non remarqué.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à LORMONT (33310) (FRANCE), le 17 août 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas PEYRE, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHÉ, Agnès NUGÈRE», dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, le 5 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas PEYRE, notaire à AMBARES ET LAGRAVE, référence CRPCEN : 33039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ56395

TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 14 mars 2018, **Madame Marie Louise Renée ESPI**, née(e) GRENES 76480 Duclair, le 28 novembre 1928, demeurant à EHPAD Le clos des Acacias 33490 Caudrot, veuf(ve) de Monsieur Jean ESPI, décédé(e) à CAUDROT (33) le 28 mai 2023, a institué un légataire.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Paul Hugues CALLIGARIS , 1 rue du 11 Novembre 33210 LANGON, le 30 novembre 2023, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 1^{er} décembre 2023.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Paul Hugues CALLIGARIS. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. L23EJ56420

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF à l'annonce L23EJ48350 du 27-10-2023 concernant la société ART ME, il fallait lire : le Président et le Directeur Général sont de nationalité biélorusse et non pas lituanienne. L23EJ56330



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

THE UNICORN COMPANY
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue des Portes de Gaudéran Apt 351, 33200 BORDEAUX
891 935 819 RCS BORDEAUX

Rectificatif à l'annonce L22EJ12454 du 30 décembre 2022 concernant la société THE UNICORN COMPANY : Il convient de noter que cette annonce est nulle et non avenue. Pour avis La Gérance L23EJ56687

ADDITIFS

Additif à l'annonce n° L23EJ51144, parue le 17/11/2023, il est ajouté «... les associés de la société **LBR CONSTRUCTION**, RCS BORDEAUX 883 647 695, ont pris acte de la démission de Mr Yassine Boukhri de ses fonctions de président et ont nommé Mr Bruno Magro, demeurant à 33150 Cenon, rue Marcel Paul, Résidence Beautiste, en qualité de nouveau président pour une durée indéterminée... ». Pour avis. L23EJ56477

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 29 novembre 2023)

SARL SOCIETE LAYGUE ET FILS, 6 Allée Jacques Latrielle, Site de Montsqueieu, 33650 Martillac, RCS BORDEAUX 322 249 145. Mécanisme générale affûtage, fabrication réparation d'appareillages médicaux outillages accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux, et désignant administrateur judiciaire SELAS Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143353

SARL TEL & PHONE FRANCE, Rue Cantelaudet, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 503 127 326. Vente de ligne téléphonique, vente d'abonnement téléphonique auprès du particulier et professionnel, vente de minutes en gros. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143363

SARL ATELIER DU BOIS, 18 Rue Latécoère, 33850 Léognan, RCS BORDEAUX 512 312 265. Fabrication de meubles Meublants, menuiserie, bois, agencements de locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143366

SAS BATIMENT TRAVAUX D'ETANCHEITE (B.T.E), Rue Ariane, Bâtiment P1, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 533 256 681. Tous travaux d'étanchéité de bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143370

SARL YOSADI, 17 Rue des Hironnelles, Villa N 4, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 753 644 715. Prestations d'études conseils en management développement commercial en particulier audit réalisation de plans d'actions avec mise en oeuvre pour les entreprises formation et Coaching. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143373

SARL RedZone (RZ), 4 Rue Louis Daguerre, 33470 le Teich, RCS BORDEAUX 792 648 560. Réparation entretien véhicules automobiles préparation véhicules sportifs conception vente de systèmes électronique à usage automobiles achat vente de véhicules. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007

Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143378

SARL ALU-MEN, 129 Chemin Bel Air, 33850 Léognan, RCS BORDEAUX 801 701 327. Fourniture fabrication et pose de Menuiseries extérieures alu bois Pvc volets grilles Miroiteries. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143381

SAS N'GOMBI CORPORATION, 1 Place de l'Europe, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 801 812 884. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143384

SAS ELOCKY SAS, 22 Avenue du Château d'Eau, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 812 853 729. La conception, la réalisation, la production et la commercialisation de solutions Globales, hardware et logiciel, pour le contrôle d'accès, la gestion, la surveillance et l'ouverture de locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143388

SAS INDRICKS, 60 Place de la République, Espace Copernic, 33160 Saint-Médard-en-Jalles, RCS BORDEAUX 820 631 893. Réalisation de toutes prestations de service, la mise en relation et l'Intermédiation des entreprises ou des particuliers, le Référencement et la réalisation de toutes prestations de service, de communication de promotion ou de transactions immobilières (immeubles et fonds de commerce) notamment sur internet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143391

SAS P.M. 38 Avenue de la Côte d'Argent, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 837 626 407. Restauration rapide, Pizzeria, Sandwicherie, vente de plats et de boissons (sans alcool) à consommer sur place, à emporter ou en livraison. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143404

SARL DOST, 131 Cours du Médoc, Apt 3, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 518 143 367. Restaurant-bar-discothèque. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les

articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143407

SA SOCIETE BAZADAISE DE DECOUPE, Route de Grignols, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 854 063 484. Découpe et transformation de viandes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143414

SARL ADM CONCEPTION, 31 Avenue du Périgord Ecopark Bâtiment 7, 33370 Pompignac, RCS BORDEAUX 854 015 260. Menuiserie, fabrication et pose, vente, rénovation, agencement, conseil et formation en aménagement intérieur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 3 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143417

SARL AVENIR ART DECO 33, 61 Impasse du Vieux Noyer, 33550 Tabanac, RCS BORDEAUX 878 128 412. Travaux de peinture et vitrerie petits travaux de bricolage et second oeuvre décoration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143420

SARL MY CAPTAIN SERVICES, 13 Rue des Pêcheries, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 880 789 706. Vente biens et services concernant nautisme terrestre aérien, conseil et formation dans Ces trois domaines, importateur et distributeur dans Ces trois domaines, vente ou location de système de gestion, de communication et d'édition, conception et vente de support multimédia, conception et vente de séjours touristiques et d'affaires, achat en crédit-bail de navires et de camping-cars, étude, réalisations et gestion de résidence de tourisme, location de navires avec ou sans équipage, location de camping-cars. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 février 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143431

SAS ISOL ENERGIE 33, 18 Rue François Villon, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 880 910 872. Isolation, rénovation énergétique, travaux d'économie d'énergie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143434

SARL JOLIES NANAS, 255 Cours Maréchal Gallieni, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 894 795 368. Onglerie, prothésiste Ongulaire, ventes produits et accessoires liés aux activités Susvisées, coiffure mixte en salon, ventes produits coiffure, tatouage piercing. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à

adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143441

SAS T.Y.E., 14 Allée Brignon, 33140 Villenave-d'Ornon, RCS BORDEAUX 878 402 270. Coaching sportif et vente accessoire de matériel de sport et de compléments alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143447

SARL OPALE CONSEILS & TRANS-ACTIONS, 16 Avenue de la Côte d'Argent, Markaprima, 33380 Marchepierre, RCS BORDEAUX 903 881 985. Toutes transactions et tous conseil concernant la vente l'achat la location de tous bien immobiliers, terrain à bâtir et fond de commerce. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555143450

(Jugement du 05 décembre 2023)

SARL BC BATIMENT 33, 7 Bis Boulevard Pierre 1^{er}, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 492 748 546. Menuiserie revêtements murs sols et plafonds tous travaux d'agencements extérieurs intérieurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 novembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555438695

SARL IMMOHEV SARL, 10 Rue Thiers, 33160 Saint-Médard-en-Jalles, RCS BORDEAUX 528 863 525. Transactions immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2021, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555438698

SARL CY, 82 Bis Rue Lagrange, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 812 502 979. Achat et vente des tous Objetsseufs et d'occasion, brocante, achat et vente d'antiquité, vide-greniers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302555438701

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

SAS Conseil.Aménagement.Decoration.Services (C.A.D.S.), 24 Avenue des Gemmeurs, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 832 990 972. La réalisation de intérieur de travaux du bâtiment, la fourniture et la pose d'éléments de salle de bain, de cuisine de sol souple ou dur, de peinture et papier peint plus généralement la fourniture et la pose d'éléments de décoration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555438704

SAS PACIFIC EN FRANCE, 12 Allée des Louisianes, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 913 552 139. Fabrication, vente, achats et import-export de produits cosmétiques et de bijoux, vente de textiles et divers accessoires de mode, chaussures, maroquinerie, parfums et articles de décoration, prestations et formation de cours d'esthétique, vente à domicile de produits cosmétiques, bijoux, textiles, chaussures, maroquinerie, parfums. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555438722

SARL VOTRE MENU, 1 Rue François René de Chateaubriand, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 841 482 151. Toutes les activités de restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555438710

SARL KOMUNOTY, 1 Impasse de Caroline, 33470 le Teich, RCS BORDEAUX 894 763 564. L'achat, la vente, l'import et l'export de trottinettes, d'articles de sports & de loisirs, d'équipements de protection, de tout produit textile, d'accessoires de mode et de tout support audiovisuel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555438713

SAS AS33 CONSTRUCTION, 44 Rue Montmejean, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 911 206 506. Plâtrerie, carrelage, peinture, gros-oeuvre, entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555438716

SAS MEDOC PLATRIERIE PEINTURES, 11b Chemin de Carreau, 33590 Grayan-Et-L'hôpital, RCS BORDEAUX 922 487 210. La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger: toutes activités de plâtrerie générale et de peintures ainsi que toutes activités connexes et/ou complémentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclara-

tions des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555438719

SARL LES JARRES CRUES, 13 Rue de Balzac, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 837 992 338. Transformation de légumes par Lactofermentation vente en vrac sur les marchés aux particuliers vente en bocaux ou en vrac à des commerçants et restaurateurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 novembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555438707

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 29 novembre 2023)

SAS Climate42, 2 Place Jean Jaurès, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 908 410 368. Recherche et conseil en prévisions météorologiques et en agronomie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555143453

SARL SOCIETE NOUVELLE MODULOR, 87 Rue Bernard Adour, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 479 438 418. Négoce et prestations de services liés au bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 janvier 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555143360

SAS SAM AUTOS 33, Route de Toulouse, 164-168, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 880 784 822. Achats - ventes de véhicules neufs et d'occasion, entretiens et réparations de véhicules, ventes pneus neufs et d'occasion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 juillet 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555143428

SAS YAB BAT, 5 Rue de Condé, 33081 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 885 119 552. Travaux du bâtiment, maçonnerie générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 juillet 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555143437

SAS LBMS HOLDINGS, 2 Place Jean Jaurès, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 902 190 628. Prise de participation dans toutes entreprises industrielles, commerciales et agricoles, libérales, mobilières et immobilières. Jugement

prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302555143444

JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 28 novembre 2023)

SARL BROCOLALIE, 36 Avenue de l'Aquitaine, Centre Commercial Grand Tour, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 898 404 439. Exploitation d'un détail de commerce de surgelés sous l'enseigne Ecomiam. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 120 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. 13302555043622

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 29 novembre 2023)

SAS LUCINE, 223 Avenue Émile Counord, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 828 117 028. Création de logiciel E-santé, d'intelligence artificielle, de gestion, de big data santé, réalisation de recherche et développement dans son domaine d'activité, notamment douleur, fatigabilité, dépression, data, prestation de services liée à son domaine d'activité, notamment réalisation d'audit, étude de terrain en vue de la maintenance, de la création, d'un logiciel et de l'accompagnement de ses clients. Jugement arrêtant le plan de cession. 13302555143397

JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER

(Jugement du 27 février 2023)

SAS CONSTRUCTION RENOVATION BAT 33 (C.R.B 33), 1 Rue Léon Jouhaux, Parc Richelieu Bâtiment 3 Porte, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 842 437 337. Tous travaux de construction en entreprise générale du bâtiment réalisation de tous travaux de maçonnerie plâtrerie carrelage peinture charpente couverture et toutes les activités annexes ou connexes à cet objet travaux de démolition location de matériel de construction avant vente de matériaux. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Dzhamal SHAMBAL pour une durée de 5 ans. 13302555342582

(Jugement du 19 juin 2023)

SARL TB Construction, 124 Lucien Faure Apt 601, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 790 270 367. Construction de maisons individuelles, entreprise générale du bâtiment et toutes opérations se rattachant à la réalisation de Ces opérations avec sous-Traitance, maîtrise d'oeuvre, suivi de chantier, travaux de gros oeuvre et second oeuvre (en sous -Traitance), promotion immobilière, conception de projet immobilier, activités connexes. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Tarek BENMAJHOUB pour une durée de 8 ans. 13302555342570

SASU AZ TRAVAUX, 26 Rue Commandant Arnould, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 830 549 853. Peinture et revêtement de sol. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Murad Hasan HALIL pour une durée de 8 ans. 13302555342579

(Jugement du 03 juillet 2023)

SAS NES BATIMENT 33, 5 Rue de Condé Cs 11030, 33081 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 820 975 795. Travaux de maçonnerie. Jugement prononçant

l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Hulsi KARAMAN pour une durée de 10 ans. 13302555342576

(Jugement du 10 juillet 2023)

SARL LE ROCOCO, 26 Rue Edmond Daubric, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 798 213 559. Restauration. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Julien SERRANO pour une durée de 10 ans. 13302555342567

SARL MAQUITANCHE, 9 Rue Théodore Blanc, Chez Cgia, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 819 014 101. Etancheification réparation toits et terrasses. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Moncef MEHREZI pour une durée de 10 ans. 13302555342573

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 29 novembre 2023)

SARL EDITIONS CONFLUENCES, 13 Rue de la Devisse, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 397 766 296. Édition, traduction sur tous supports d'oeuvres artistiques. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. 13302555143356

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 29 novembre 2023)

SAS LUCINE, 223 Avenue Émile Counord, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 828 117 028. Création de logiciel E-santé, d'intelligence artificielle, de gestion, de big data santé, réalisation de recherche et développement dans son domaine d'activité, notamment douleur, fatigabilité, dépression, data, prestation de services liée à son domaine d'activité, notamment réalisation d'audit, étude de terrain en vue de la maintenance, de la création, d'un logiciel et de l'accompagnement de ses clients. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. 13302555143394

SARL L'ECUYER TRANCHANT, 292 Rue Judaique, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 832 351 159. Boucherie, charcuterie, traiteur, plats cuisinés, petite restauration, vente de boissons, dégustation, ateliers autour de la cuisine. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. 13302555143401

SARL KAP TL, 151 Rue Bouthier, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 848 773 750. Transport public routier de marchandises avec véhicules de moins de 3,5 tonnes. location de véhicules avec ou sans chauffeur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. 13302555143410

SAS LA MAMMA SIMONA, Moulin de la Cassadote, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 880 332 291. Restaurant ; vente à emporter de plats et produits de gastronomie italienne ; toutes opérations de négoce et toutes prestations de services liées à ces activités et plus largement au domaine de la restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. 13302555143425

Par jugement en date du 01 Décembre 2023 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

S.A.R.L. CHATEAU HOURTIN-DUCASSE anciennement : **SC DES VIGNOBLES MARENGO PERE ET FILS** Activité : acquisition, exploitation, administration de toutes propriétés agricoles Château Hourtin-Ducasse 33250 SAINT SAUVEUR DE MEDOC RCS de Bordeaux : 323 222 315 SIRET : 323 222 315 00018

adopté le 14 décembre 2018 et modifié le 9 juillet 2021

Selon les modalités suivantes :

Concernant la 4^{ème} annuité, le montant du règlement :

- au titre du plan arrêté le 14 décembre 2018, modifié le 09 juillet 2021, était de 72.239,03 euros, soit 2,0 % du passif,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 7.540 euros, soit 0,20% du passif,

Concernant les 5^{ème} à 14^{ème} annuités, le montant du règlement :

- arrêté par jugement du 14 décembre 2018, modifié le 09 juillet 2021, est inchangé,

Concernant la 15^{ème} annuité, le montant du règlement :

- au titre du plan arrêté le 14 décembre 2018, modifié le 09 juillet 2021, était de 541.792,54 euros, soit 15,00 % du passif,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 606.815,53 euros, soit 16,80 % du passif

Maintient les autres modalités du plan de redressement.

Commissaire à l'exécution du plan :

ME SILVESTRI SCP SILVESTRI BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux

L23EJ55595

Par jugement en date du 01 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

S.C.E.A. BUTTIGNOL NET L Activité : Culture de la vigne 1 bis Lieudit Pied de Bouc 33540 SAINT FELIX DE FONCAUDE RCS de BORDEAUX : 880 241 971 SIRET : 880 241 971 00014

Fixe provisoirement au 12 Novembre 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L23EJ55597

Par jugement en date du 01 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Madame Nelly BUTTIGNOL 1 Bis Lieudit Pied de Bouc 33540 SAINT FELIX DE FONCAUDE Profession : Culture de la vigne Entrepreneur individuel SIRET : 493 168 132 00014

Fixe provisoirement au 5 Novembre 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans

le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L23EJ55598

Par jugement en date du 01 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture de liquidation judiciaire de :

Association RIZIBIZI Activité : récupération de déchets triés 89 avenue du Périgord 33370 SALLEBOEUF SIRET : 789 054 913 00031.

Liquidateur : Maître Jacques DE LATUDE 14 rue Boudet 33000 BORDEAUX

L23EJ55599

Par jugement en date du 01 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Mme Sylvie ESCOFFIER Profession : urbanisme ZA La Gardette - Immeuble Pont d'Aquitaine 14 rue Cantelaudette 33310 LORMONT SIRET : 450 524 822 00027

Liquidateur : Me MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX

L23EJ55601

Par jugement en date du 01 Décembre 2023 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Madame Béatrice BARDYN épouse KUSIAK Profession : Orthophoniste 27 -29 route départementale 1113 33490 CAUDROT

adopté le 18 mai 2018

Selon les modalités suivantes :

Concernant la 5^{ème} annuité, le montant du règlement :

- au titre du plan arrêté le 18 mai 2018, était de 6 742,23 euros, soit un pourcentage de 10%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 5 409,58 euros, soit un pourcentage de 8 % Cette mensualité est payable au plus le 15 décembre 2023.

Concernant la 6^{ème} annuité, le montant du règlement :

- au titre du plan arrêté le 18 mai 2018, était de 10 113,34 euros, soit un pourcentage de 15%,

- pas de modification du plan donc maintien à 10 113,34 euros, soit un pourcentage de 15%,

Concernant la 7^{ème} annuité, le montant du règlement :

- au titre du plan arrêté le 18 mai 2018, était de 10 113,34 euros, soit un pourcentage de 15%,

- pas de modification du plan donc maintien à 10 113,34 euros, soit un pourcentage de 15%,

Concernant la 8^{ème} annuité le montant du règlement :

- au titre du plan arrêté le 18 mai 2018, était de 10 113,34 euros, soit un pourcentage de 15%,

- pas de modification du plan donc maintien à 10 113,34 euros, soit un pourcentage de 15%,

Concernant la 9^{ème} annuité, le montant du règlement :

- au titre du plan arrêté le 18 mai 2018, était de 10 113,34 euros, soit un pourcentage de 15%,

- pas de modification du plan donc maintien à 10 113,34 euros, soit un pourcentage de 15%,

Concernant la 10^{ème} annuité, le montant du règlement :

- au titre du plan arrêté le 18 mai 2018, était de 10 113,29 euros, soit un pourcentage de 15%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 11 495,36 euros, soit un pourcentage de 17%. Maintient les autres modalités du plan de redressement.

Commissaire à l'exécution du plan : Me MAYON SELARL FIRMA 54 cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX

L23EJ55606

Par jugement en date du 01 Décembre 2023 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Association GARDE A DOMICILE LES AGAPES Activité : aide à domicile 18 chemin des Orphelins Bât 20 33140 VILLENAVE D'ORNON SIRET : 35166916300062

adopté le 14 avril 2017

Selon les modalités suivantes :

remboursement de manière anticipée de la septième et dernière échéance du plan d'un montant de 46 240,35€ dans le mois qui suivra la présente décision.

Commissaire à l'exécution du plan : Maître Sébastien VIGREUX SELARL AJILINK 30 Cours de l'intendance 33000 BORDEAUX

L23EJ55610

DEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Maître MAYON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L23EJ55614

Par jugement en date du 01 Décembre 2023 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur Bernard MELE Profession : Activités d'architecture 7 Allée de Chartres 33000 BORDEAUX SIRET : 351 861190 00061

adopté le 10 juin 2011

Selon les modalités suivantes :

- le paiement de l'annuité n°11 d'un montant de 10 641,60€ sera reporté au 31 décembre 2023

- le paiement de l'annuité n°12 d'un montant de 31 924,65€ est maintenue au 31 décembre 2023.

Commissaire à l'exécution du plan : Me MAYON SELARL FIRMA 54 cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX

L23EJ55617

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

 <p>CONSEIL NATIONAL DES MANDATAIRES JUDICIAIRES</p>
<p>REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS</p>
 <p>PHILAE MANDATAIRES JUDICIAIRES</p>
<p>SELARL PHILAE MANDATAIRES JUDICIAIRES 123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX</p>
<p>A VENDRE FONDS DE COMMERCE Restauration rapide sans vente d'alcool</p> 
<p>Composé en rez-de-chaussée d'une grande salle, de deux blocs sanitaires, d'une pièce noire et d'une cave en sous-sol - Loyer annuel de 22.800 € Destination : restauration rapide de sandwiches et salades, cuisson et vente de pains et de viennoiseries, boissons chaudes et froides sur place et à emporter</p>
<p>Offres à adresser à SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) fax : 05 56 79 09 65 - Email : contact@philaejmj.fr Réf : 8198</p>
<p>DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM</p>

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
6 - 7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
33506 LIBOURNE



**À VENDRE
MATERIEL DE VITICULTURE
A LES LEVES DE
THOUMEYRAGUES (33220)**

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Romain RABUSSEAU, 6 et 7 boulevard A. Briand 33506 LIBOURNE **avant le 22/12/2023 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 43144

Coordonnées de la personne en charge du dossier :
amandine.elizondo@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX

**À CEDER
DEUX MARQUES VERBALES D'UNE AGENCE
DE CONSEIL EN COMMUNICATION
ET PUBLICITE MULTI CANAL**

LA COMPAGNIE HYPERACTIVE

LCH
Publicité Française

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 2 rue de Cauderan BP 20709 - 33007 BORDEAUX **avant le 20-12-2023 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 44236

Coordonnées de la personne en charge du dossier : laurie.ladeuix@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
6 - 7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
33506 LIBOURNE



**À VENDRE
MATERIEL DE VITICULTURE ET
STOCK DE VIN
A SAINT MARTIN DU BOIS (33910)**

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Romain RABUSSEAU, 6 et 7 boulevard A. Briand 33506 LIBOURNE **avant le 22/12/2023 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 44016

Coordonnées de la personne en charge du dossier :
amandine.elizondo@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE
DE COMMERCE DE RESTAURATION**
situé 3 rue Gustave Eiffel Lieu-dit Moulin de la Cassadote
33380 BIGANOS

Dossier n°13778 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux
Courriel : jdsilvestri@mjsb.fr

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

L'entreprise et cotisations sociales

du côté des tribunaux

Revue de récentes décisions en matière de contrôles et redressements Urssaf.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

Les inspecteurs du recouvrement ne sont pas autorisés à solliciter des documents d'un salarié de l'employeur qui n'a pas reçu délégation à cet effet. (Cass civ.2., 28 septembre 2023, pourvoi n° 21-21633)

L'obligation générale d'information dont les organismes de sécurité sociale sont débiteurs envers les assurés (article R.112-2 du Code de la sécurité sociale) ne leur impose, en l'absence de demande de ceux-ci, ni de prendre l'initiative de les renseigner sur leurs droits éventuels, ni de porter à leur connaissance des textes publiés au *Journal officiel*. (Paris, Pôle 6 chambre 13, 29 septembre 2023, RG n° 19/08554)

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

La solidarité financière du donneur d'ordre, pour manquement à son obligation de vigilance, peut être mise en œuvre à condition que le montant de la prestation soit supérieur ou égal à 5 000 euros. En cas de prestations répétées ou successives pour le même client, il convient de globaliser l'ensemble des contrats passés, et non de prendre chaque contrat individuellement et ne retenir que ceux ayant dépassé le seuil de 5 000 euros, sous réserve que, selon les constatations opérées, il s'agit d'un seul contrat à exécution successive d'un montant global supérieur au seuil légal. La qualification de contrat à exécution successive suppose que la prestation soit exécutée de manière continue, répétée et successive. (Nîmes, chambre 5 Pôle social, 28 septembre 2023, RG n° 21/03123 21/03101)

MISES EN DEMEURE ET CONTRAINTE

L'arrêt qui retient, en l'espèce, que la mise en demeure faisait expressément référence à la période contrôlée et à la lettre d'observations, comme à la réponse du cotisant, et que le chiffrage avait été effectué année par année,

confirme que la société ne pouvait rien ignorer de la nature, de la cause ou de l'étendue de ses obligations (art. L. 244-2 du Code de la sécurité sociale). La procédure était donc régulière. (Cass civ. 2, 7 septembre 2023, pourvoi n° 21-15408 21-15409)

Les accusés de réception des deux mises en demeure ont été signés par leur destinataire et il est indifférent que l'un d'eux ne comporte pas de date de présentation ou de distribution, l'absence de réception effective d'une mise en demeure n'affectant pas sa validité. (Rouen, Chambre sociale, 6 octobre 2023, RG n° 22/03298)

Si les deux mises en demeure mentionnent les échéances auxquelles les cotisations sont réclamées, avec le détail par nature de cotisations, ainsi que les versements effectués et le montant des majorations de retard, la première d'entre elles contient des régularisations pour la retraite de base (échéances avril, mai et octobre 2008) et la seconde pour des cotisations de maladie avec l'échéance de novembre 2008, sans préciser au titre de quelles années ces régularisations sont réclamées. Ces mentions n'étaient pas suffisamment précises pour permettre à l'intéressé d'avoir connaissance de la nature, de la cause et de l'étendue de son obligation. Les mises en demeure doivent donc être annulées, et par voie de conséquence, la contrainte fondée sur ces mises en demeure. (Rouen, Chambre sociale, 6 octobre 2023, RG n° 22/03298)

La date erronée de la mise en demeure à laquelle la contrainte fait expressément référence n'est pas de nature à remettre en cause la validité de la contrainte si le cotisant est néanmoins en mesure de connaître la nature, la cause et l'étendue de son obligation. (Rennes, Chambre 9 Sécurité sociale, 27 septembre 2023, RG n° 21/06091)

RECOURS

L'organisme de recouvrement conserve la possibilité de décerner une contrainte si la Commission de recours amiable n'a pas reconnu le bien-fondé du recours engagé devant elle, dans le délai de deux mois. En l'espèce, la commission n'a rendu aucune décision dans ce délai de recours. L'Urssaf était donc parfaitement fondé à délivrer une contrainte, malgré la saisine du tribunal des Affaires de sécurité sociale. (Rennes, chambre 9 Sécurité sociale, 27 septembre 2023, RG n° 21/04458) ■

Pertes d'exploitation et licenciement

Pour justifier un licenciement économique, les pertes d'exploitation de l'entreprise doivent avoir un « caractère sérieux et durable » et non pas modéré et/ou passager.

Un licenciement économique doit être justifié par un des critères définis par le Code du travail permettant d'établir l'existence de difficultés économiques : baisse des commandes ou du chiffre d'affaires, pertes d'exploitation, dégradation de la trésorerie ou de l'excédent brut d'exploitation, ou tout autre élément justifiant ces difficultés (Code du travail, article L 1233-3).

S'agissant des commandes et du chiffre d'affaires, la baisse doit être constatée sur une période variant selon l'effectif de l'entreprise (un trimestre pour une entreprise de moins de onze salariés, deux trimestres jusqu'à cinquante salariés, trois trimestres jusqu'à trois cents salariés, quatre trimestres au-delà).

En revanche, aucune durée n'est fixée pour les pertes d'exploitation, la dégradation de la trésorerie ou l'excédent brut d'exploitation, une « évolution significative » étant seulement exigée.

La Cour de cassation apporte des précisions sur cette notion.

En l'espèce, l'employeur faisait valoir des résultats d'exploitation déficitaires depuis trois ans.

Un des salariés licenciés défendait au contraire que, pendant cette période, le chiffre d'affaires avait connu une augmentation constante et que les pertes d'exploitation avaient été progressivement réduites.

La Cour de cassation donne raison au salarié : la dégradation des résultats d'exploitation doit présenter un « caractère sérieux et durable », c'est-à-dire ne pas être de faible ampleur et/ou simplement passagère.

La Cour de cassation a retenu la même solution pour l'excédent brut d'exploitation (Cass. soc. n° 20-19.661). ■

Référence
Cass. soc. 18 octobre 2023 n° 22-18.852

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %

source : INSEE
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	OCTOBRE 2022	OCTOBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,9	118,43	+ 4 %
INDICE HORS TABAC	106,42	117,37	+ 3,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 386,99	4,8%	14,1%	11,3%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 597,00	4,6%	12,5%	10,0%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 452,77	6,7%	17,4%	13,9%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 568,04	4,8%	19,0%	15,6%	4 594,63	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 850,47	5,0%	44,9%	37,2%	16 027,06	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 489,84	1,0%	0,5%	1,5%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	16 533,11	8,8%	18,7%	15,0%	16 533,11	14 069,26	Allemagne
SMI	10 964,81	3,6%	2,2%	-1,1%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	32 775,82	2,6%	25,6%	17,3%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	2 972,30	-1,9%	-3,8%	-3,7%	3 395,00	2 939,29	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,45	0,4%	-0,7%	49,4%	14,28	13,35	-
ARVERNE GROUP SA	9,24	-0,6%	-6,2%	-7,6%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	-29,5%	-2,4%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	5,50	3,68	-
CERINNOV GROUP	2,82	18,0%	147,8%	172,7%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	476,00	3,5%	0,4%	5,3%	530,00	450,00	8,1%
EAUX DE ROYAN	86,00	1,8%	4,2%	0,0%	94,00	76,50	7,2%
EUROPLASMA	0,01	36,2%	-98,7%	-99,1%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,25	-5,4%	-83,4%	-84,2%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,63	8,7%	-18,8%	-7,6%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	1,29	-25,6%	-73,3%	-75,6%	7,12	1,28	-
GPE PAROT (AUTO)	2,60	-7,1%	21,5%	23,2%	2,84	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,06	-2,1%	-47,1%	-55,1%	22,70	11,06	-
HUNYVERS	13,60	0,4%	14,8%	16,2%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,72	28,3%	-73,3%	-76,3%	13,95	1,44	-
I2S	5,20	-5,5%	-14,8%	-17,5%	6,45	4,84	2,7%
IMMERSION	1,80	0,0%	-29,7%	-62,0%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,04	-14,1%	-74,4%	-74,1%	0,26	0,04	-
KLARSEN DATA	2,07	-18,8%	34,4%	6,7%	3,86	1,47	-
LECTRA	27,75	6,5%	-21,2%	-18,5%	40,70	21,90	1,7%
LEGRAND	89,78	7,5%	20,0%	13,8%	93,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,52	16,2%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,22	69,2%	-45,0%	-	0,44	0,08	-
OENEO	13,05	-0,4%	-6,8%	-5,1%	15,50	12,85	2,7%
POUJOLAT	19,80	-2,5%	-28,8%	-12,4%	32,60	17,80	1,6%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	2,84	-24,7%	-13,9%	-24,9%	6,20	2,70	-
VALBIOTIS	5,26	-15,2%	46,1%	48,2%	6,50	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

V O L V O

PETIT MODÈLE, GRANDE OPPORTUNITÉ

NOUVEAU VOLVO EX30
100% ÉLECTRIQUE



À PARTIR DE 420€/MOIS (1)

AVEC APPORT*
SOUS CONDITION DE REPRISE (2)

***1^{er} LOYER DE 4 500 € (BONUS ÉCOLOGIQUE DE 5 000 € DÉDUIT) (1)**

(1) Exemple de Location Longue Durée 36 mois/30 000 km pour un Volvo EX30 Recharge Extended Plus neuf avec options (peinture métallisée, vitres surteintées, sièges et volant chauffants), 1^{er} loyer de 9 500 € soit 4 500 € après déduction du bonus écologique de 5 000 €, puis 35 loyers de 420 €. (2) Offre valable dans le cadre de la reprise de votre véhicule par votre concessionnaire suivant l'évaluation proposée. Offre réservée aux particuliers dans le réseau participant, pour une commande avant le 15/12/2023 et une livraison avant le 01/03/2024, dans la limites des stocks disponibles, sous réserve d'acceptation par Arval Service Lease, 352 256 424 RCS Paris. N° ORIAS : 07 022 411 (www.orias.fr).

Modèle présenté : EX30 Recharge Extended Range Ultra avec options, 1^{er} loyer de 4 500 € puis 35 loyers de **630€**.

Cycle mixte WLTP EX30 100% électrique : Consommation électrique (kWh/100 km) : 16.7 - 17.7.

CO₂ en phase de roulage (g/km) : 0. Autonomie électrique (km) : 344 - 476.

Données en cours d'homologation.

VOLVOCARS.FR

A 0g CO₂/km

B

C

D

E

F

G

RCS 413 836 925

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer



VOLVO SIPA AUTOMOBILES BORDEAUX

MÉRIGNAC - LORMONT